

PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès existant à améliorer
- Réseau collecteur

Date : Juin 2025

Échelle approx. : 1: 6 000

* Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



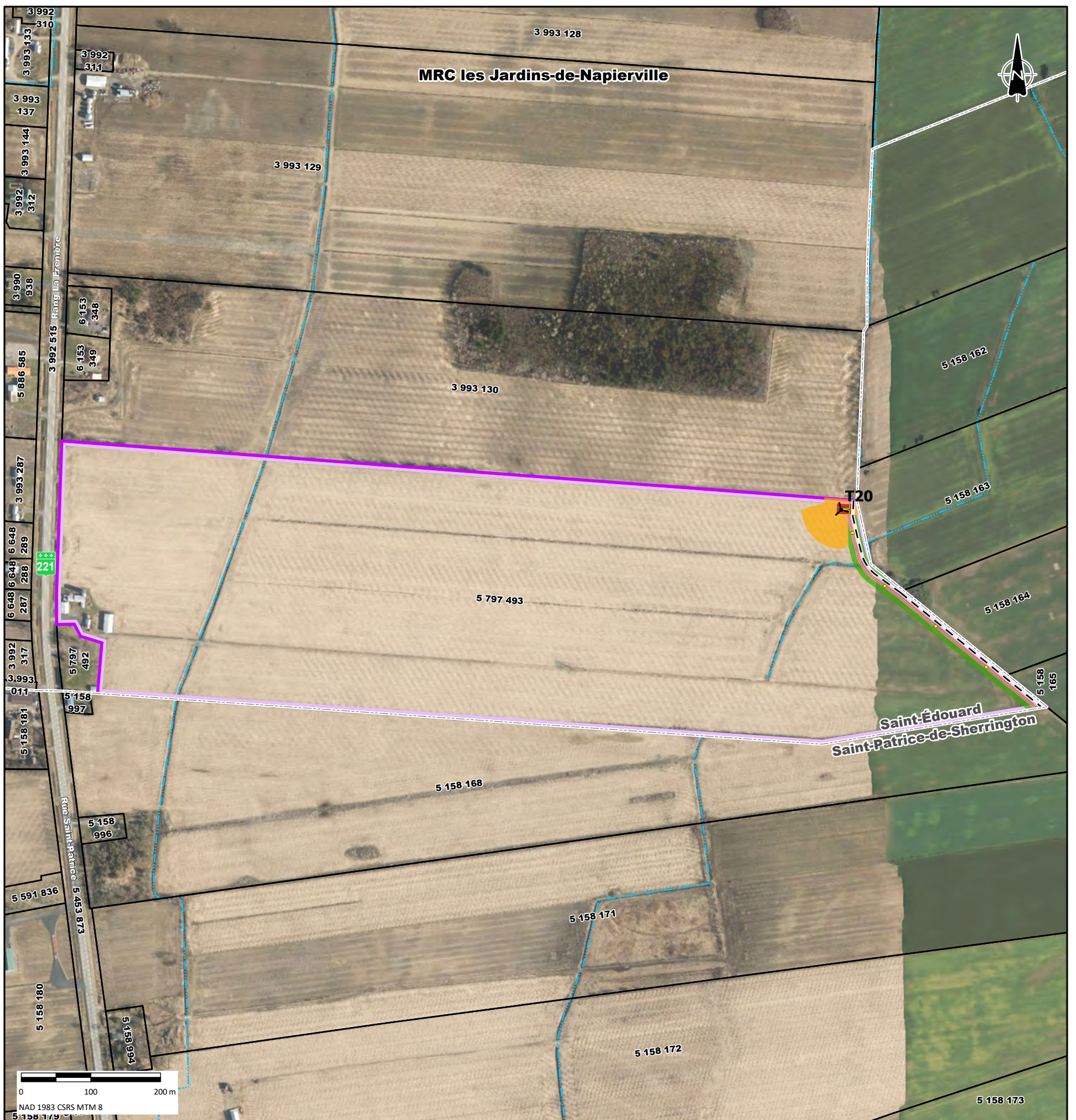
Dossier : ID-010
 Propriétaire(s) : 9183-0711 Québec Inc.

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 875 et 4 425 210

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,81 ha	(2,00 acre(s))
Chemin d'accès	0,89 ha	(2,20 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,77 ha	(1,89 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,43 ha	(1,07 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 6 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



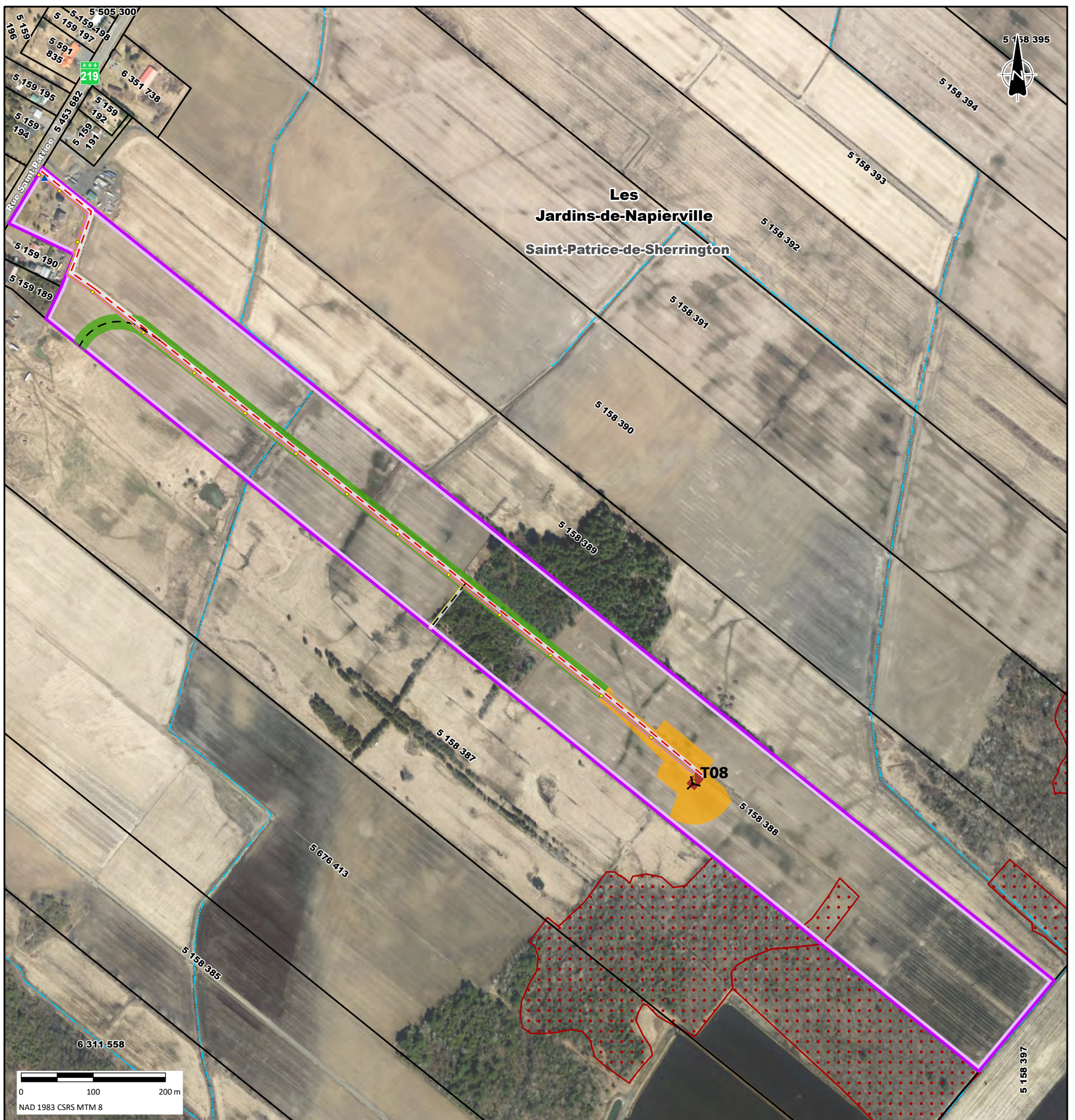
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Éolienne	0,34 ha	(0,84 acre(s))
 Chemin d'accès	0,35 ha	(0,85 acre(s))
Empreinte permanente **		
 Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
 Chemin d'accès	0,30 ha	(0,73 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Réseau collecteur	0,16 ha	(0,40 acre(s))

Dossier : ID-010
 Propriétaire(s) : 9183-0711 Québec Inc.

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 797 493


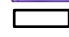


* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

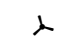
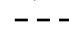





Sources :

MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Érablière (CPTAQ)

Composantes du projet *

-  Éolienne
-  Chemin d'accès à construire
-  Chemin d'accès existant à améliorer
-  Réseau collecteur
-  Boite de jonction

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 5 800
 * Localisé de façon approximative



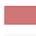




NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-131
 Propriétaire(s) : 9270-0814 Québec Inc.

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 388

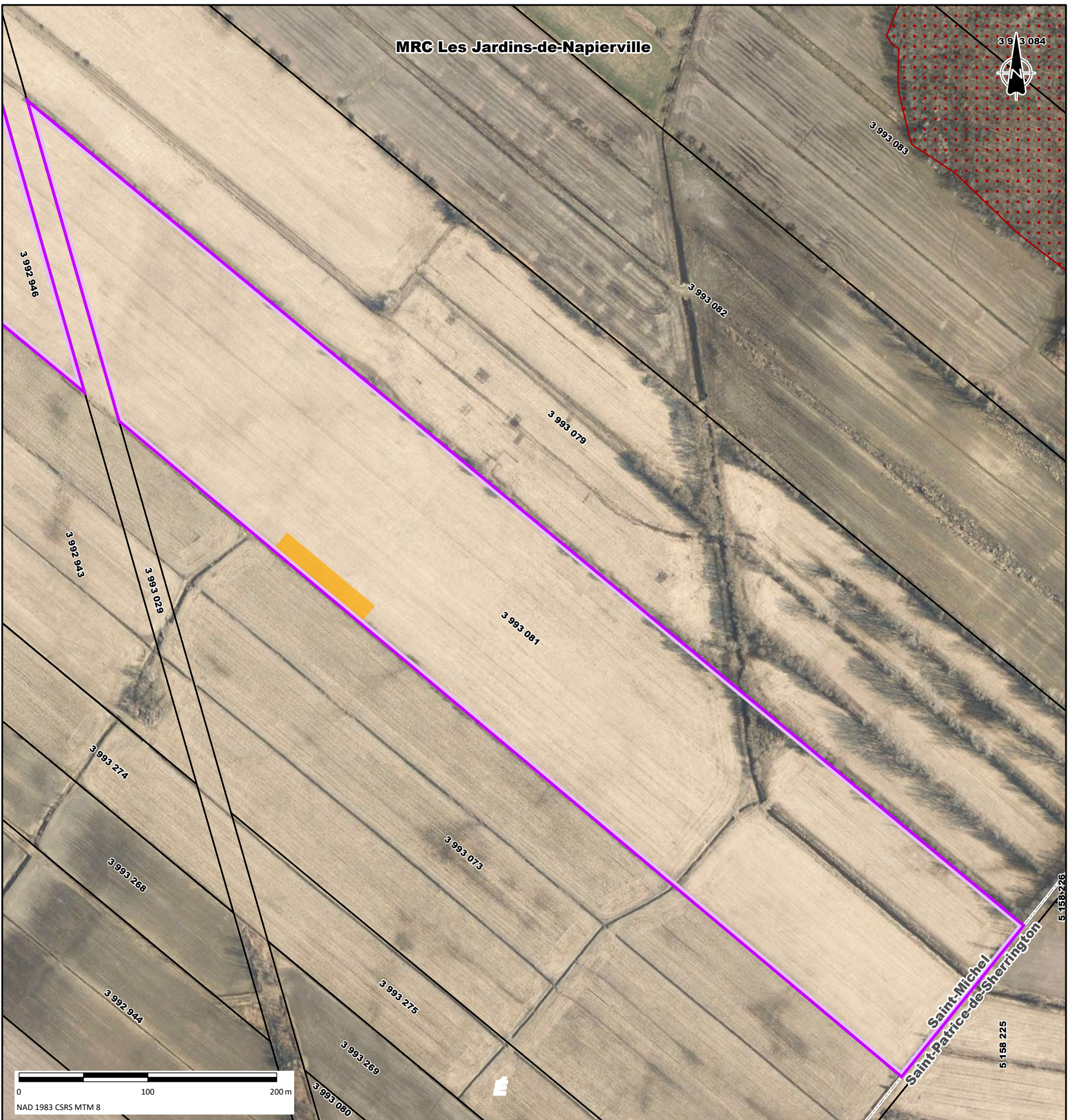
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Éolienne	0,80 ha	(1,97 acre(s))
 Chemin d'accès	0,91 ha	(2,25 acre(s))
Empreinte permanente **		
 Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
 Chemin d'accès	0,94 ha	(2,33 acre(s))
 Boite de jonction	0,003 ha	(0,01 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Câble mât de mesure	0,01 ha	(0,03 acre(s))
 Réseau collecteur	0,50 ha	(1,24 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

MRC Les Jardins-de-Napierville

3 9 3 084



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Érablière (CPTAQ)

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 3,250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



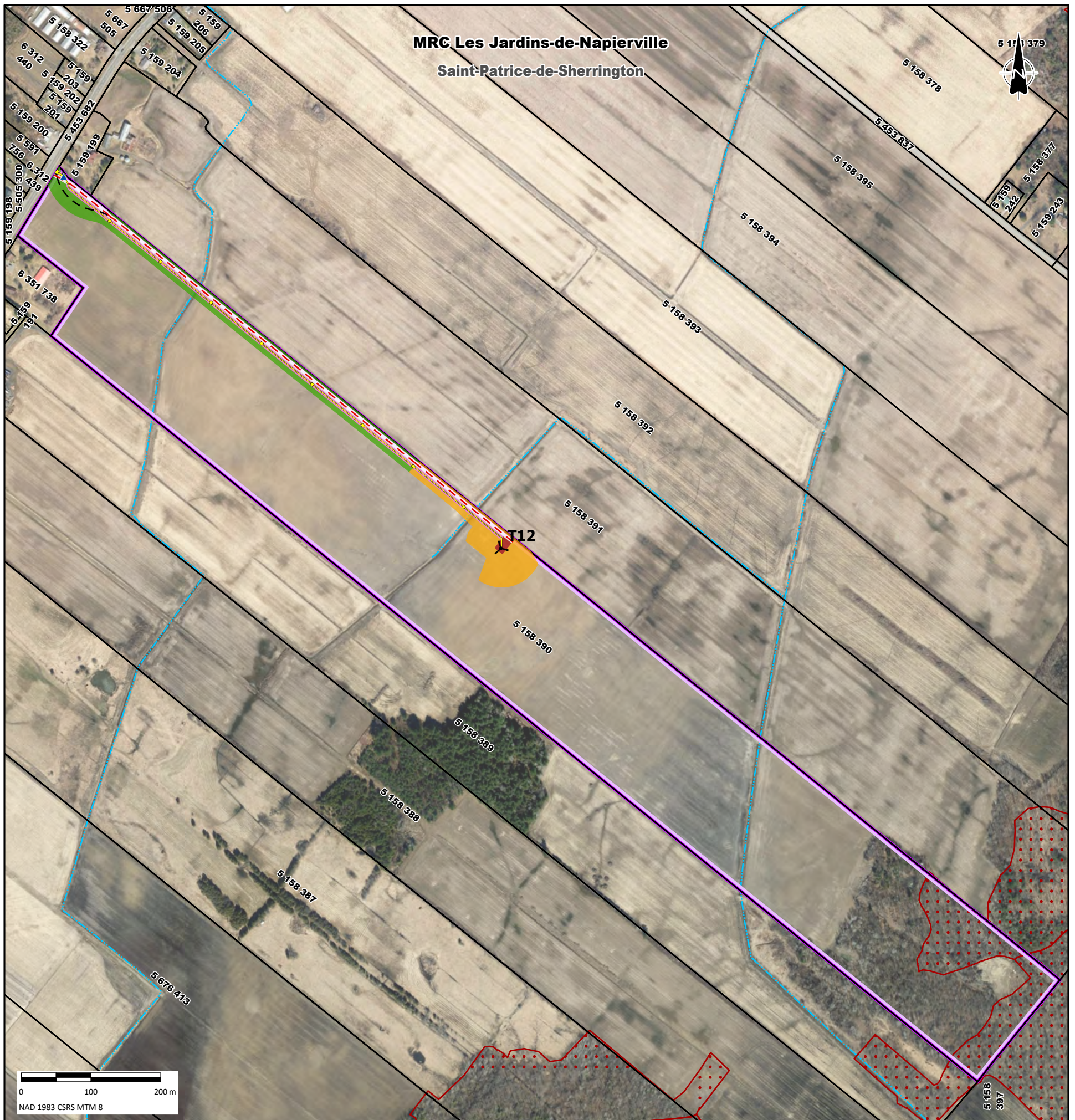
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,15 ha (0,38 acre(s))

Dossier : ID-033
 Propriétaire(s) : Adrien Gfeller

Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 993 081

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Érablière (CPTAQ)

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer
 - Réseau collecteur
 - Boîte de jonction

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 6,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



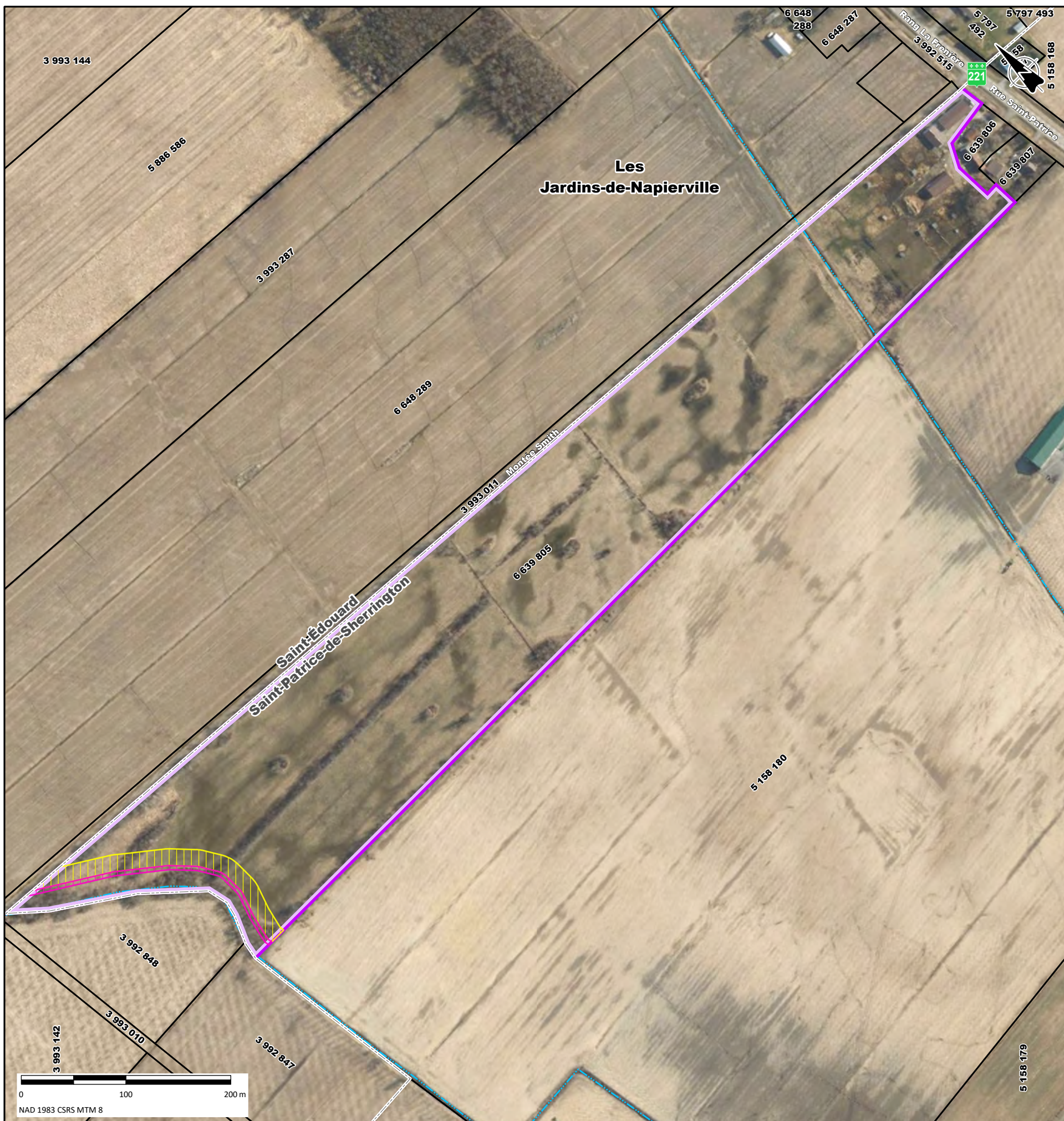
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Éolienne	0,62 ha	(1,54 acre(s))
 Chemin d'accès	0,70 ha	(1,73 acre(s))
Empreinte permanente **		
 Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
 Chemin d'accès	0,59 ha	(1,45 acre(s))
 Boîte de jonction	0,003 ha	(0,01 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Réseau collecteur	0,32 ha	(0,80 acre(s))

Dossier : ID-033
 Propriétaire(s) : Adrien Gfeller





Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 390

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Limite municipale



PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



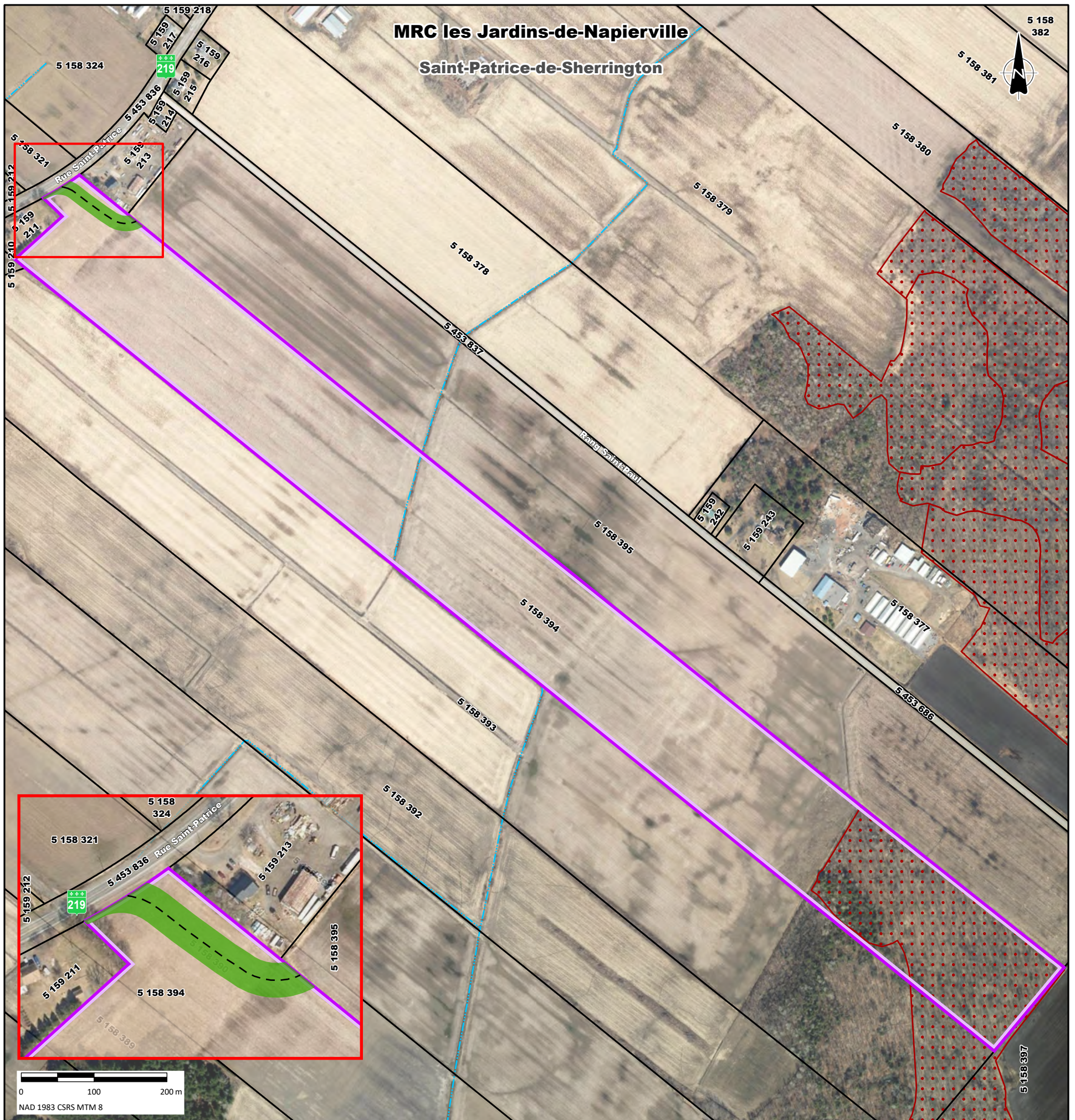
OPTION ALTERNATIVE		
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Réseau collecteur	0,42 ha	(1,03 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **	Superficie(s)	
 Réseau collecteur	0,11 ha	(0,26 acre(s))

Dossier : ID-108
 Propriétaire(s) : Alain Guérin et Therese Wigmore

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 6 639 805

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Érablière (CPTAQ)

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1 : 5,750
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Kruger
Energy
Kruger Energy Les Jardins L.P.

**GROUPE
CONSEIL
UDA**

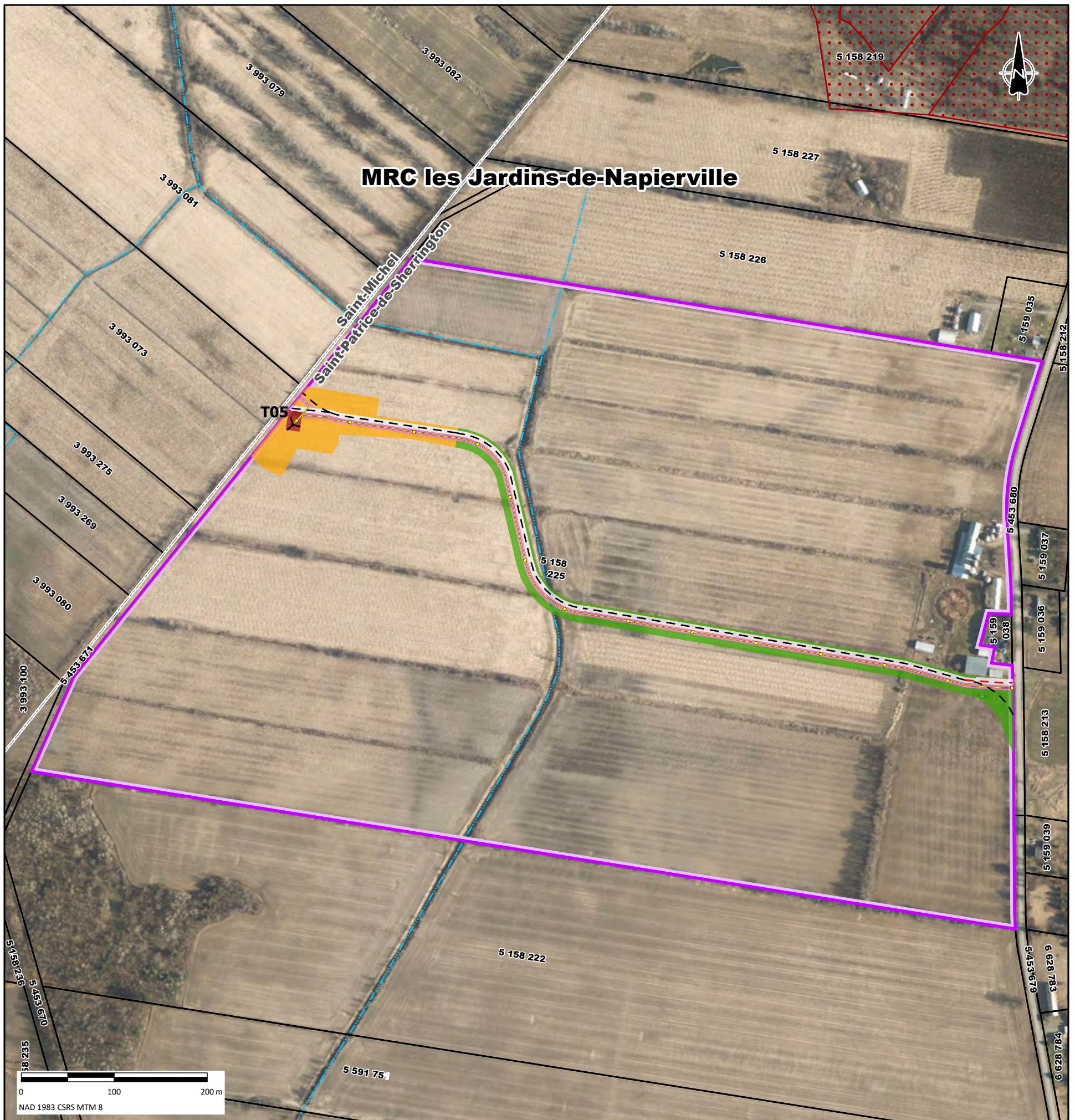
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
Chemin d'accès	0,24 ha (0,59 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Dossier : ID-109
 Propriétaire(s) : André Beaudin

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 394

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4 500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



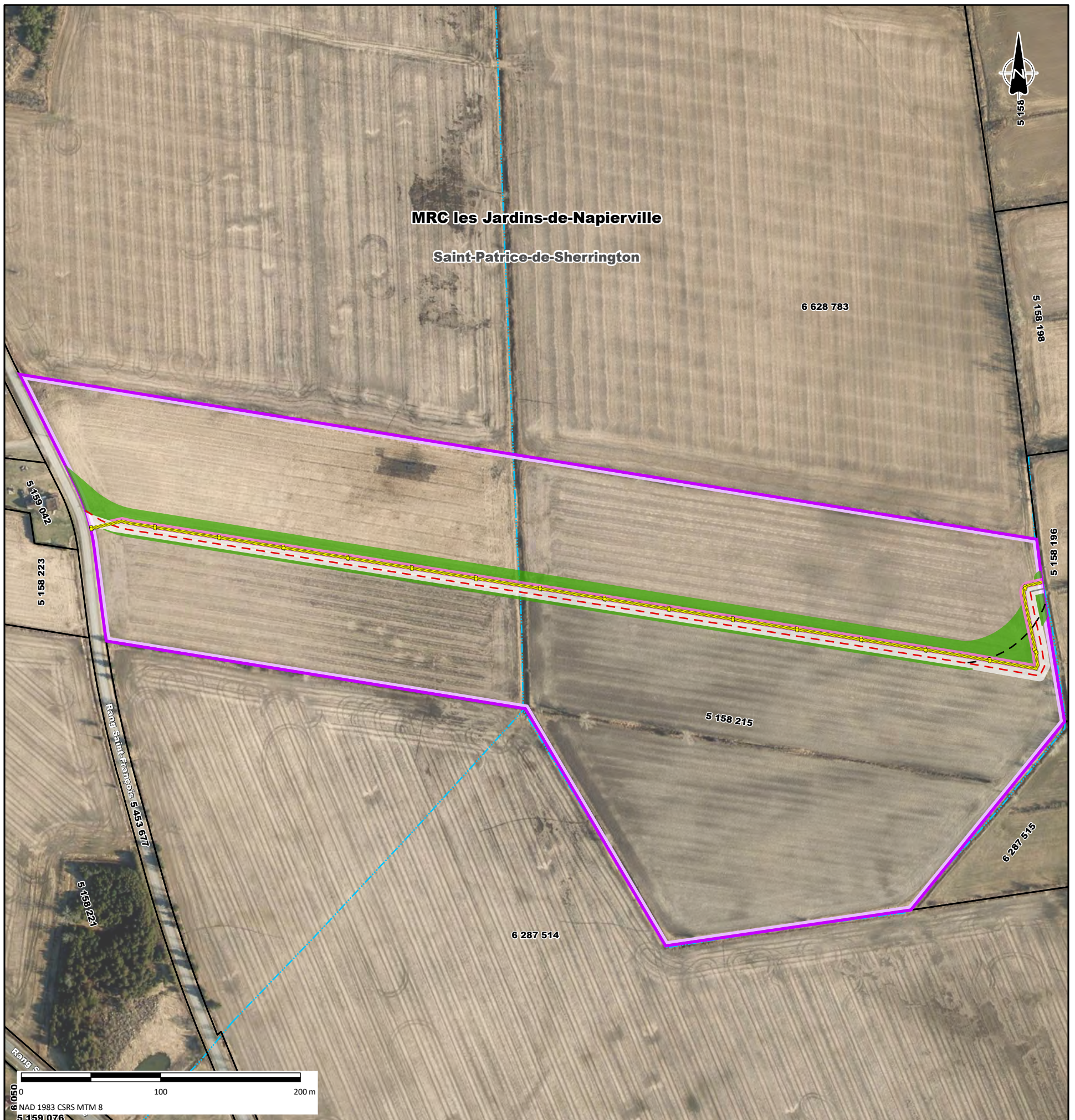
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,64 ha	(1,42 acre(s))
Chemin d'accès	0,73 ha	(1,81 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,59 ha	(1,47 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,36 ha	(0,90 acre(s))

Dossier : ID-037
 Propriétaire(s) : Andre Giroux, Christian Giroux et Manon Perras

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 225

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 3,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Chemin d'accès	0,71 ha	(1,76 acre(s))
Empreinte permanente **		
Chemin d'accès	0,54 ha	(1,32 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,30 ha	(0,73acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

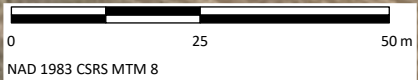
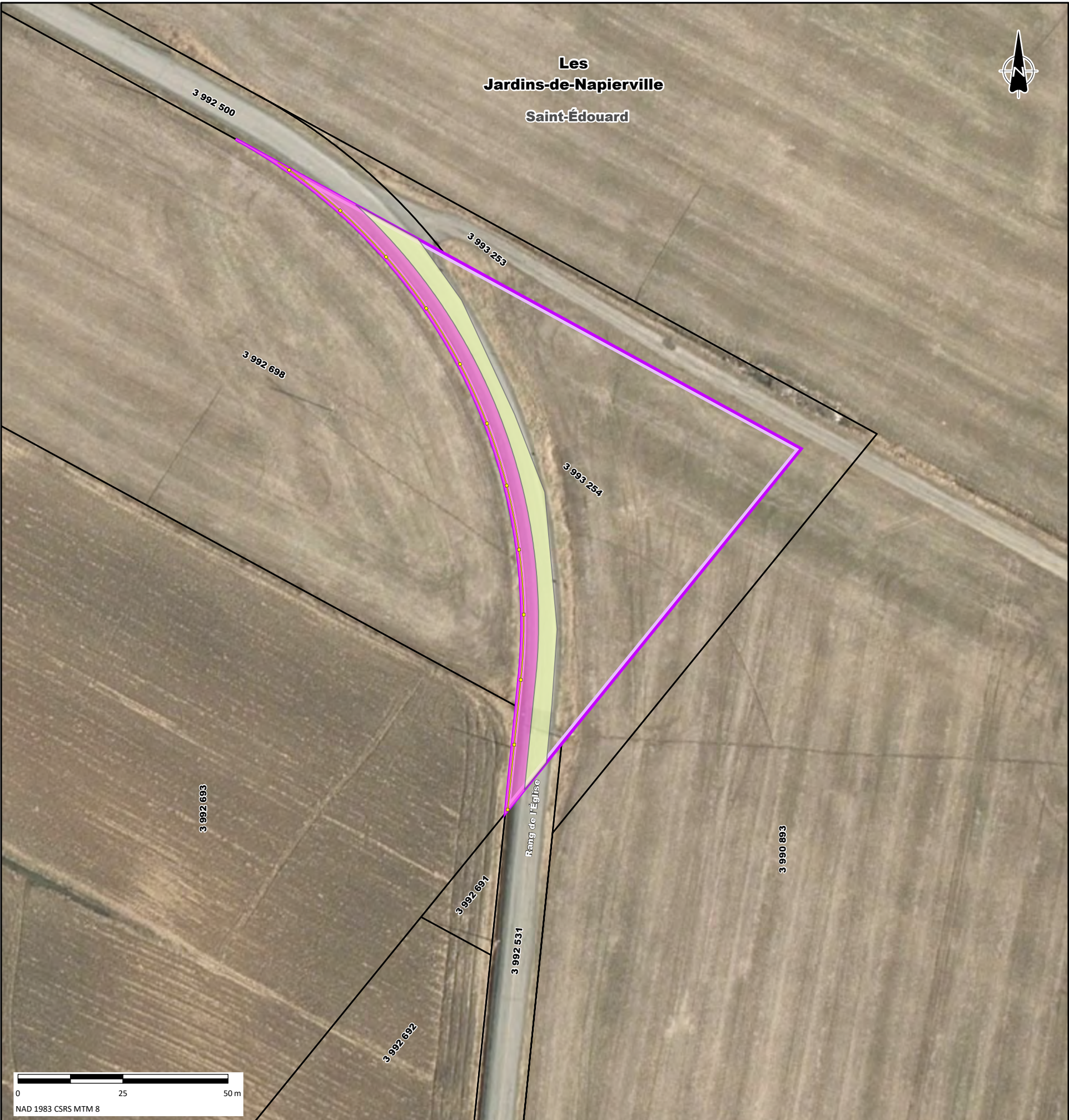
Kruger Energy
Kruger Energy Les Jardins L.P.

GROUPE
 CONSEIL
 UDA

Dossier : ID-036
 Propriétaire(s) : André Giroux

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 125

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Composante du projet ***
- Lot visé
 - Cadastre
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 1 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Réseau collecteur	0,06 ha (0,14 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **	
 Réseau collecteur	0,07 ha (0,16 acre(s))

Dossier : ID-006
 Propriétaire(s) : A.O.L Jardiniers Maraîchers Inc. Alexandre Lapointe

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 993 254

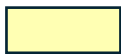
* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

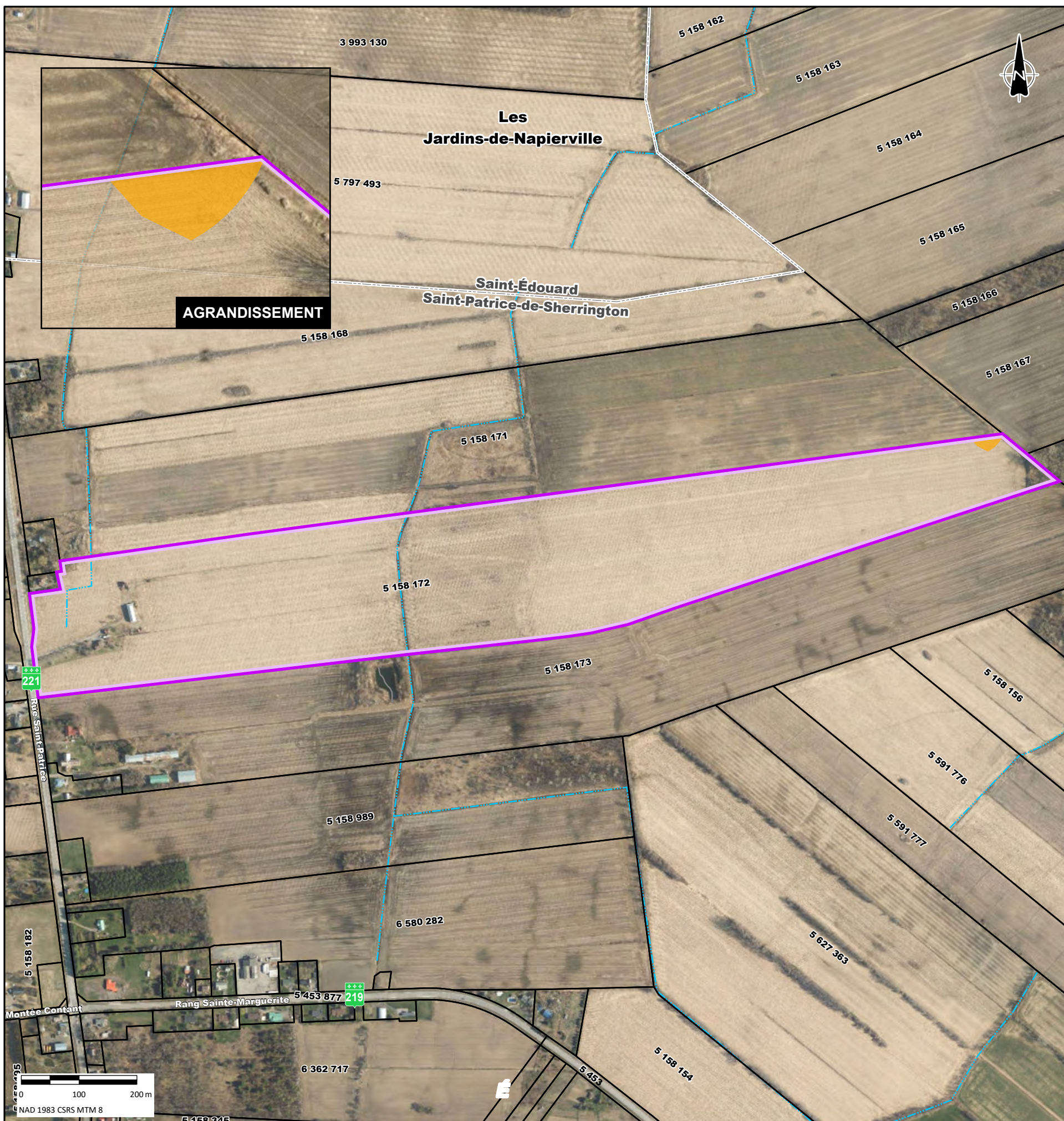
ANNEXE Localisation du problème d'emprise



Légende




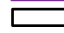


Emplacement de l'emprise de rue à corriger



AGRANDISSEMENT

PLAN PARCELLAIRE 2/2

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.


-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Limite municipale

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 7 250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



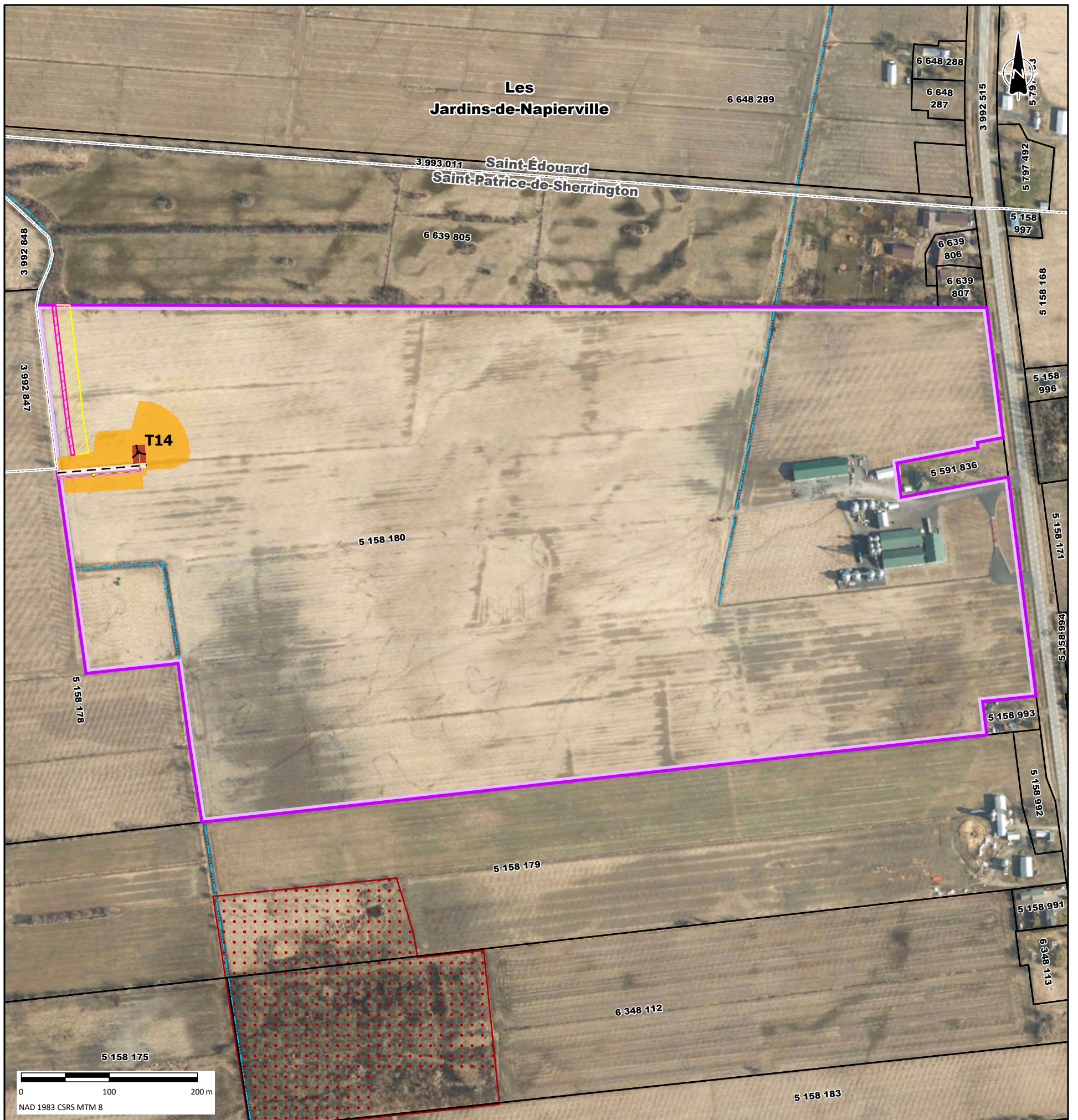
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,09 ha (0,22 acre(s))

Dossier : ID-038
 Propriétaire(s) : Bertrand Lamoureux

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 172

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources : MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024. MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024. MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023. MRNF (DGAC, cadastre) 2025. Kruger (données de projet) 2025. ESRI (Basemap) 2020.

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Réseau collecteur

Legend:

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale

PLAN PARCELLAIRE 1/2

Date : Juin 2025
Échelle approx. : 1: 4,750
* Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE PARC ÉOLIEN LES JARDINS

Kruger Energy Les Jardins L.P.

GROUPE CONSEIL UDA

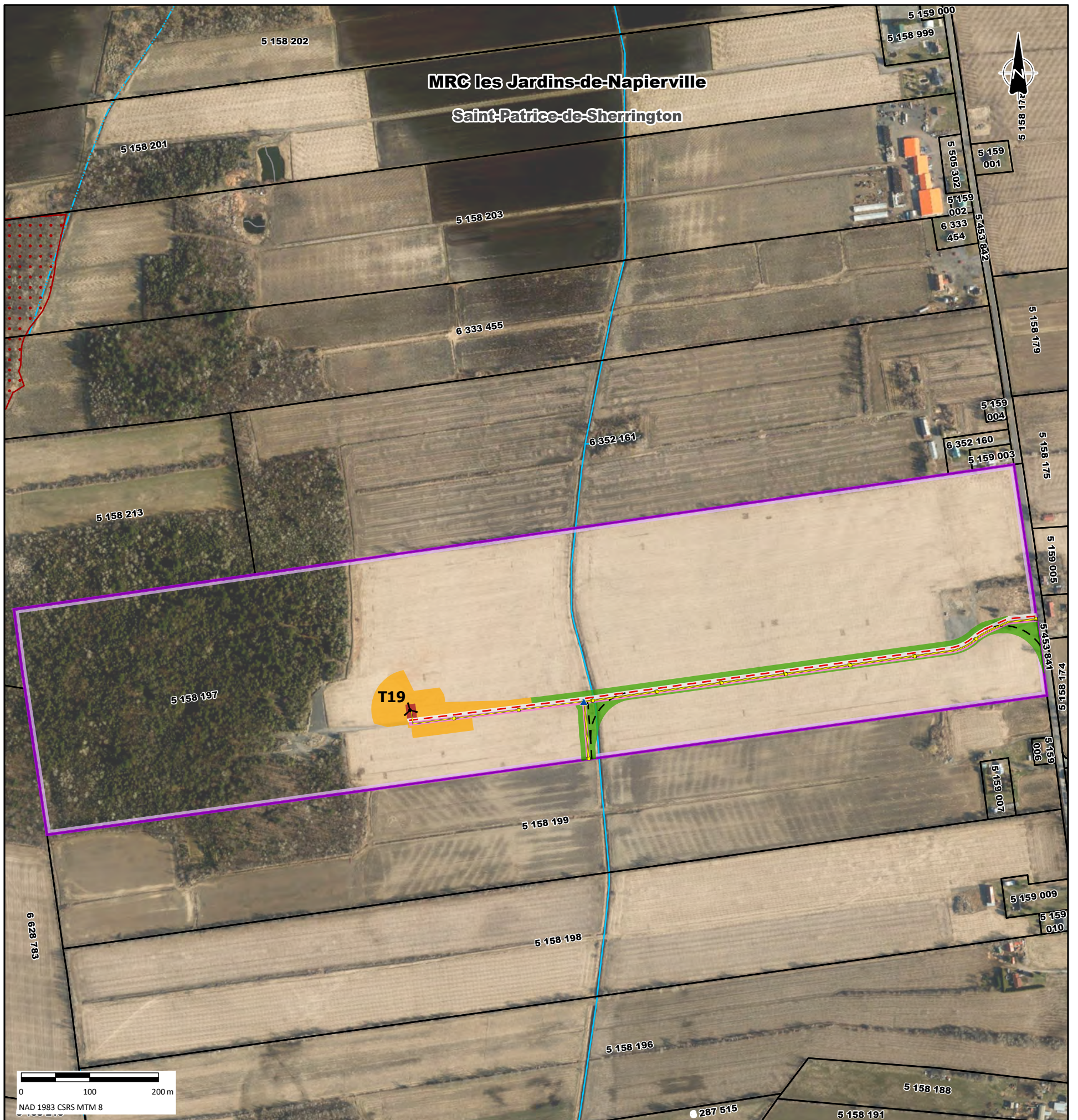
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,74 ha	(1,82 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,07 ha	(0,18 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,04 ha	(0,10 acre(s))
OPTION ALTERNATIVE		
Empreinte temporaire *		
Réseau collecteur	0,27 ha	(0,67 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,07 ha	(0,17 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

Dossier : ID-038
Propriétaire(s) : Bertrand Lamoureux

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
Cadastre : Québec
Lot(s)* : 5 158 180



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Érablière (CPTAQ)

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès existant à améliorer
- Réseau collecteur
- Boîte de jonction

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1 : 6,100
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



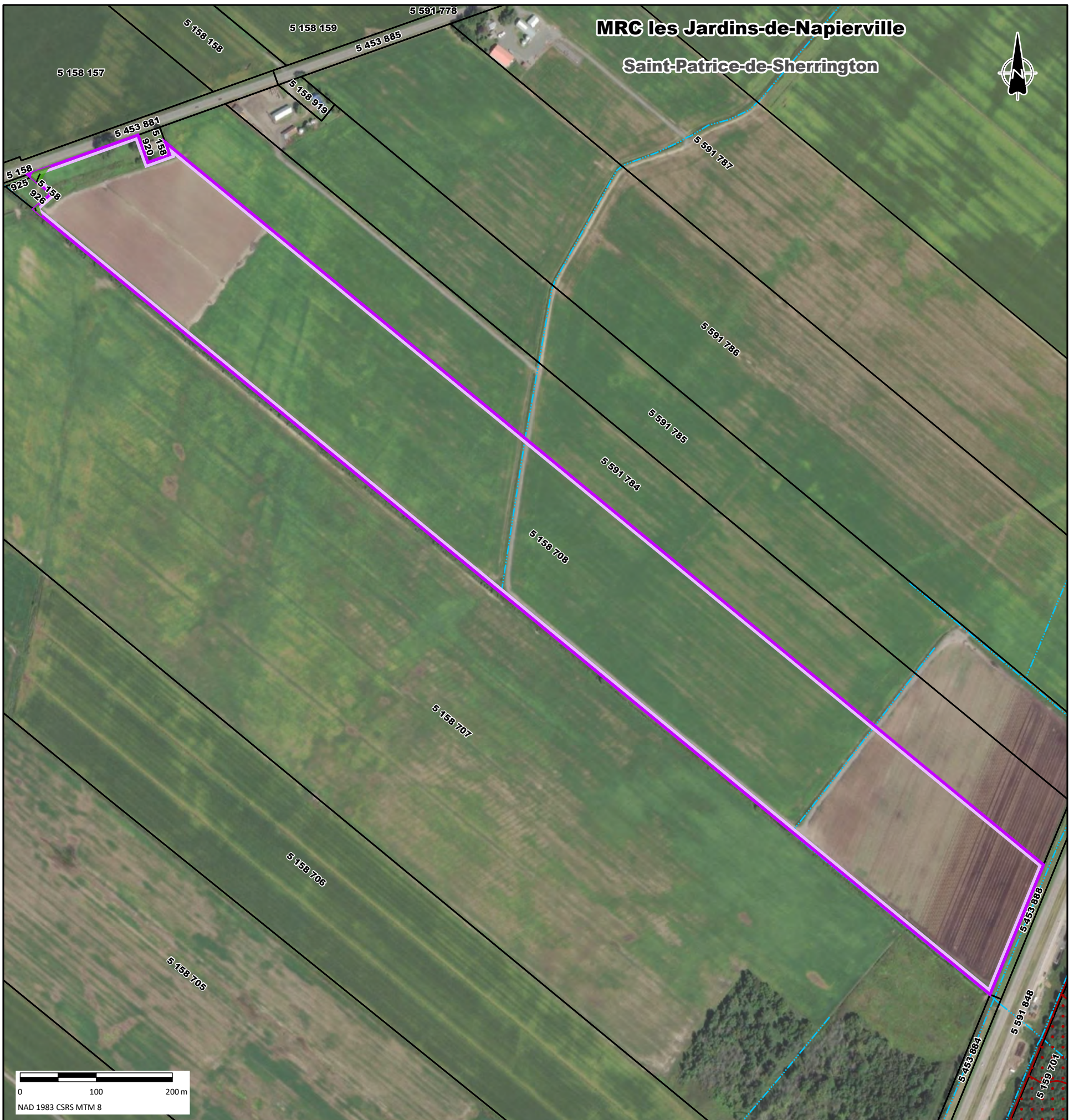
Dossier : ID-039
 Propriétaire(s) : Christian Tremblay

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 197

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,80 ha	(1,90 acre(s))
Chemin d'accès	0,96 ha	(2,37 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,66 ha	(1,63 acre(s))
Boîte de jonction	0,003 ha	(0,01 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,40 ha	(0,99 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



MRC les Jardins-de-Napierville
Saint-Patrice-de-Sherrington



0 100 200 m
 NAD 1983 CSRS MTM 8

PLAN PARCELLAIRE

MRNF (PSDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Érablière (CPTAQ)

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 5,500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *	Superficie(s)
Chemin d'accès	0,028 ha (0,55 acre(s))

Dossier : ID-040
 Propriétaire(s) : Claude Lamoureux et Micheline Remillard

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 708

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

Lot visé
 Cadastre

Composantes du projet *
 Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 2 400
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



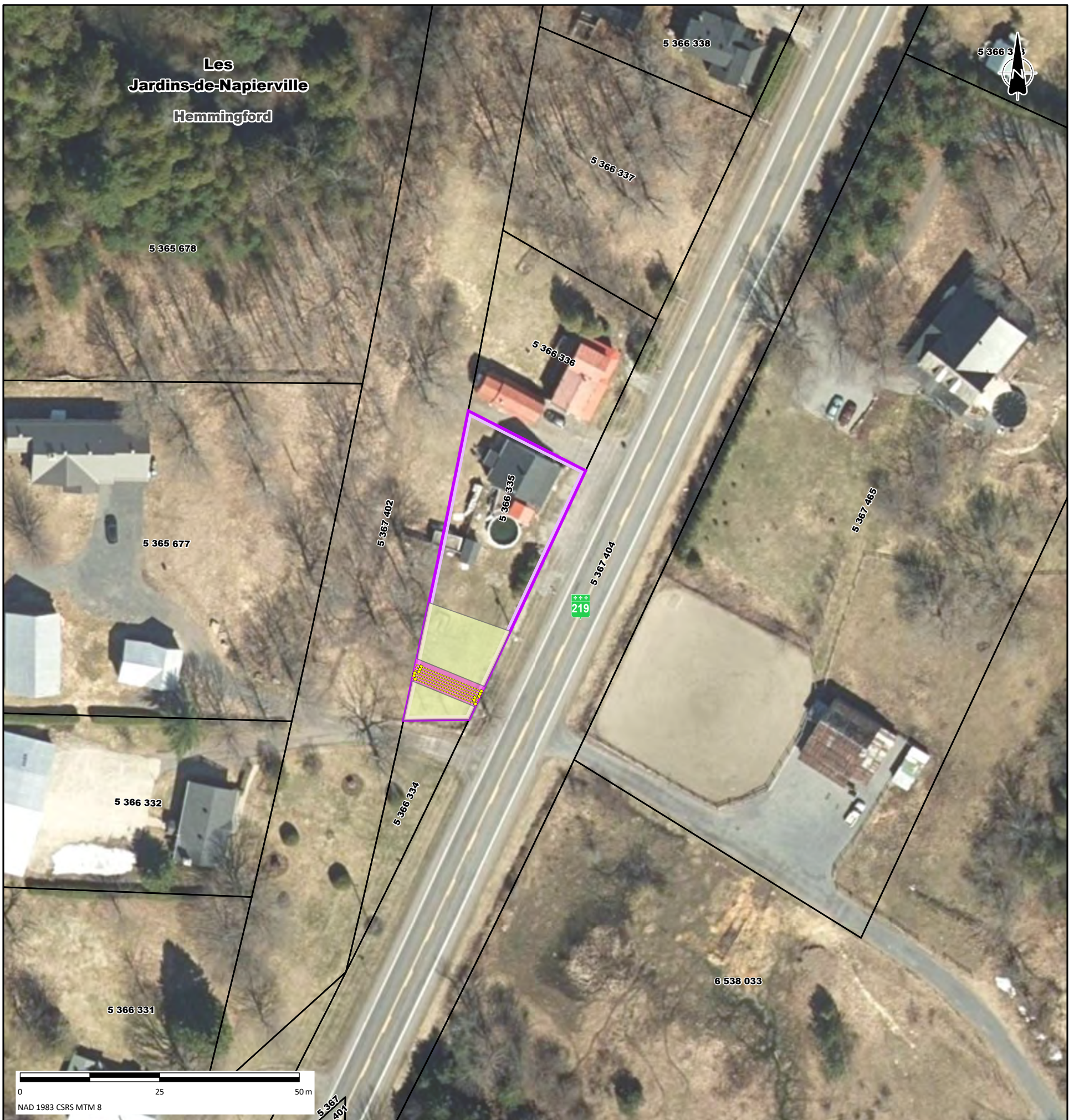
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
Réseau collecteur	0,89 ha (2,20 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **	
Réseau collecteur	0,23 ha (0,56 acre(s))

Dossier : ID-041
 Propriétaire(s) : Claudiu Halmaciu et Claudia Suciu

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 314

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources : MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

PLAN PARCELLAIRE

Composante du projet *

- Lot visé
- Cadastre
- Réseau collecteur

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 750
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE PARC ÉOLIEN LES JARDINS

Kruger Energy
 Kruger Energy Les Jardins L.P.

GROUPE CONSEIL UDA

<p>Empreinte temporaire *</p> <p>Réseau collecteur 0,02 ha (0,05 acre(s))</p> <p>Empreinte permanente remise en état **</p> <p>Réseau collecteur 0,005 ha (0,01 acre(s))</p>	<p>Dossier : ID-133</p> <p>Propriétaire(s) : M. White</p> <p>Municipalité : Hemmingford</p> <p>Cadastre : Québec</p> <p>Lot(s)* : 5 366 335</p>
--	---

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 MRNF (Forgen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2024.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale
- Érablière (CPTAQ)

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1 : 5 800
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-046
 Propriétaire(s) : Daniel Sénécal

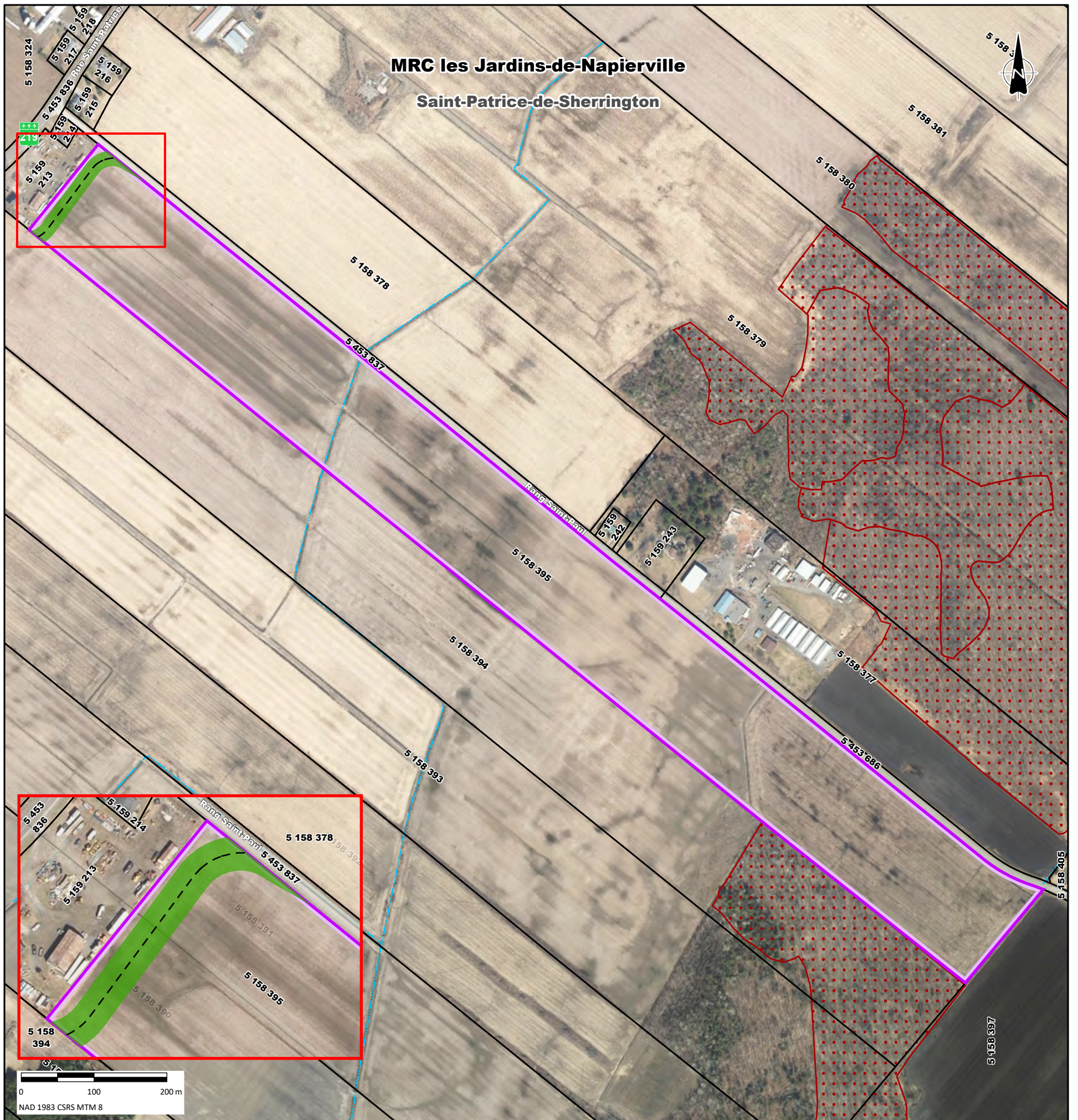
Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 993 287

OPTION ALTERNATIVE

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Réseau collecteur	0,26 ha	(0,64 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,07 ha	(0,16 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Érablière (CPTAQ)

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 5 750
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



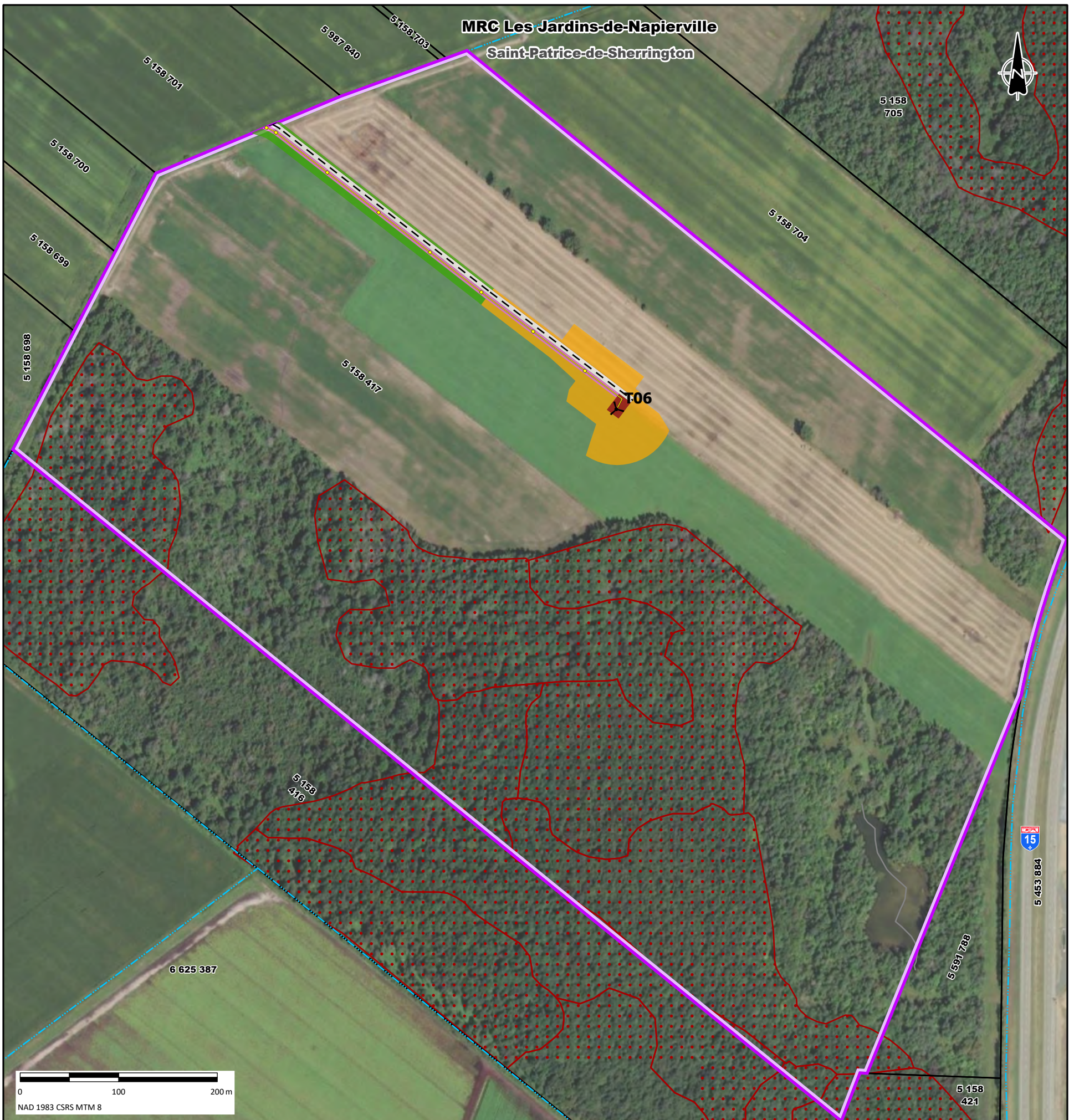
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
Chemin d'accès	0,33 ha (0,80 acre(s))

Dossier : ID-048
 Propriétaire(s) : Éric Beaudin

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 395

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Érablière (CPTAQ)

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4,250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,81 ha	(2,01 acre(s))
Chemin d'accès	0,26 ha	(0,64 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,32 ha	(0,80 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,18 ha	(0,45 acre(s))

Dossier : ID-012
 Propriétaire(s) : Alain Lestage

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 417

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources : **PLAN PARCELLAIRE**


MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Potentiel acéricole (CPTAQ)


Date : Mai 2025
 Échelle approx. : 1: 5 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE PARC ÉOLIEN LES JARDINS



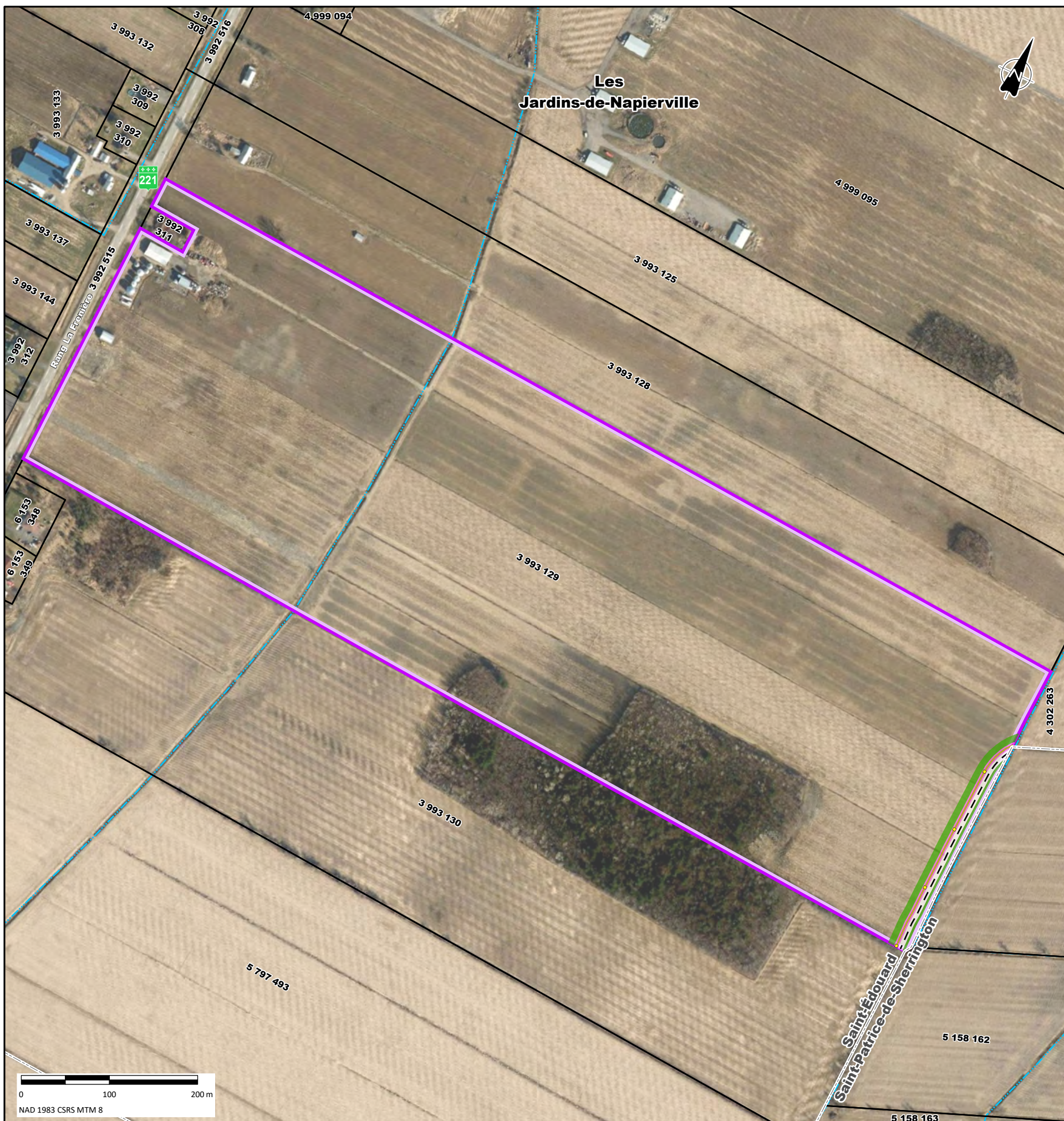
Kruger Energy
Kruger Energy Les Jardins L.P.



GROUPE
CONSEIL
UDA

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	Dossier : ID-094
 Éolienne	0,13 ha (0,32 acre(s))	Propriétaire(s) : Ferme A.M.M. Cardinal Inc.
<p style="text-align: center;">* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)</p>		Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington Cadastre : Québec Lot(s)* : 5 158 163

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale


- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire
 - Réseau collecteur

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 4 750
 * Localisé de façon approximative


NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Chemin d'accès	0,24 ha	(0,61 acre(s))
Empreinte permanente **		
 Chemin d'accès	0,18 ha	(0,44 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Réseau collecteur	0,11 ha	(0,26 acre(s))



Kruger Energy
Kruger Energy Les Jardins L.P.



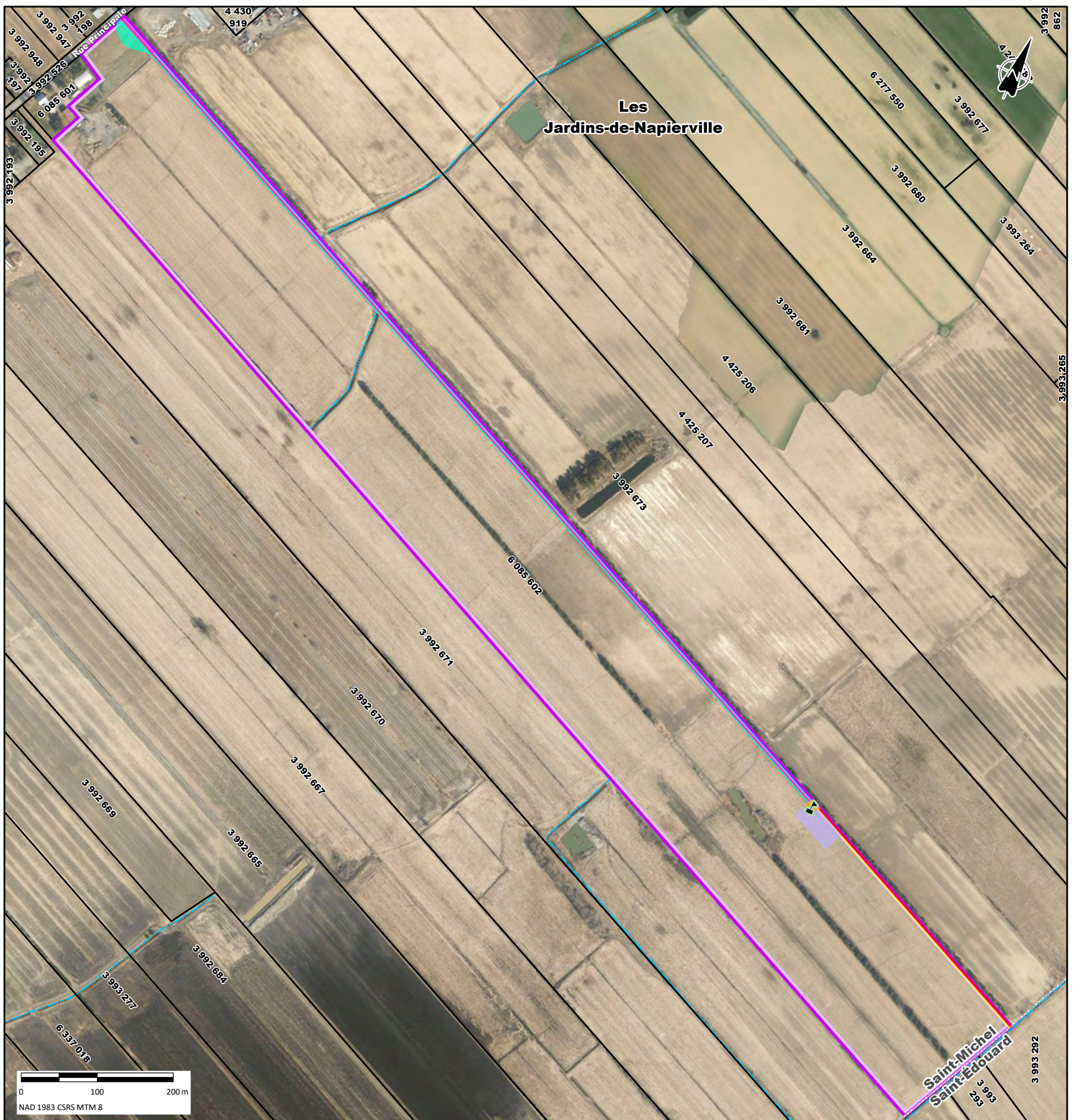
GROUPE
 CONSEIL
 UDA

Dossier : ID-013
 Propriétaire(s) : Ferme Claude Dumouchel Inc.

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 993 129

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Limite municipale

Composantes du projet *

- Mât de mesure (option 2)
- Chemin d'accès à construire

PLAN PARCELLAIRE

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 5 500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-008
 Propriétaire(s) : Ferme Denis Perrier & Fils Inc.

Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 6 085 602

OPTION ALTERNATIVE

Empreinte temporaire *

	Superficie(s)	
Chemin d'accès	0,20 ha	(0,50 acre(s))
Mât de mesure	0,14 ha	(0,34 acre(s))
Cable mât de mesure	0,08 ha	(0,19 acre(s))

Empreinte permanente **

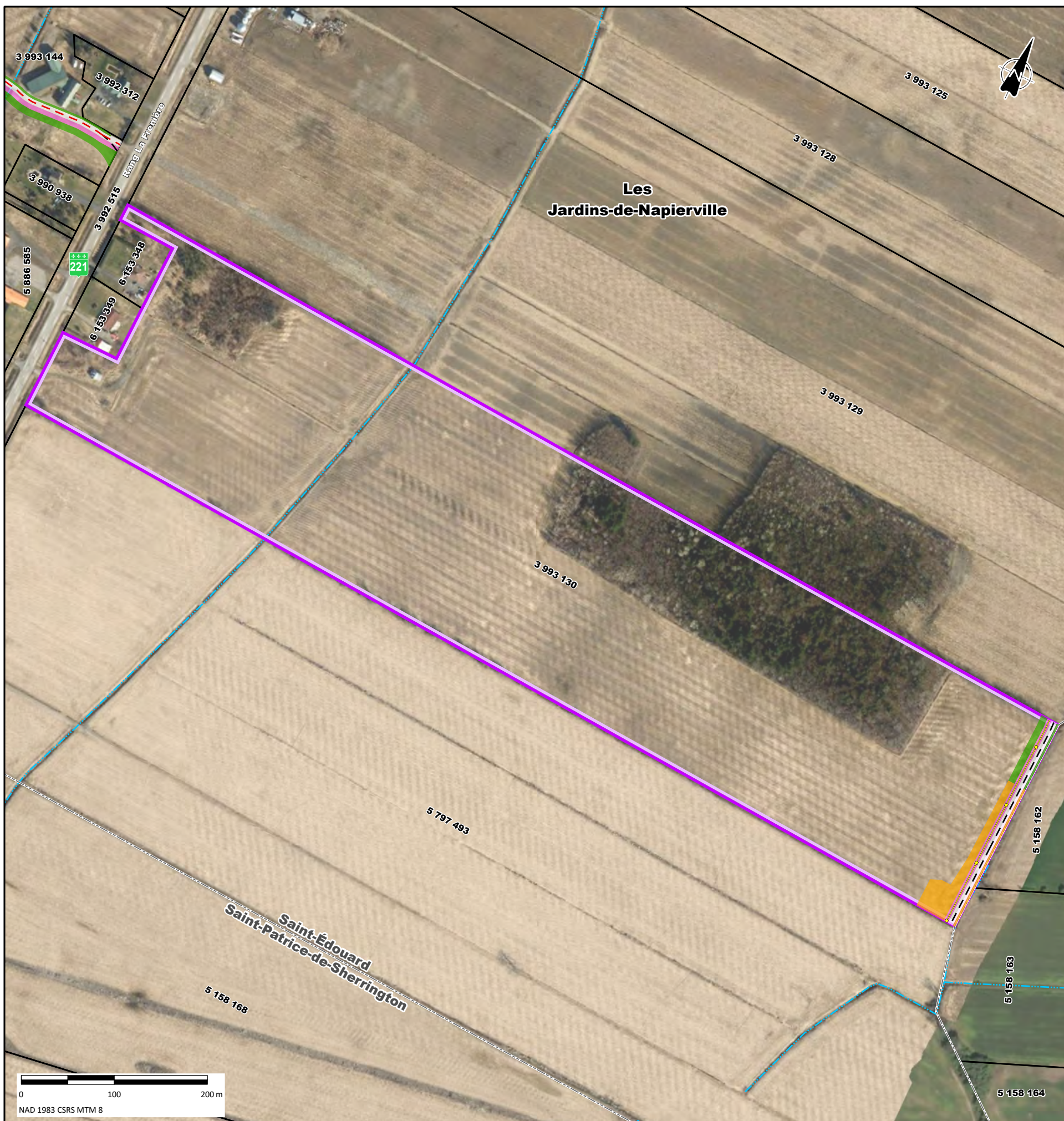
Mât de mesure	0,02 ha	(0,06 acre(s))
Chemin d'accès	0,55 ha	(1,36 acre(s))

Empreinte permanente remise en état **

Cable mât de mesure	0,08 ha	(0,19 acre(s))
---------------------	---------	-----------------

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE 5/5

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4 500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



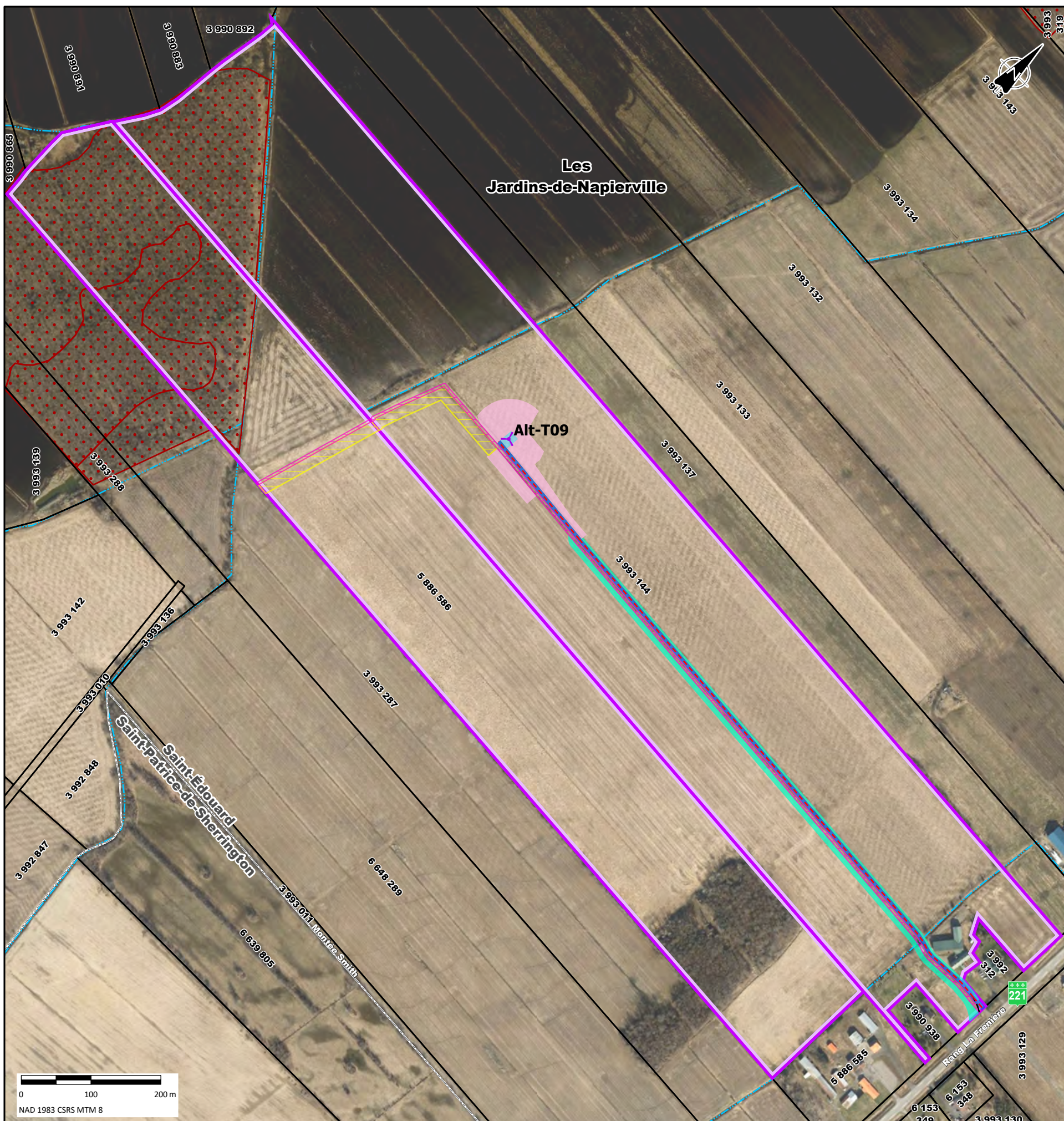
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,25 ha	(0,62 acre(s))
Chemin d'accès	0,07 ha	(0,18 acre(s))
Empreinte permanente **		
Chemin d'accès	0,17 ha	(0,42 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,10 ha	(0,24 acre(s))

Dossier : ID-001
 Propriétaire(s) : Ferme Edpa Inc.

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 993 130

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale
- Érablière (CPTAQ)

- Composantes du projet ***
- Éolienne alternative
 - Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer

PLAN PARCELLAIRE 4/5

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 6 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-001
 Propriétaire(s) : Ferme Edpa Inc.

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 993 144, 5 886 586

OPTION ALTERNATIVE

Empreinte temporaire *

	Superficie(s)	
Éolienne	0,80 ha	(1,98 acre(s))
Chemin d'accès	0,81 ha	(2,00 acre(s))
Réseau collecteur	0,65 ha	(1,59 acre(s))

Empreinte permanente **

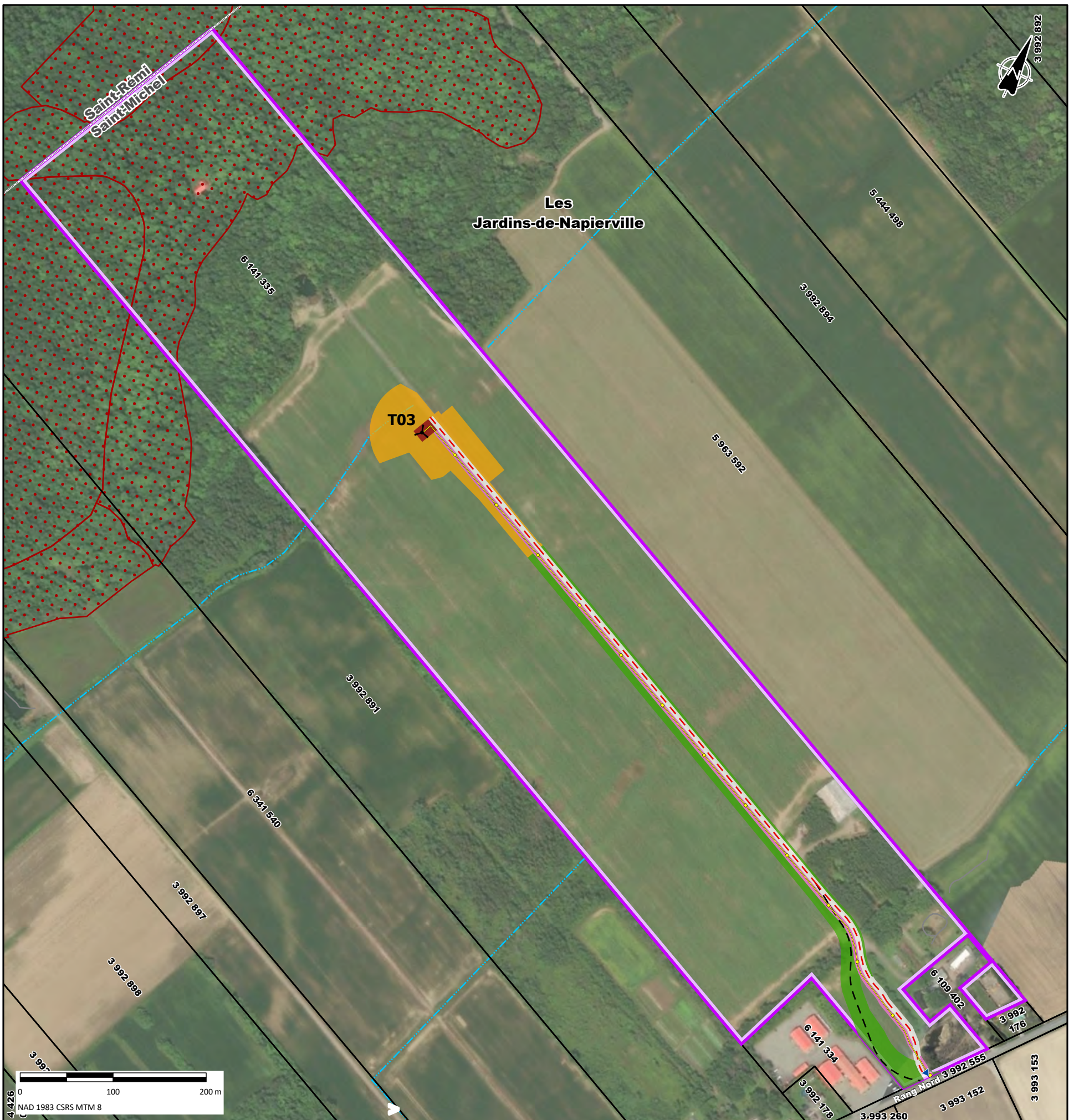
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,75 ha	(1,85 acre(s))

Empreinte permanente remise en état **

Réseau collecteur	0,59 ha	(0,05 acre(s))
-------------------	---------	-----------------

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :

MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale
- Érablière (CPTAQ)

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès existant à améliorer
- Réseau collecteur
- Boite de jonction

PLAN PARCELLAIRE 3/5

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4 500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



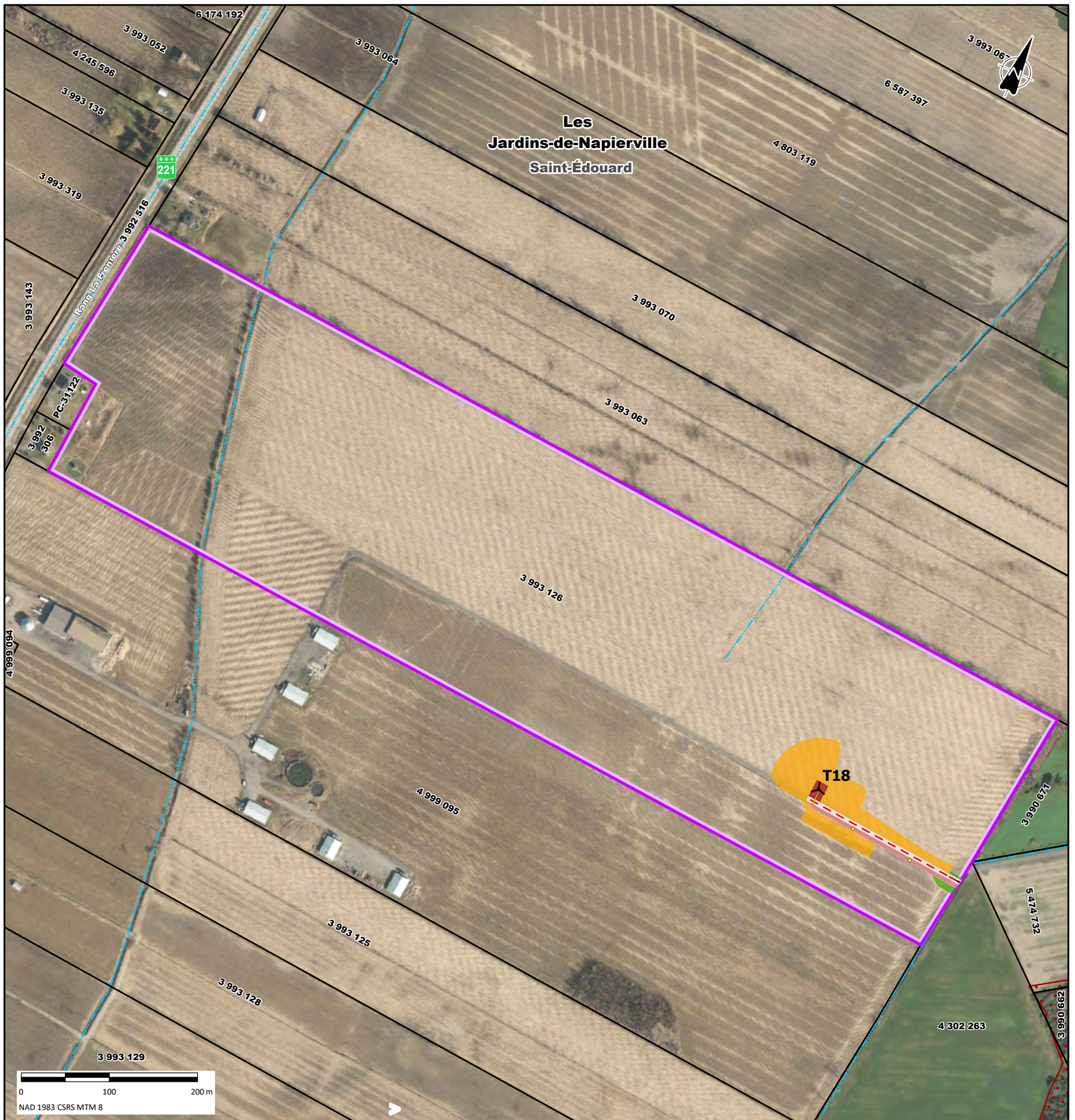
Dossier : ID-001
 Propriétaire(s) : Ferme Edpa Inc.

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 6 141 335

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,80 ha	(1,98 acre(s))
Chemin d'accès	0,86 ha	(2,12 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,63 ha	(1,55 acre(s))
Boite de jonction	0,003 ha	(0,008 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,34 ha	(0,84 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès existant à améliorer
- Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE 2/5

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4 750
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



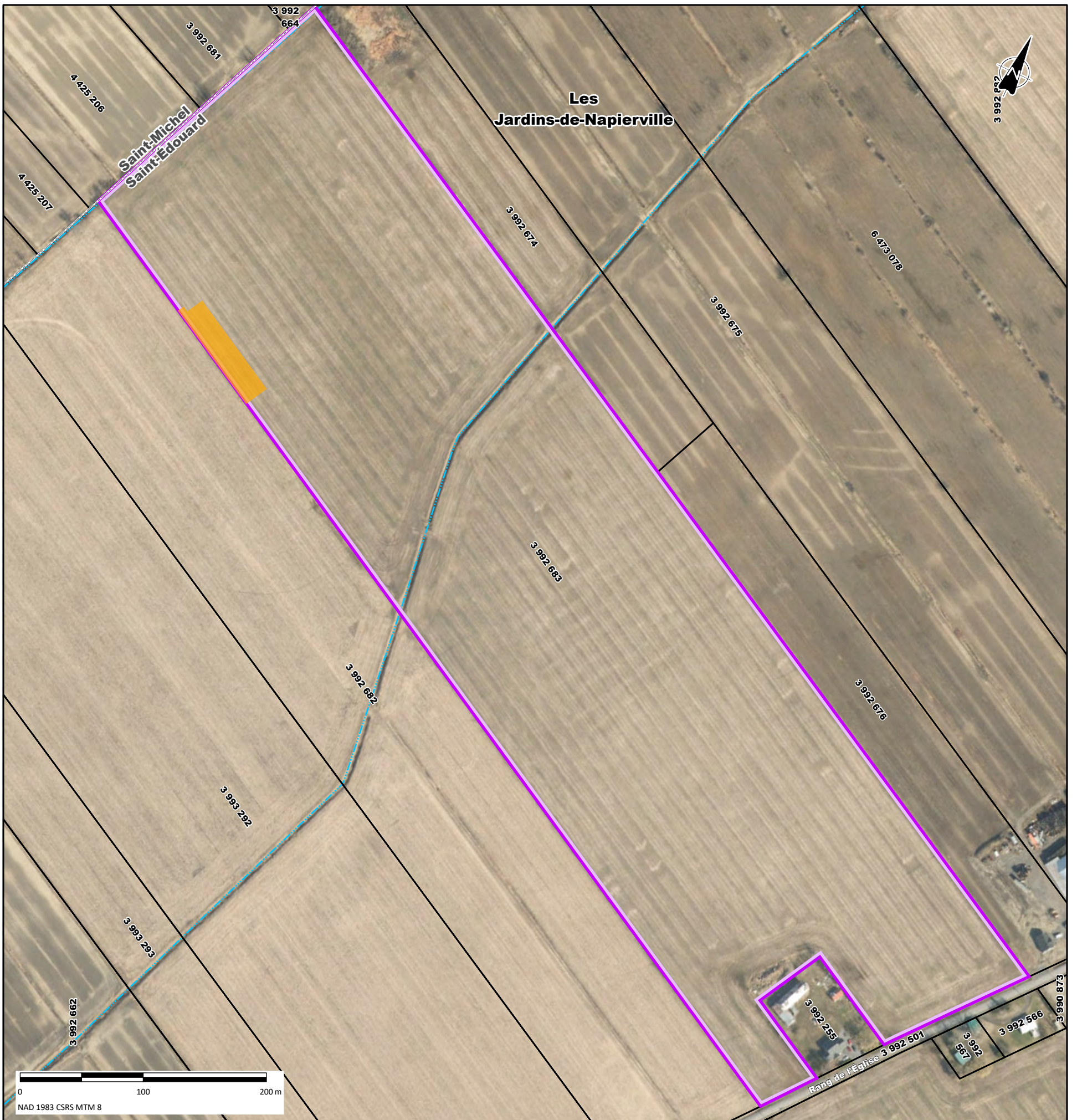
Dossier : ID-001
 Propriétaire(s) : Ferme Edpa Inc.

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 993 126


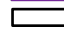


Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,81 ha	(2,01 acre(s))
Chemin d'accès	0,02 ha	(0,05 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,14 ha	(0,34 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,08 ha	(0,19 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Limite municipale

PLAN PARCELLAIRE 1/5

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 3 400
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



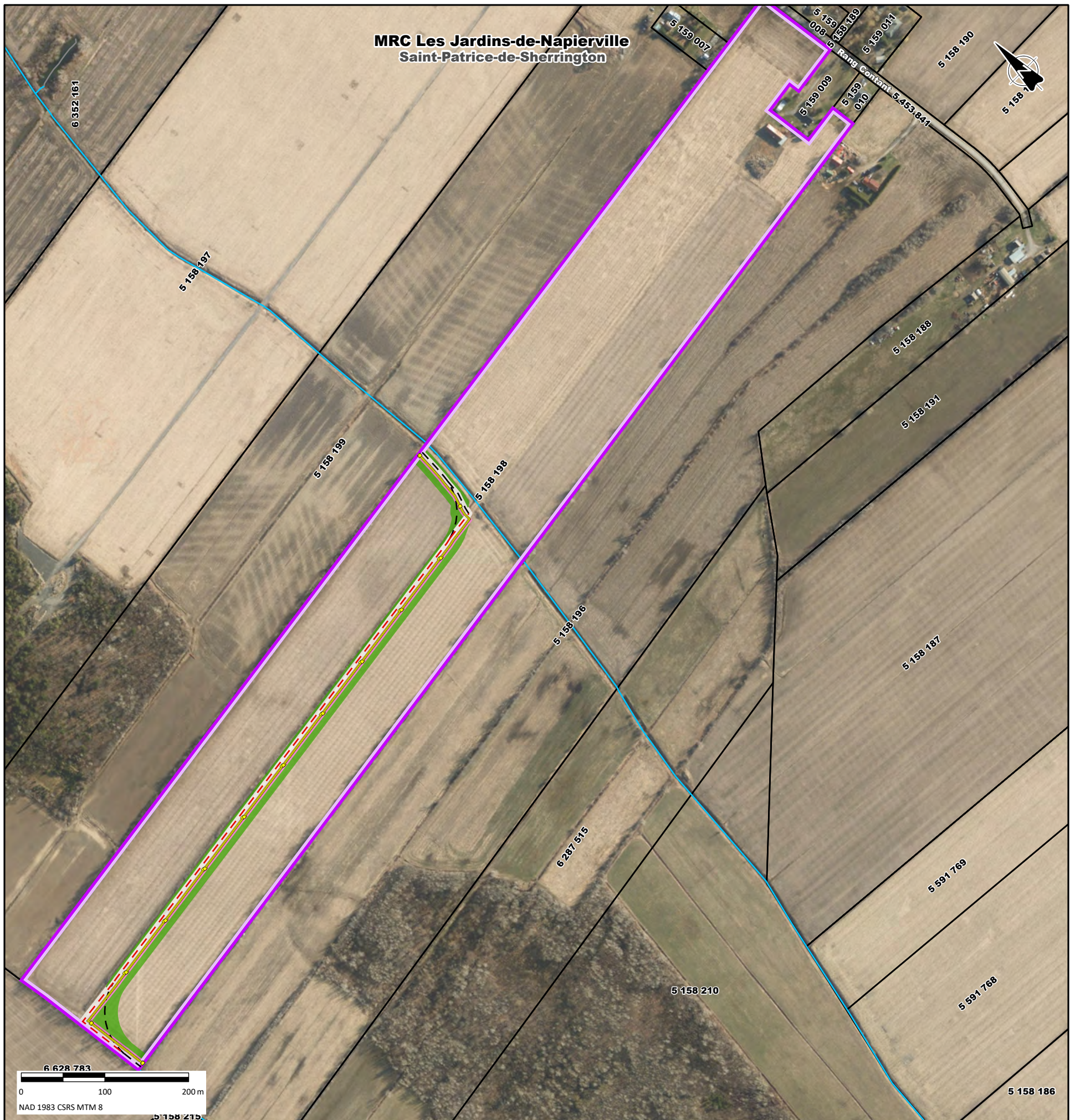
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,18 ha (0,44 acre(s))

Dossier : ID-001
 Propriétaire(s) : Ferme Edpa Inc.




Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 683


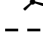


* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau permanent



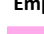
- Composantes du projet ***
-  Éolienne
 -  Chemin d'accès à construire
 -  Chemin d'accès existant à améliorer
 -  Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE


Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 5,000
 * Localisé de façon approximative


NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Chemin d'accès	0,86 ha	(2,13 acre(s))
Empreinte permanente **		
 Chemin d'accès	0,66 ha	(1,63 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Réseau collecteur	0,37 ha	(0,92 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

 **Kruger Energy**
 Kruger Energy Les Jardins L.P.

 **GROUPE CONSEIL UDA**

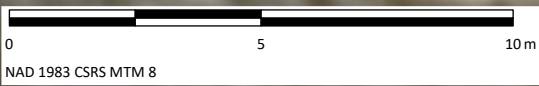
Dossier : ID-015
 Propriétaire(s) : Christian Giroux

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 198

Notes

MRC Les Jardins-de-Napierville

Saint-Patrice-de-Sherrington



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 150
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



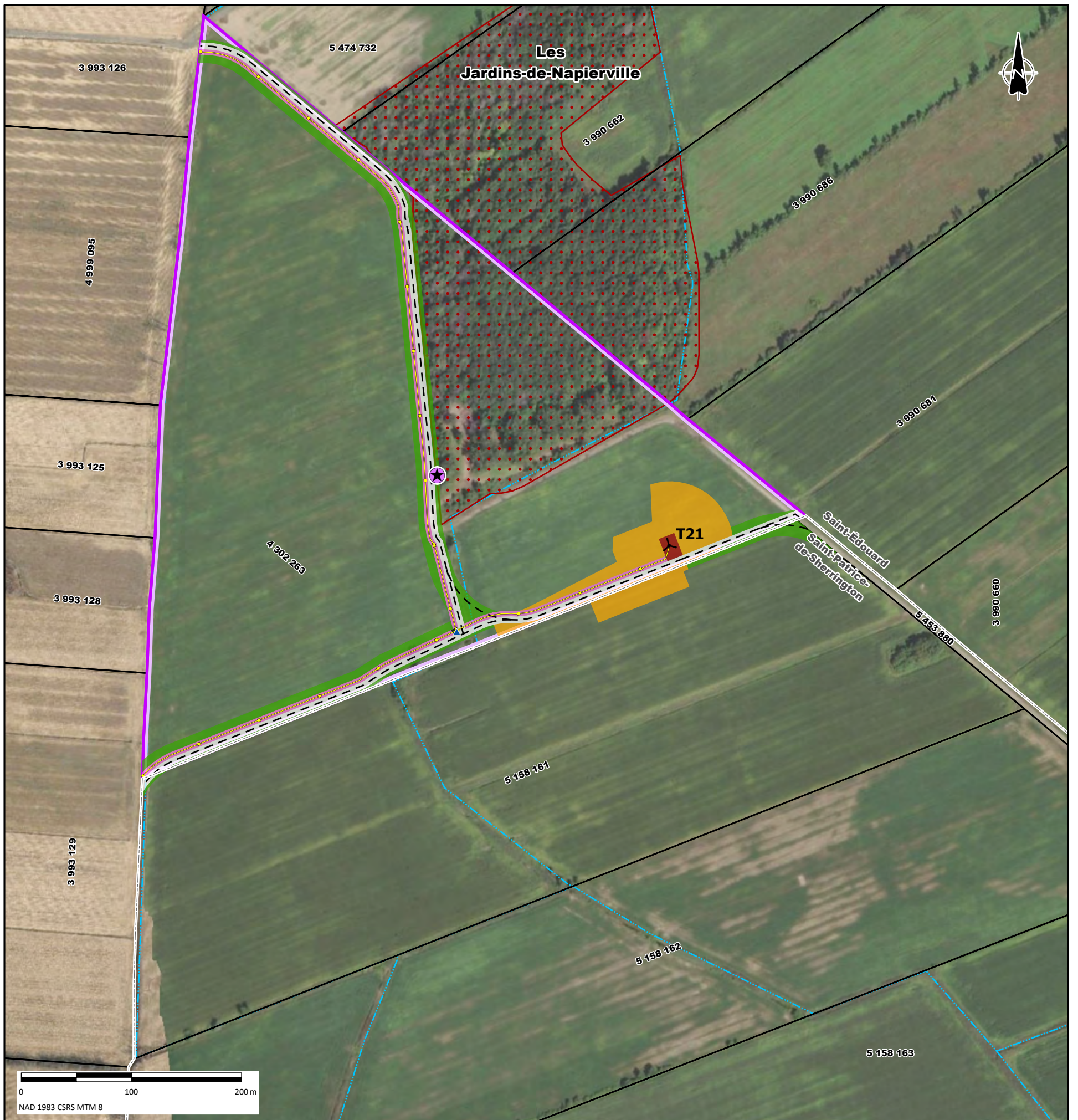
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
Chemin d'accès	0,002 ha (0,004 acre(s))
Empreinte permanente **	
Chemin d'accès	0,0008 ha (0,002 acre(s))

Dossier : ID-016
 Propriétaire(s) : Kevin Greer et Keith Greer

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 433

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 MRNF (Forgen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2024.
 Kruger (données de projet) 2025.
 Groupe conseil UDA (données d'inventaire) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Limite municipale
- Cours d'eau intermittent
- Érablière (CPTAQ)
- Peuplement forestier inventorié

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Réseau collecteur
- Boite de jonction

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1 : 3,800
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



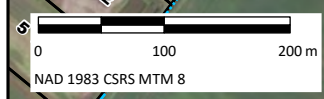
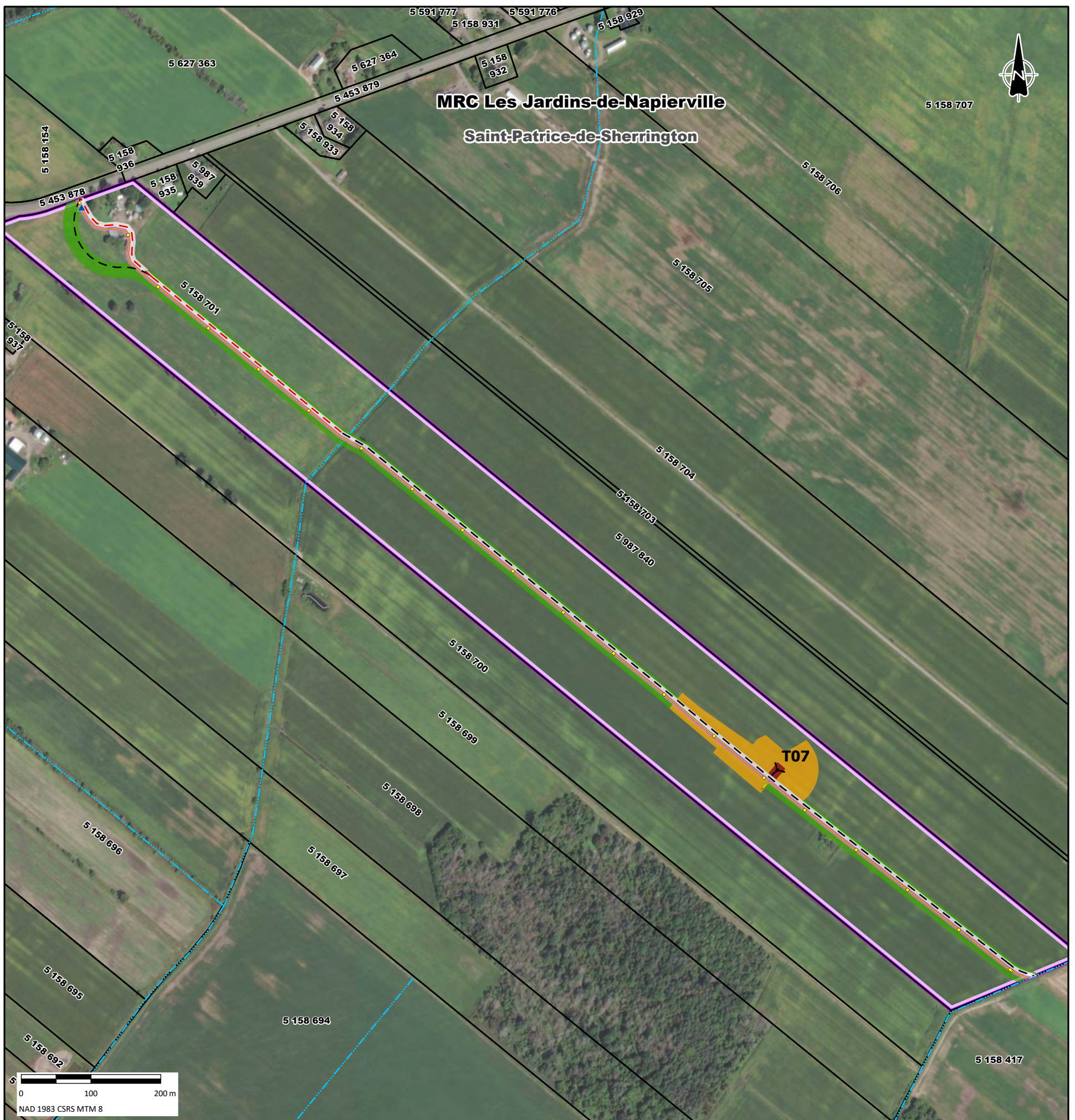
Dossier : ID-017
 Propriétaire(s) : Ferme Sillons Verts Inc.

Municipalité : Saint-Édouard, Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 4 302 263, 5 158 161

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,76 ha	(1,89 acre(s))
Chemin d'accès	1,00 ha	(2,47 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,09 acre(s))
Chemin d'accès	0,90 ha	(2,22 acre(s))
Boite de jonction	0,003 ha	(0,01 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,45 ha	(1,11 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer
 - Réseau collecteur
 - ▲ Boite de jonction

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 6,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



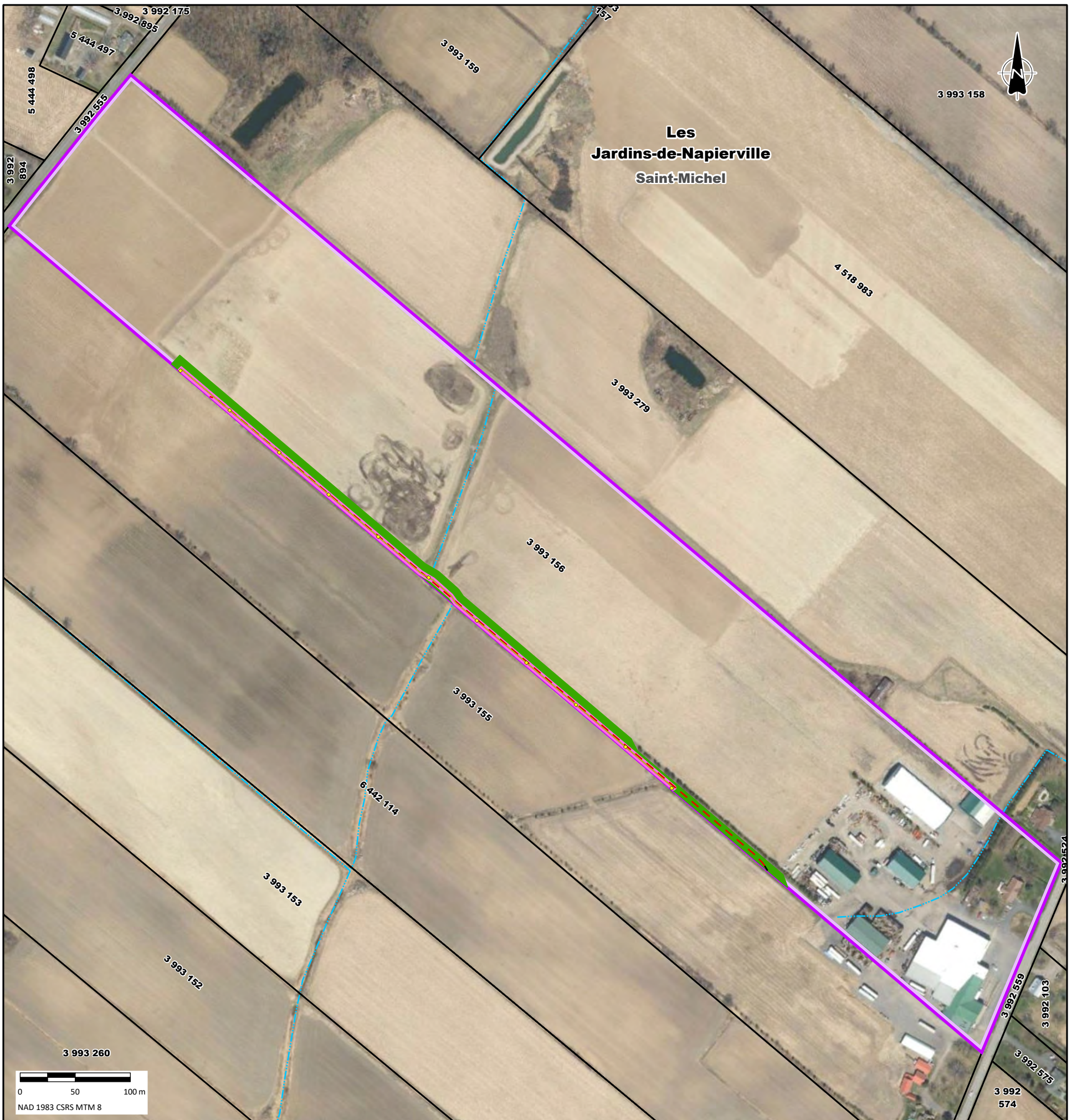
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Éolienne	0,85 ha	(2,10 acre(s))
 Chemin d'accès	1,62 ha	(4,01 acre(s))
Empreinte permanente **		
 Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
 Chemin d'accès	1,25 ha	(3,08 acre(s))
 Boite de jonction	0,003 ha	(0,01 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Réseau collecteur	0,71 ha	(1,76 acre(s))

Dossier : ID-018
 Propriétaire(s) : Jean Tétrault et Sylvia Whyte

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 701

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Réseau collecteur
 - Chemin existant à améliorer

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1 : 3,800
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

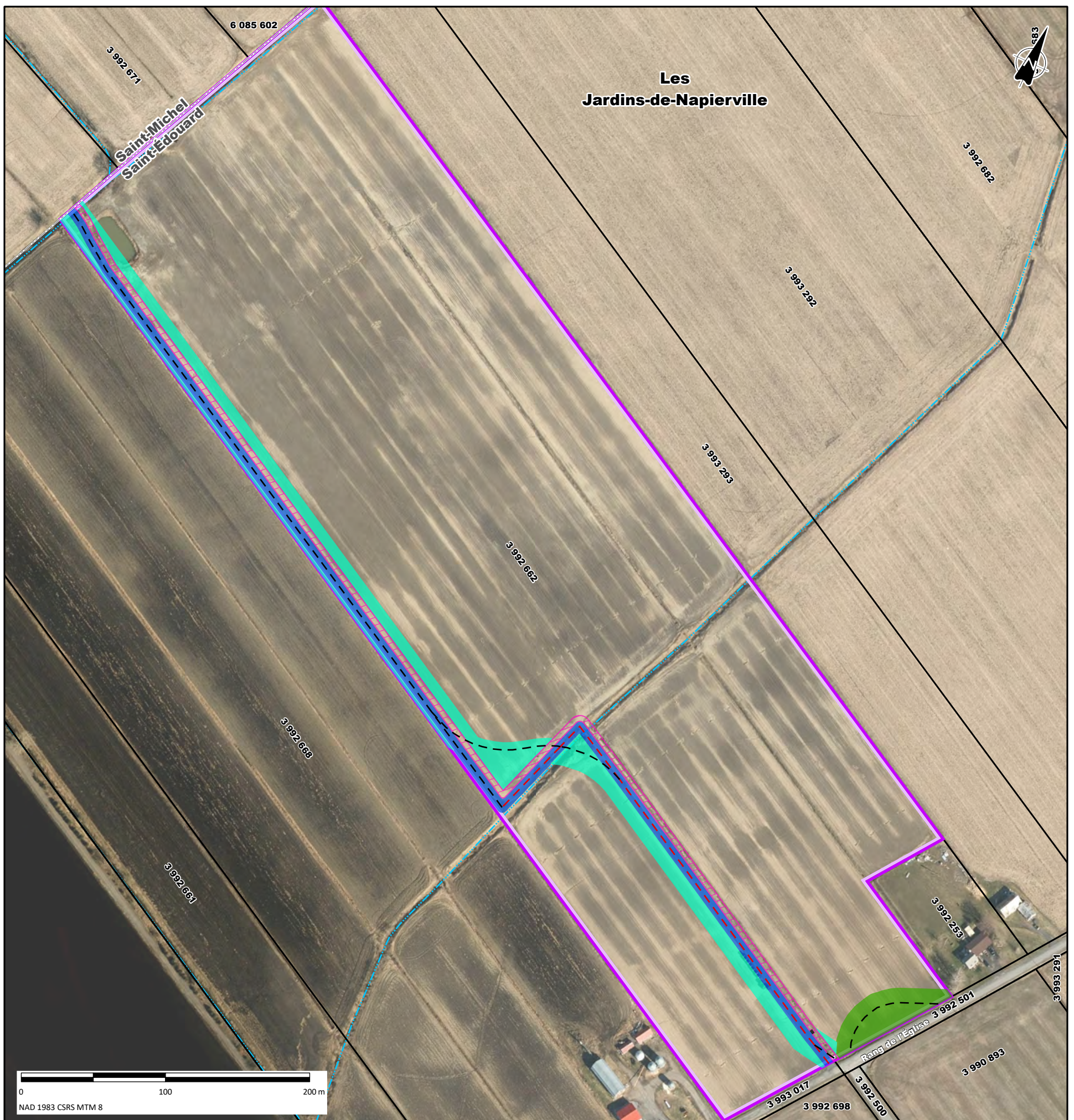


Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Chemin d'accès	0,55 ha	(1,35 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,24 ha	(0,78 acre(s))

Dossier : ID-051
Propriétaire(s) : Florence Goyette
Municipalité : Saint-Michel
Cadastre : Québec
Lot(s)* : 3 993 156

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire
 - Chemin existant à améliorer

PLAN PARCELLAIRE 2 DE 2

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 2 900
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



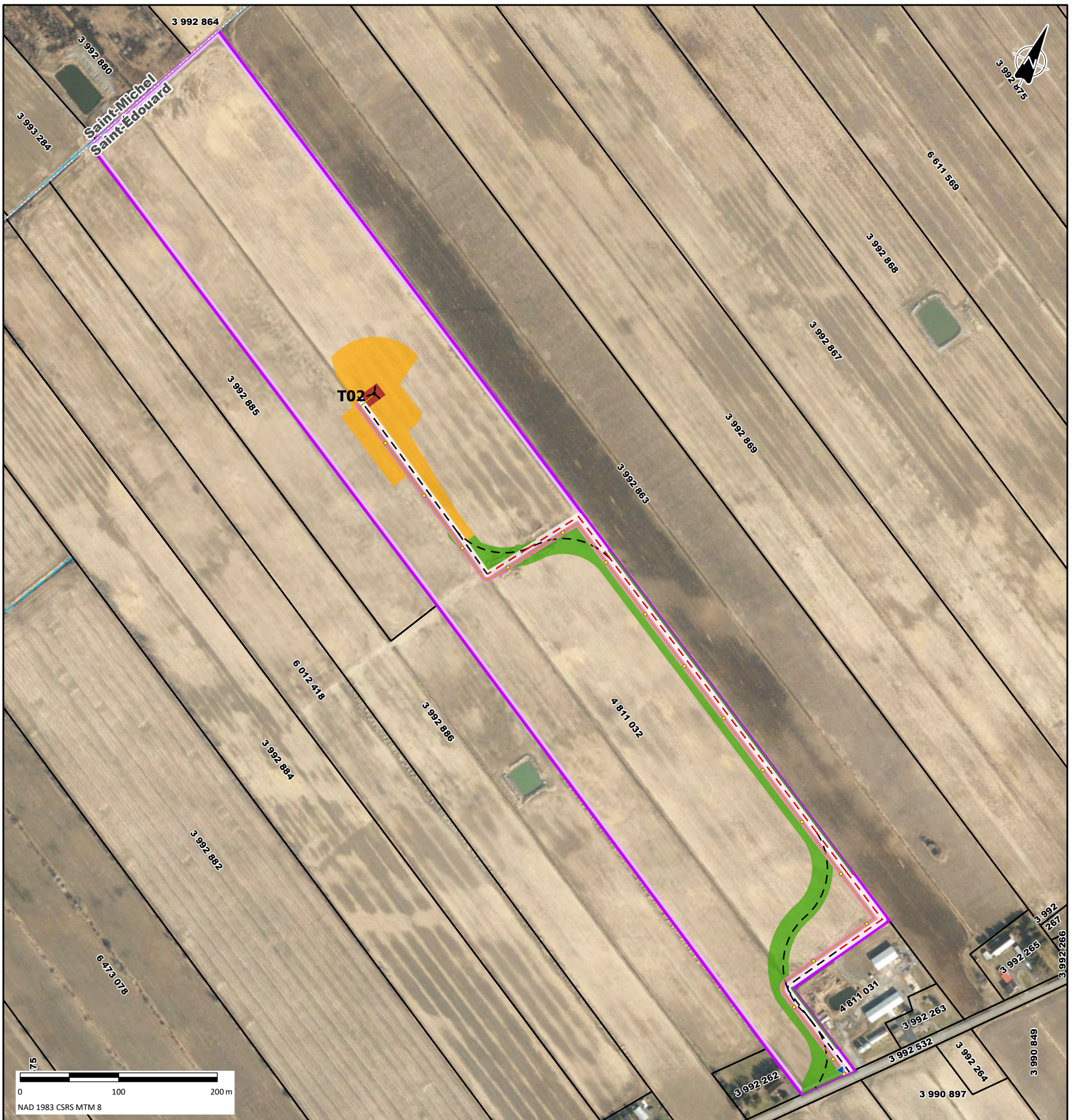
Dossier : ID-019
 Propriétaire(s) : Florian Robert & Fils Inc.

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 662

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Chemin d'accès	0,18 ha	(0,44 acre(s))
OPTION ALTERNATIVE		
Chemin d'accès	0,80 ha	(1,97 acre(s))
Empreinte permanente **		
Chemin d'accès	0,62 ha	(1,52 acre(s))
Boîte de jonction	0,001 ha	(0,001 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,35 ha	(0,87 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE 1 DE 2

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès existant à améliorer
- Réseau collecteur
- Boite de jonction

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4,250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *		Superficie(s)	
	Éolienne	0,81 ha	(2,00 acre(s))
	Chemin d'accès	1,00 ha	(2,47 acre(s))
Empreinte permanente **			
	Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
	Chemin d'accès	0,75 ha	(1,85 acre(s))
	Boite de jonction	0,003 ha	(0,01 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **			
	Réseau collecteur	0,42 ha	(1,04 acre(s))

Dossier : ID-019
 Propriétaire(s) : Florian Robert & Fils Inc.

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 4 811 032

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources : MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024. MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024. MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023. MRNF (DGAC, cadastre) 2025. Kruger (données de projet) 2025. ESRI (Basemap) 2020.

PLAN PARCELLAIRE

- Composantes du projet ***
- - - Chemin d'accès à construire
 - Réseau collecteur

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

Date : Mars 2025
Échelle approx. : 1: 3,000
* Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,01 ha	(0,03 acre(s))
Chemin d'accès	0,69 ha	(1,70 acre(s))
Empreinte permanente **		
Chemin d'accès	0,50 ha	(1,24 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,29 ha	(0,71 acre(s))

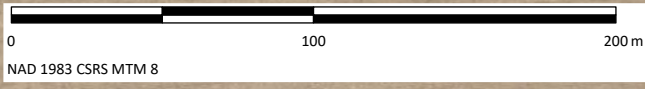
Dossier : ID-034
Propriétaire(s) : Fritz Gfeller

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
Cadastre : Québec
Lot(s)* : 5 158 178

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

MRC les Jardins-de-Napierville



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 2,500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



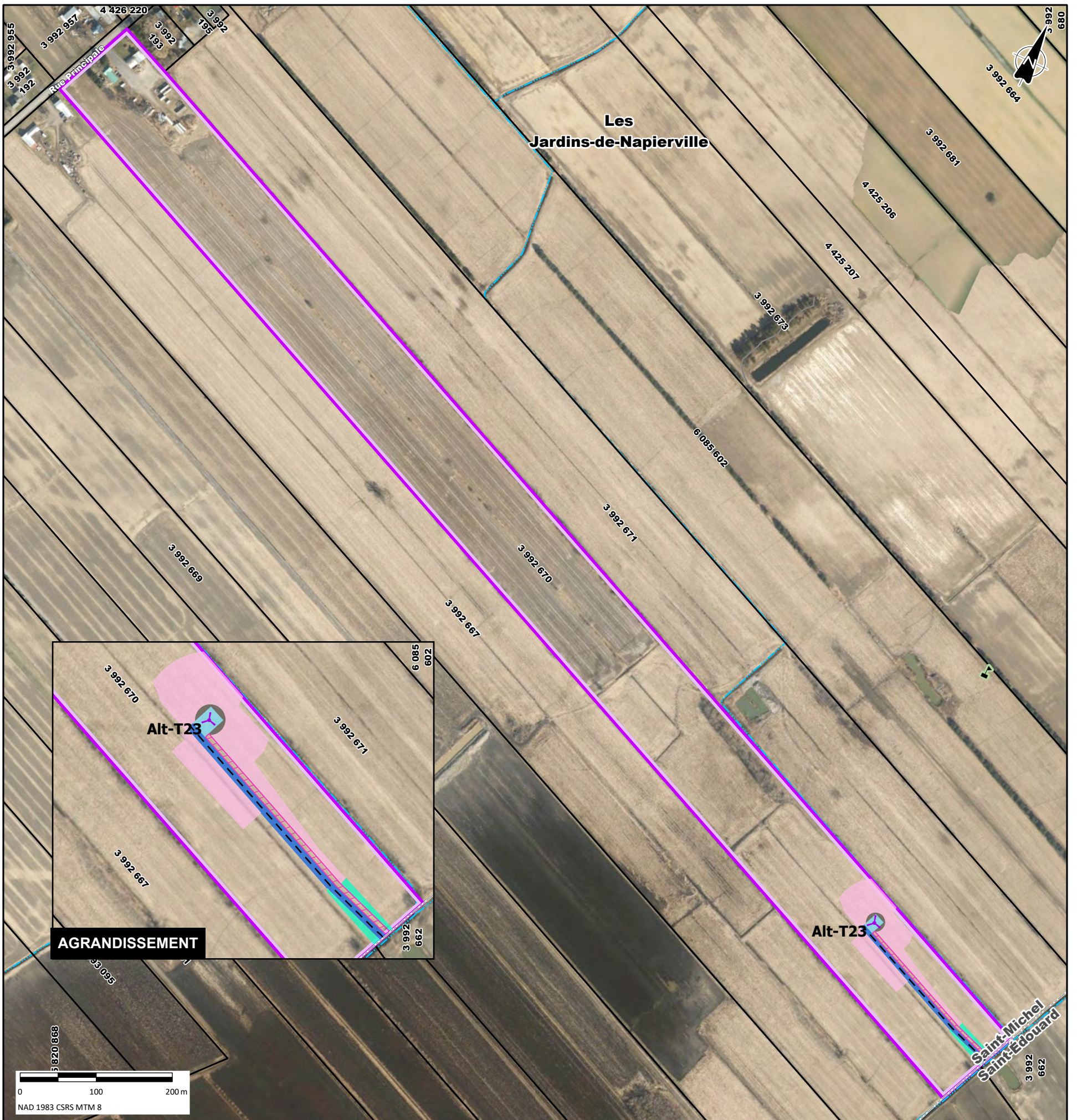
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,073 ha (0,18 acre(s))
 Chemin d'accès	0,002 ha (0,005 acre(s))

Dossier : ID-034
 Propriétaire(s) : Fritz Gfeller

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 847

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Composantes du projet ***
- Lot visé
 - Cadastre
 - Cours d'eau intermittent
 - Limite municipale
 - Éolienne alternative
 - Chemin d'accès à construire

PLAN PARCELLAIRE

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 5 500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



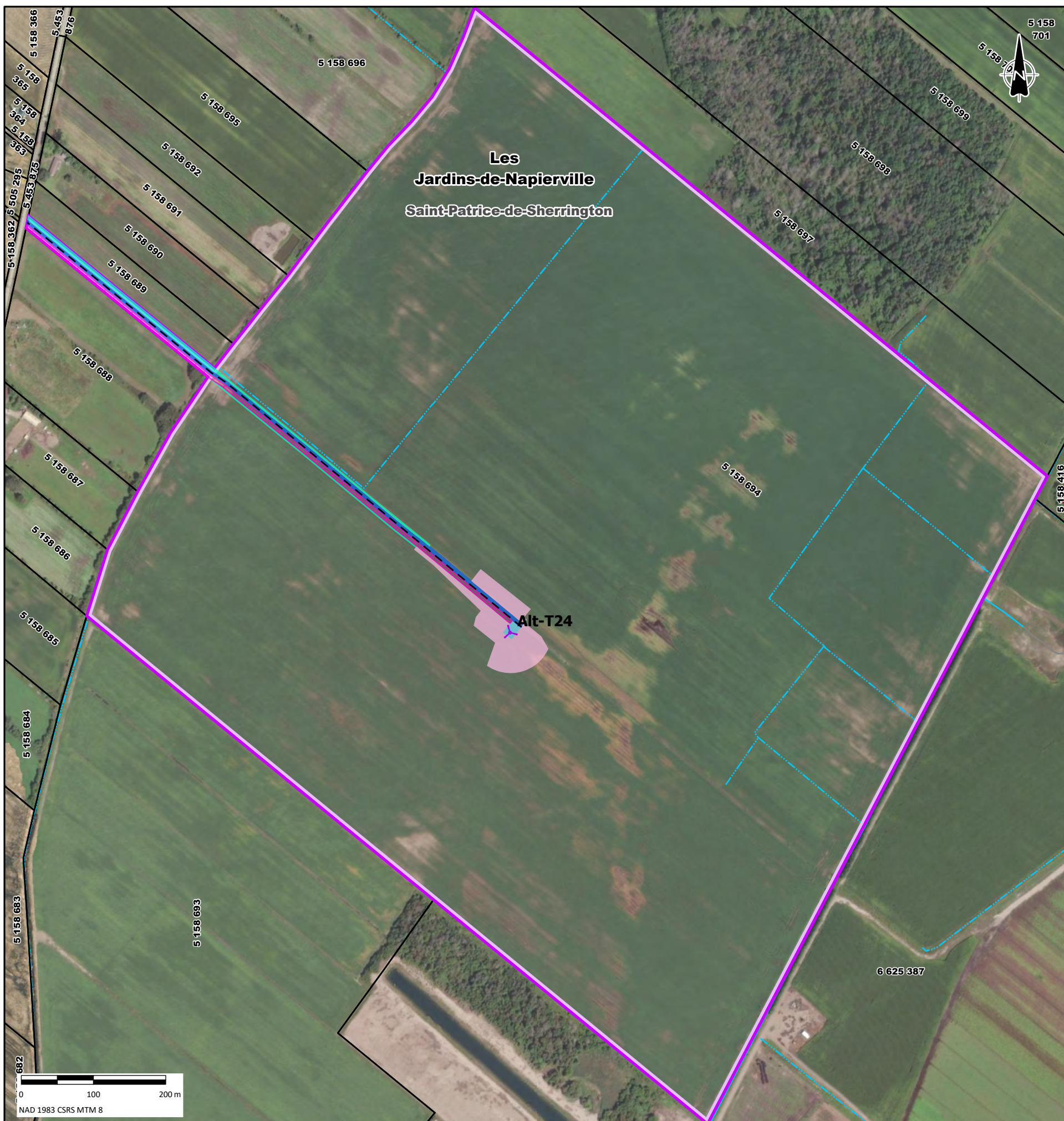
Dossier : ID-052
 Propriétaire(s) : Georges Cardinal

Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 670





OPTION ALTERNATIVE	Empreinte temporaire *	Superficie(s)
Éolienne		0,69 ha (1,72 acre(s))
Chemin d'accès		0,05 ha (0,12 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne		0,03 ha (0,08 acre(s))
Chemin d'accès		0,17 ha (0,41 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Éolienne		0,02 ha (0,05 acre(s))
Réseau collecteur		0,09 ha (0,22 acre(s))



* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Cours d'eau permanent

- Composantes du projet ***
-  Éolienne alternative
 -  Chemin d'accès à construire

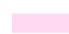


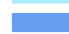

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1 : 5,800
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



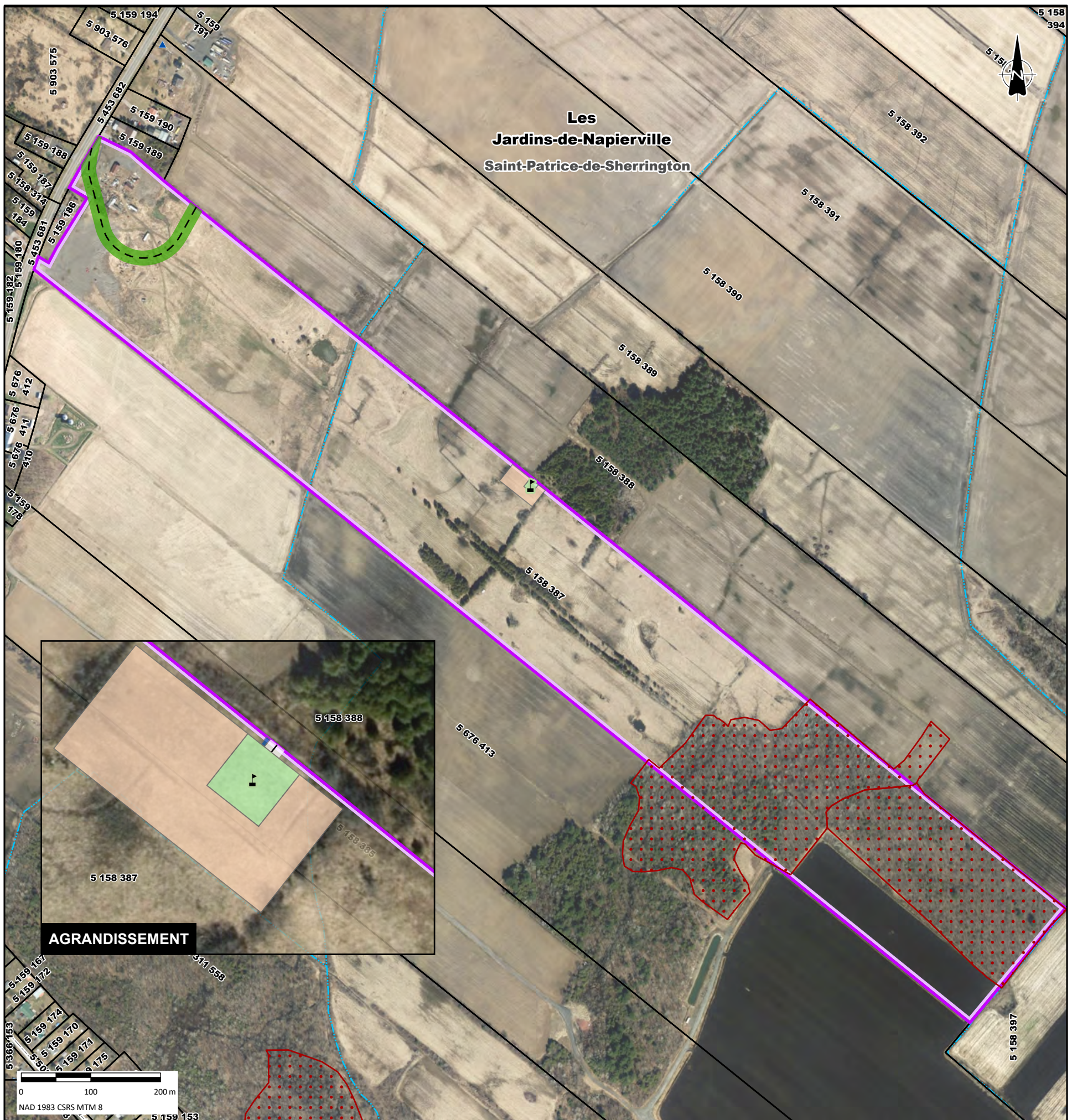
OPTION ALTERNATIVE		Superficie(s)	
Empreinte temporaire *			
	Éolienne	0,79 ha	(1,96 acre(s))
	Chemin d'accès	0,29 ha	(0,73 acre(s))
Empreinte permanente **			
	Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
	Chemin d'accès	0,62 ha	(1,53 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **			
	Réseau collecteur	0,34 ha	(0,85 acre(s))

Dossier : ID-022
 Propriétaire(s) : Immeubles Maval Inc.

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 694

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 CPTAQ (Potentiel acéricole) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Potentiel acéricole (CPTAQ)

- Composantes du projet ***
- Mât de mesure
 - Chemin d'accès à construire

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 6,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Mât de mesure	0,16 ha	(0,39 acre(s))
Chemin d'accès	0,62 ha	(1,52 acre(s))
Empreinte permanente **		
Mât de mesure	0,02 ha	(0,06 acre(s))
Chemin d'accès	0,001 ha	(0,002 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Cable mât de mesure	0,0002 ha	(0,001 acre(s))

Kruger Energy Les Jardins L.P.

GROUPE CONSEIL UDA

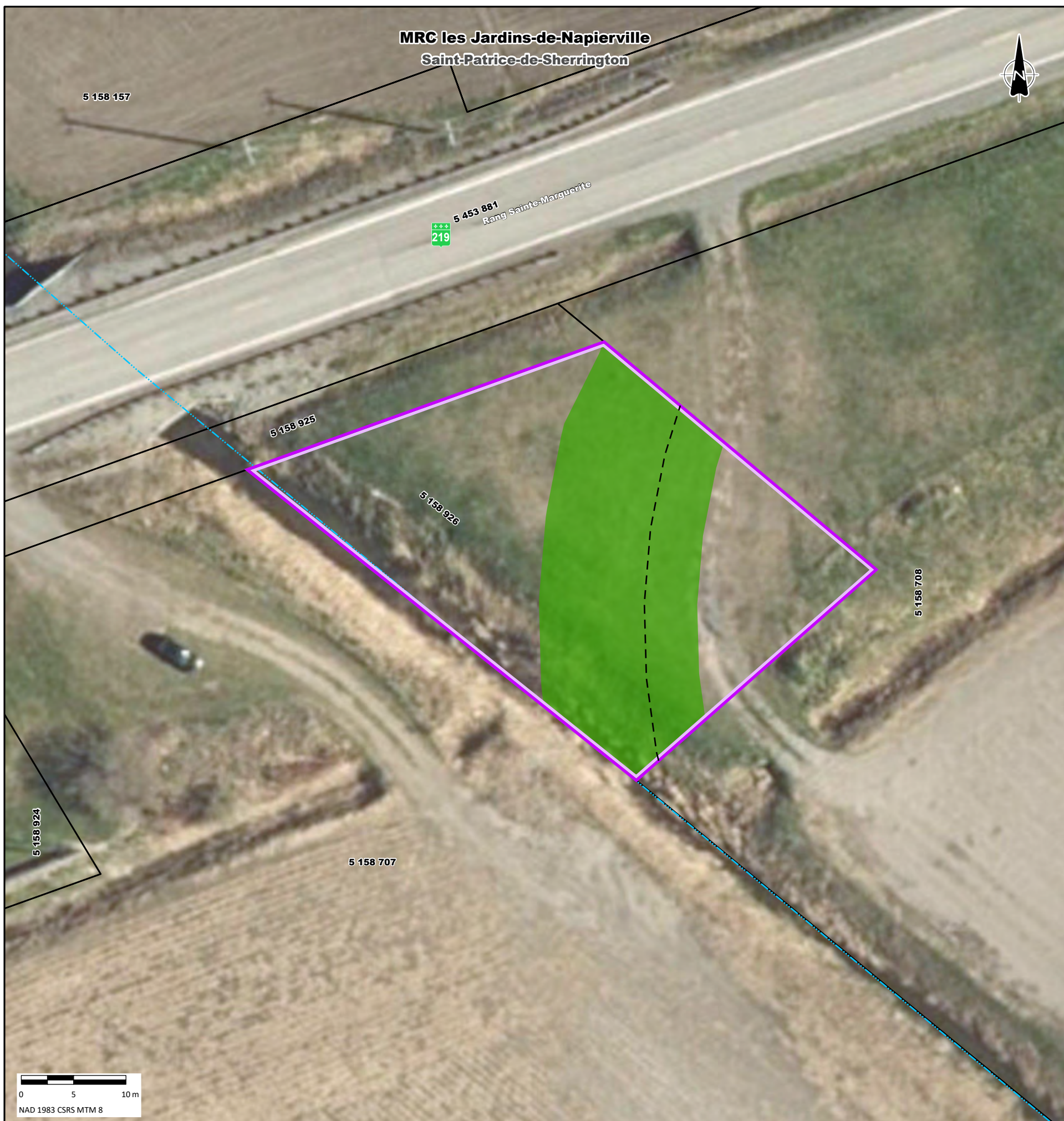
Dossier : ID-057
 Propriétaire(s) : Ioan Suci

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 387

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

MRC les Jardins-de-Napierville
Saint-Patrice-de-Sherrington



Sources :
MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
Kruger (données de projet) 2025.
ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
Échelle approx. : 1: 400
* Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-058
Propriétaire(s) : Isabelle Beaudin

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
Cadastre : Québec
Lot(s)* : 5 158 926

Empreinte temporaire *

Superficie(s)
0,05 ha (0,13 acre(s))

Chemin d'accès

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

Les
Jardins-de-Napierville
Saint-Patrice-de-Sherrington



5 903 575

5 159 187

5 159 188

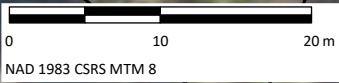
5 158 314

5 159 184

5 453 682
Rue Saint-Patrice

5 453 681

5 159 186



Sources :

MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
Kruger (données de projet) 2025.
ESRI (Basemap) 2020.

Lot visé
 Cadastre

Composantes du projet *

Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Avril 2025
Échelle approx. : 1: 500
* Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



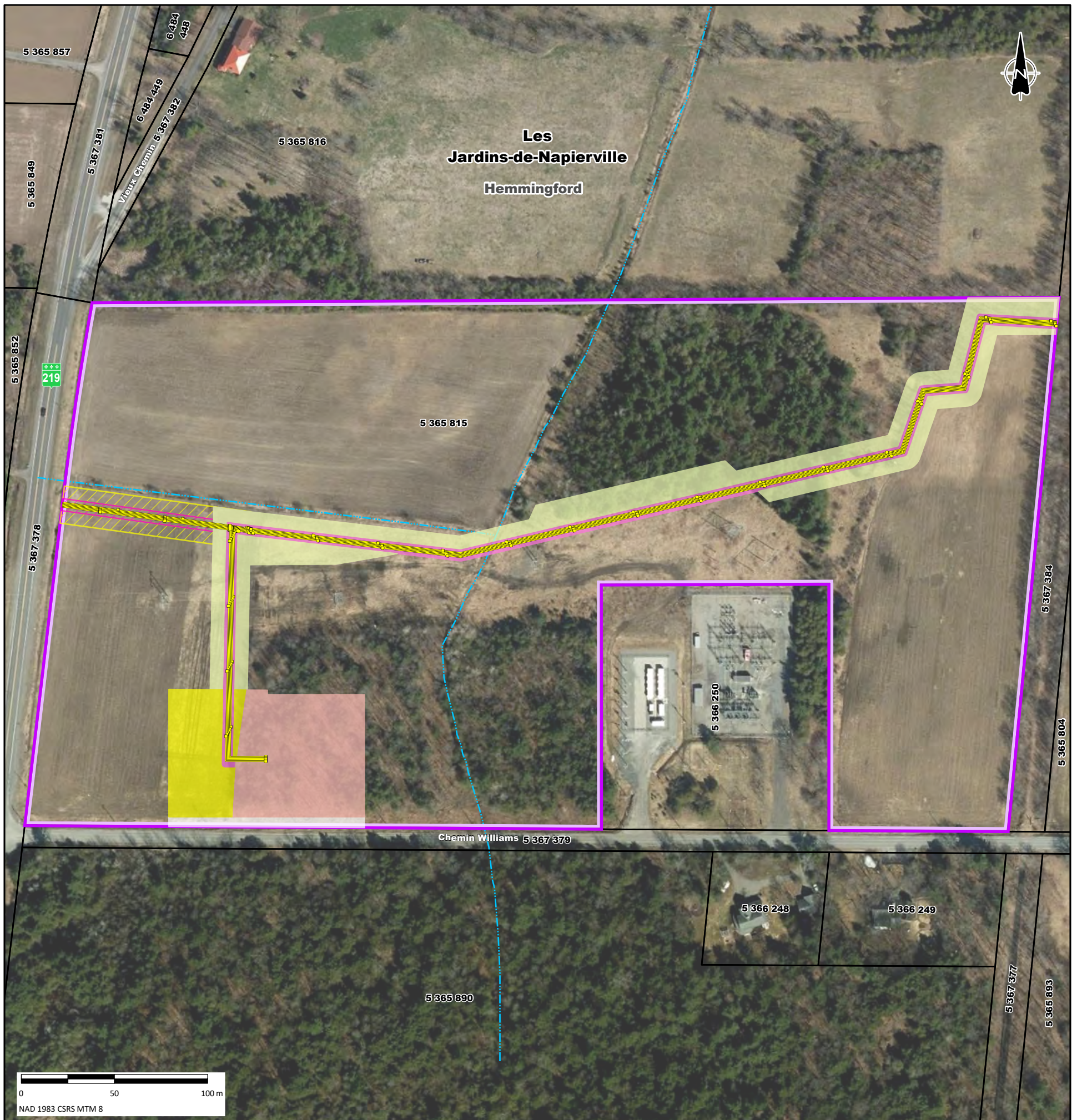
Dossier : ID-059
Propriétaire(s) : Iulia Halmaciu et William Halmaciu

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
Cadastre : Québec
Lot(s)* : 5 159 187

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Réseau collecteur	0,14 ha	(0,36 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,05 ha	(0,12 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Réseau collecteur

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 2 250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Empreinte temporaire *		<u>Superficie(s)</u>		
 Poste de transformation		0,22 ha	(0,55 acre(s))	
 Réseau collecteur		0,75 ha	(1,86 acre(s))	
Empreinte permanente **				
 Poste de transformation		0,45 ha	(1,11 acre(s))	
 Chemin d'accès		0,06 ha	(0,14 acre(s))	
Empreinte permanente remise en état **				
 Réseau collecteur		0,41 ha	(1,01 acre(s))	
OPTION ALTERNATIVE				
Empreinte temporaire *				
 Réseau collecteur		0,13 ha	(0,33 acre(s))	
Empreinte permanente remise en état **				
 Réseau collecteur		0,06 ha	(0,15 acre(s))	

Kruger
Energy
Kruger Energy Les Jardins L.P.

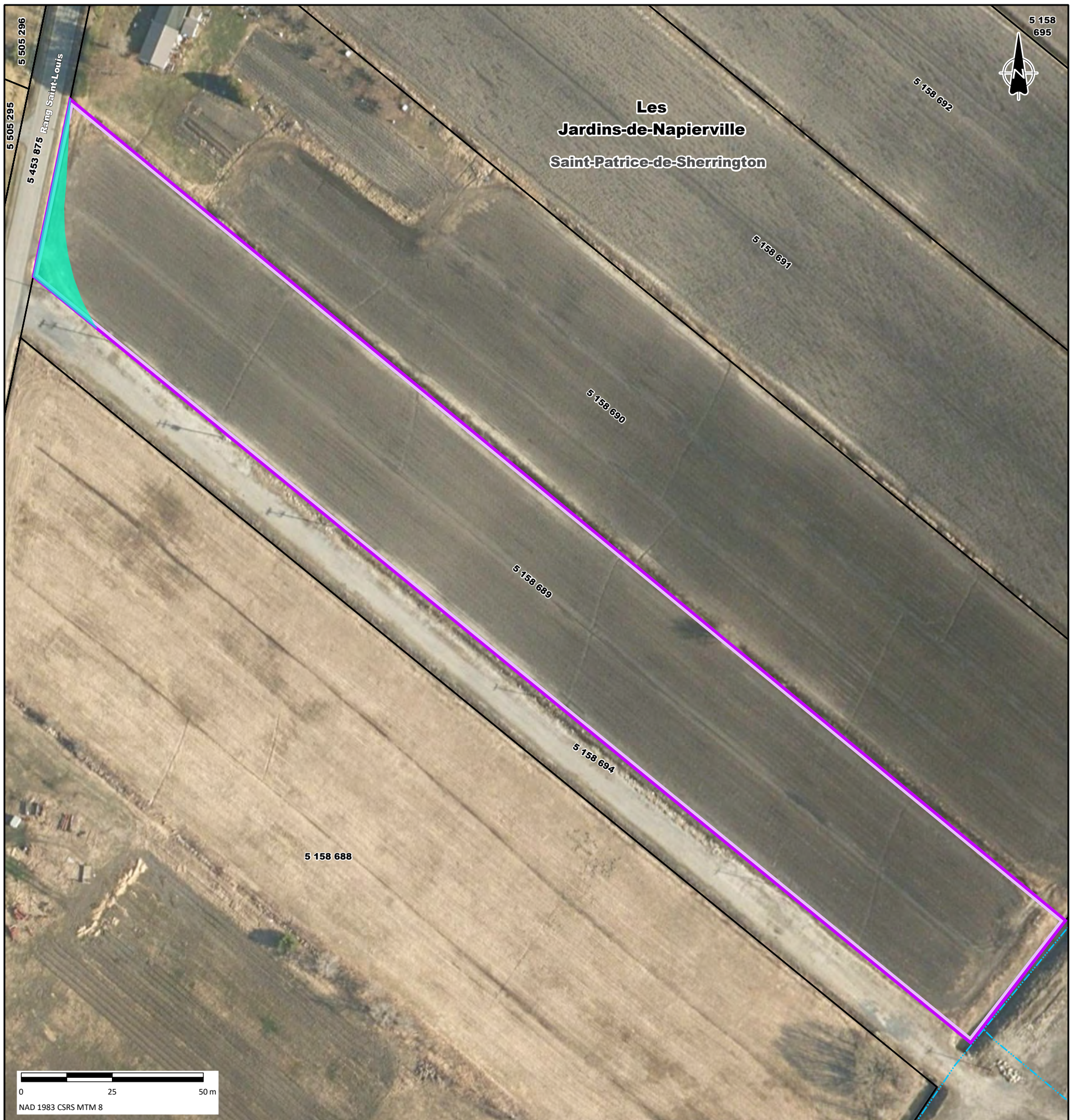
**GROUPE
CONSEIL
UDA**

Dossier : ID-078
 Propriétaire(s) : Kimberley Nixon

Municipalité : Hemmingford
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 365 815


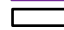

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 1 150
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-130
 Propriétaire(s) : Les Aliments Livabec Foods Inc.

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 689

OPTION ALTERNATIVE

Empreinte temporaire *

 Chemin d'accès Superficie(s) 0,03 ha (0,07 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Potentiel acéricole (CPTAQ)

Date : Mai 2025
 Échelle approx. : 1: 5 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

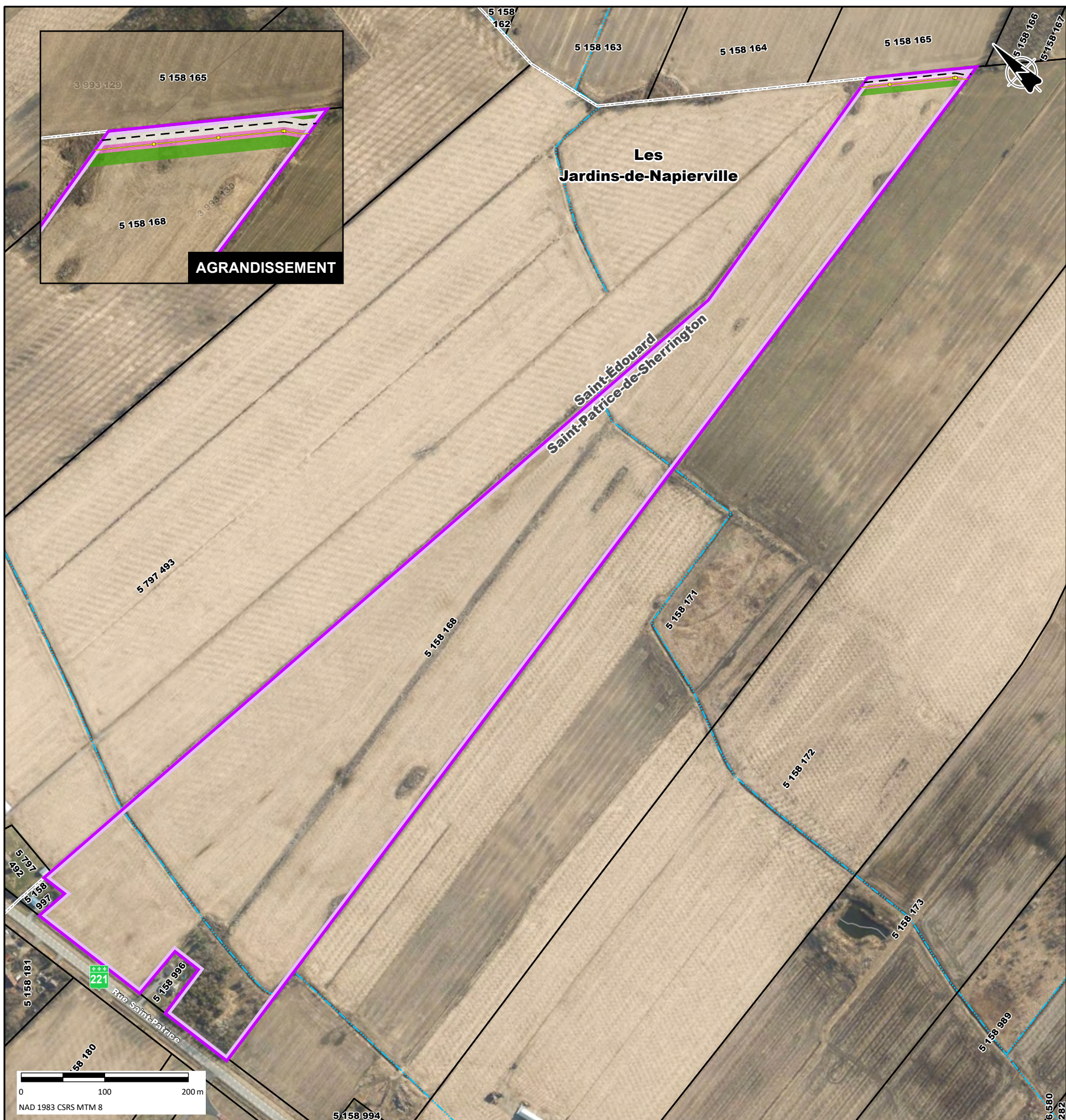


Empreinte temporaire *	Superficie(s)
Éolienne	0,05 ha (0,11 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Dossier : ID-103
Propriétaire(s) : Les Fermes Beaudin S.E.N.C.
Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
Cadastre : Québec
Lot(s)* : 5 158 162

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1 : 5 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



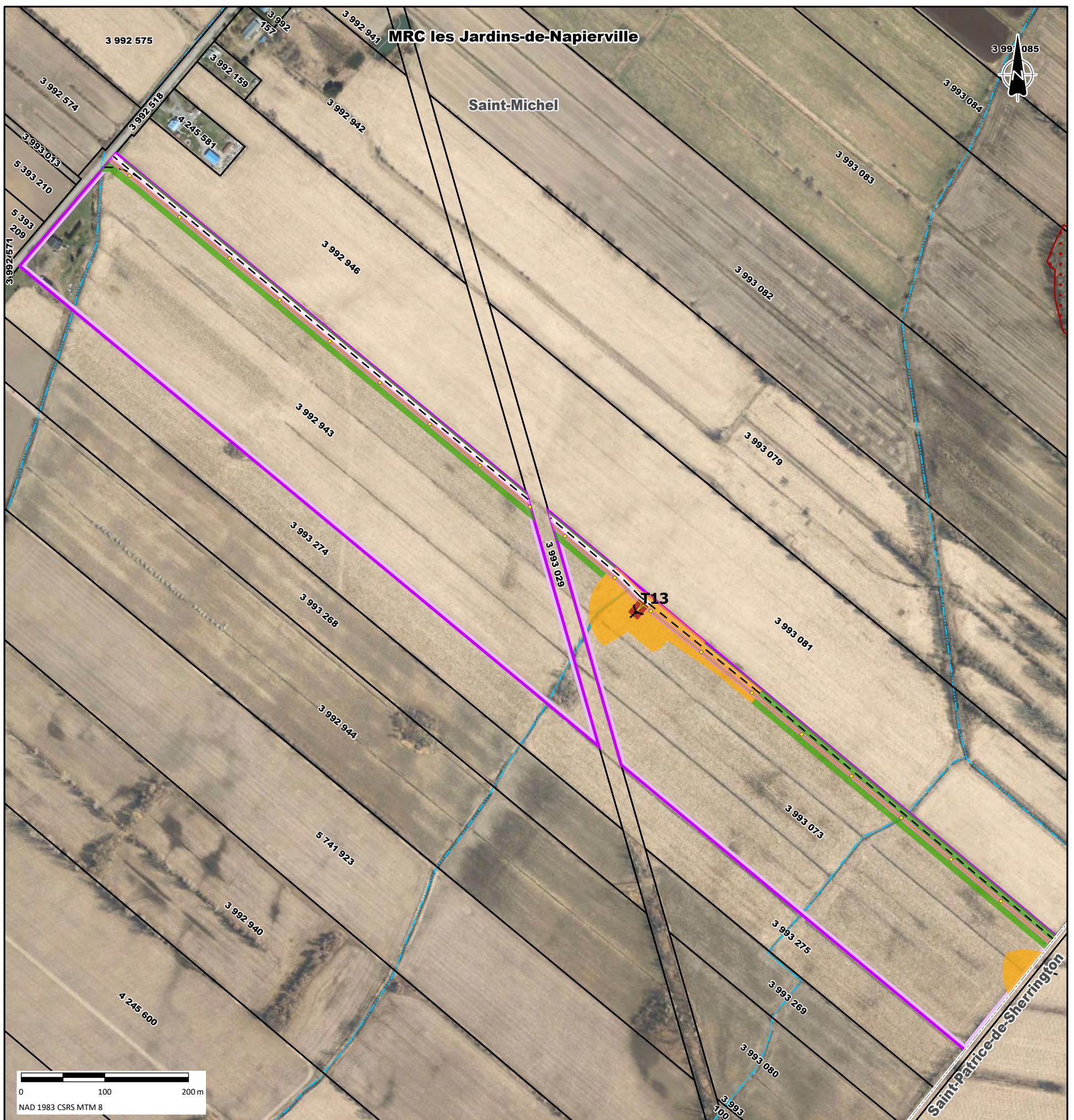
Dossier : ID-025
 Propriétaire(s) : Bertrand Lamoureux

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 168

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Chemin d'accès	0,12 ha	(0,30 acre(s))
Empreinte permanente **		
Chemin d'accès	0,09 ha	(0,22 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,05 ha	(0,13 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 5,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,87 ha	(2,14 acre(s))
Chemin d'accès	1,40 ha	(3,44 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,56 ha	(1,38 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,56 ha	(1,39 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

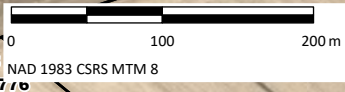
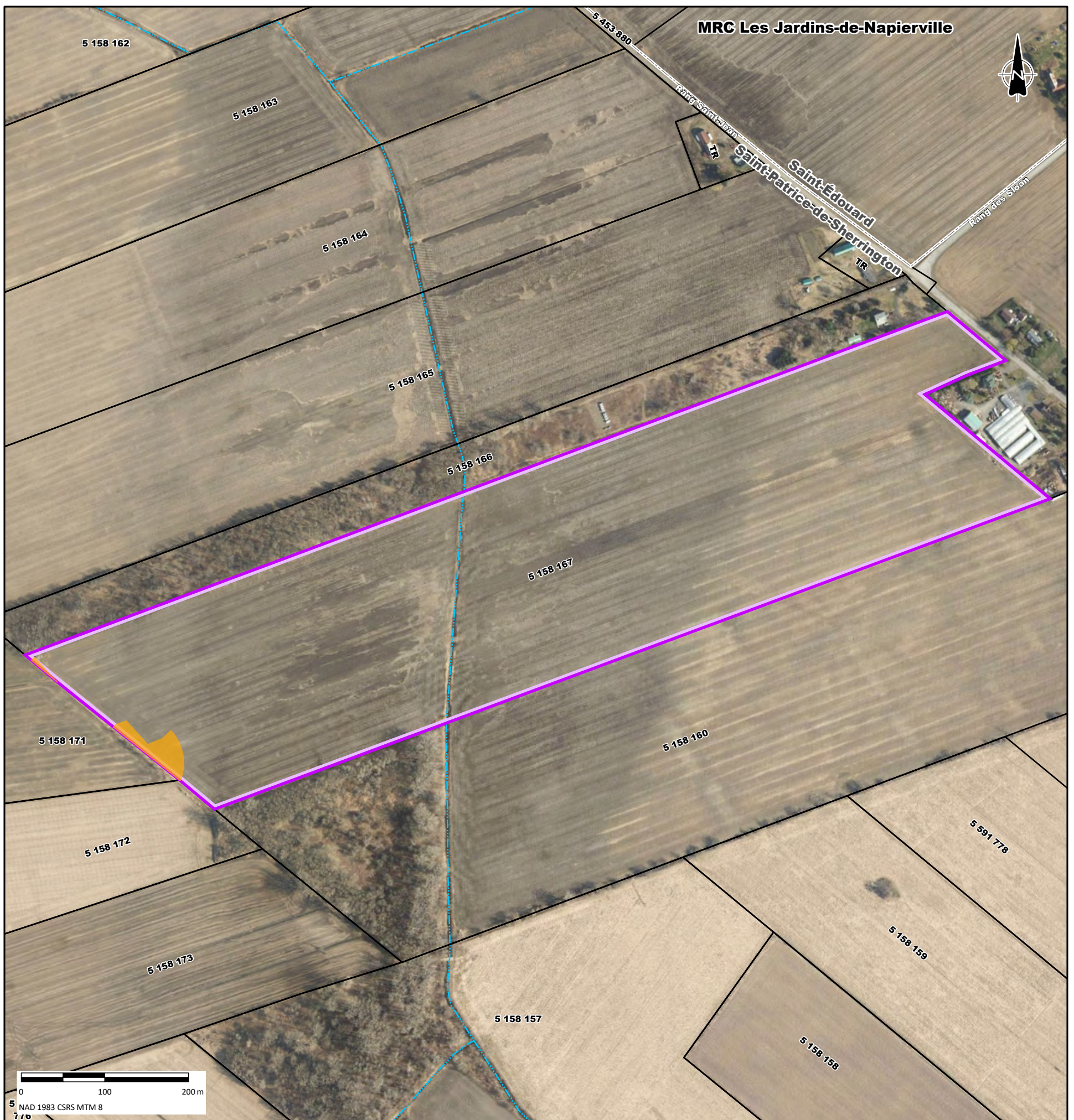
Kruger Energy Les Jardins L.P.

GROUPE CONSEIL UDA

Dossier : ID-068
 Propriétaire(s) : Marie-Jeanne Perras

Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 943 et 3 993 073

Notes



Sources :

MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 5,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *

Éolienne

Superficie(s)

0,21 ha (0,53 acre(s))

Dossier : ID-072
 Propriétaire(s) : Michel Cardinal

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 167


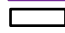


* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Limite municipale

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 5 500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-076
 Propriétaire(s) : Millaine Ste-Marie

Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 671

OPTION ALTERNATIVE

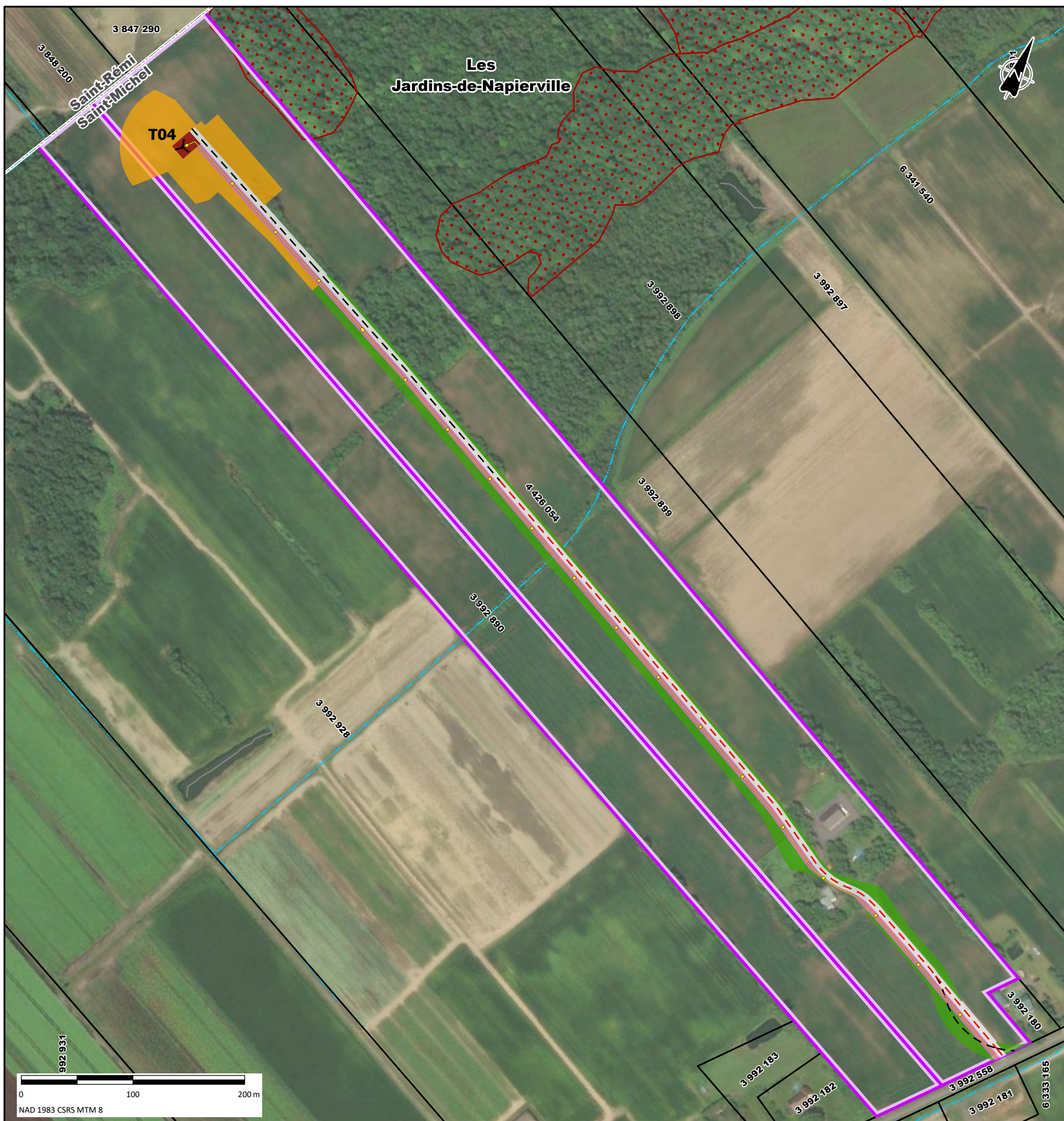
Empreinte temporaire *

 Éolienne

Superficie(s)
 0,08 ha (0,19 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Potentiel acéricole (CPTAQ)

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 3,750
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,79 ha	(1,96 acre(s))
Chemin d'accès	0,86 ha	(2,13 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,82 ha	(2,03 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,43 ha	(1,07 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

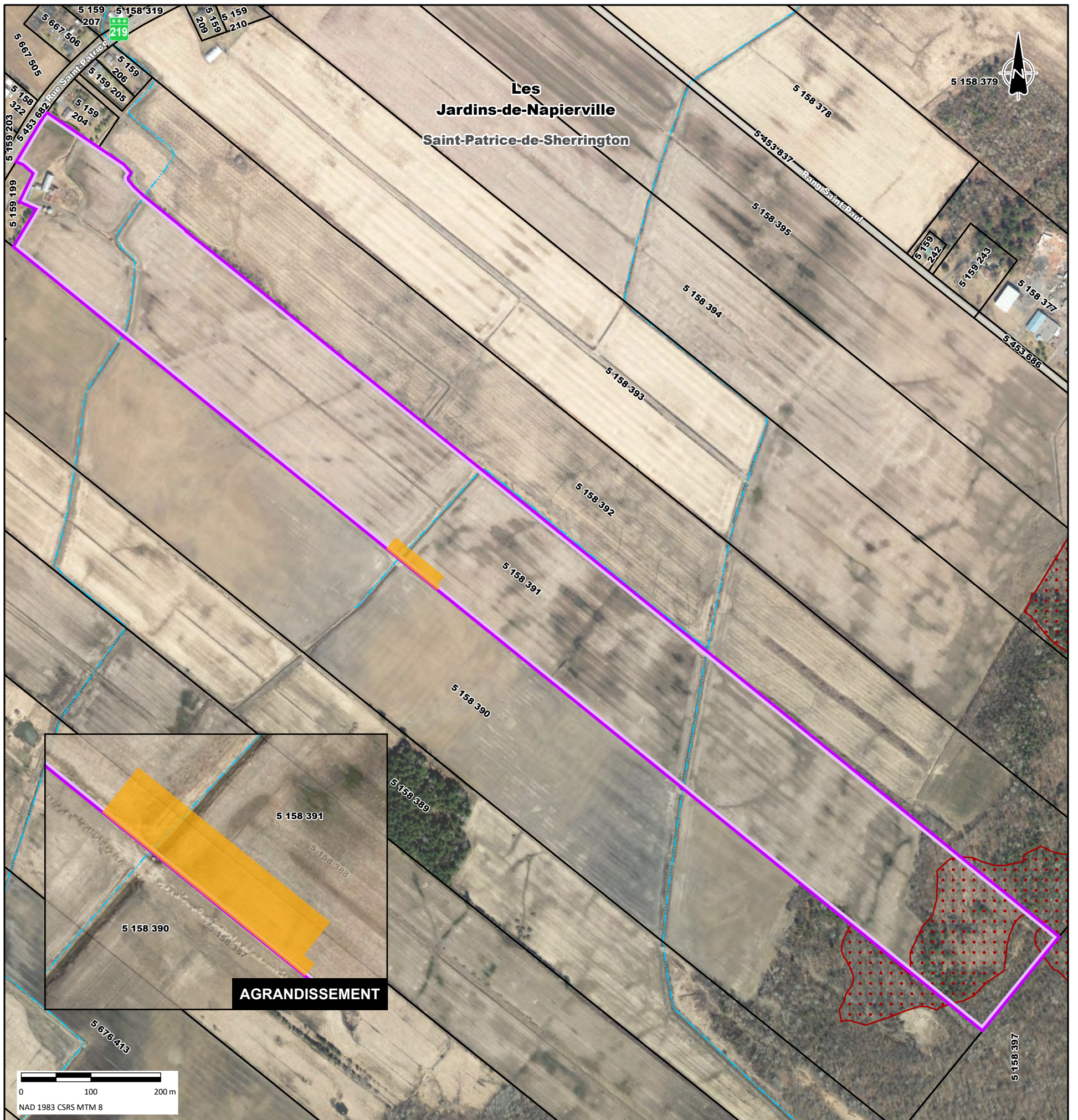
Kruger Energy Les Jardins L.P.

GROUPE CONSEIL UDA

Dossier : ID-079
 Propriétaire(s) : Patrice Bourdon





Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 890, 4 426 054

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 MRNF (Forgen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2024.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Érablière (CPTAQ)

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 6 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



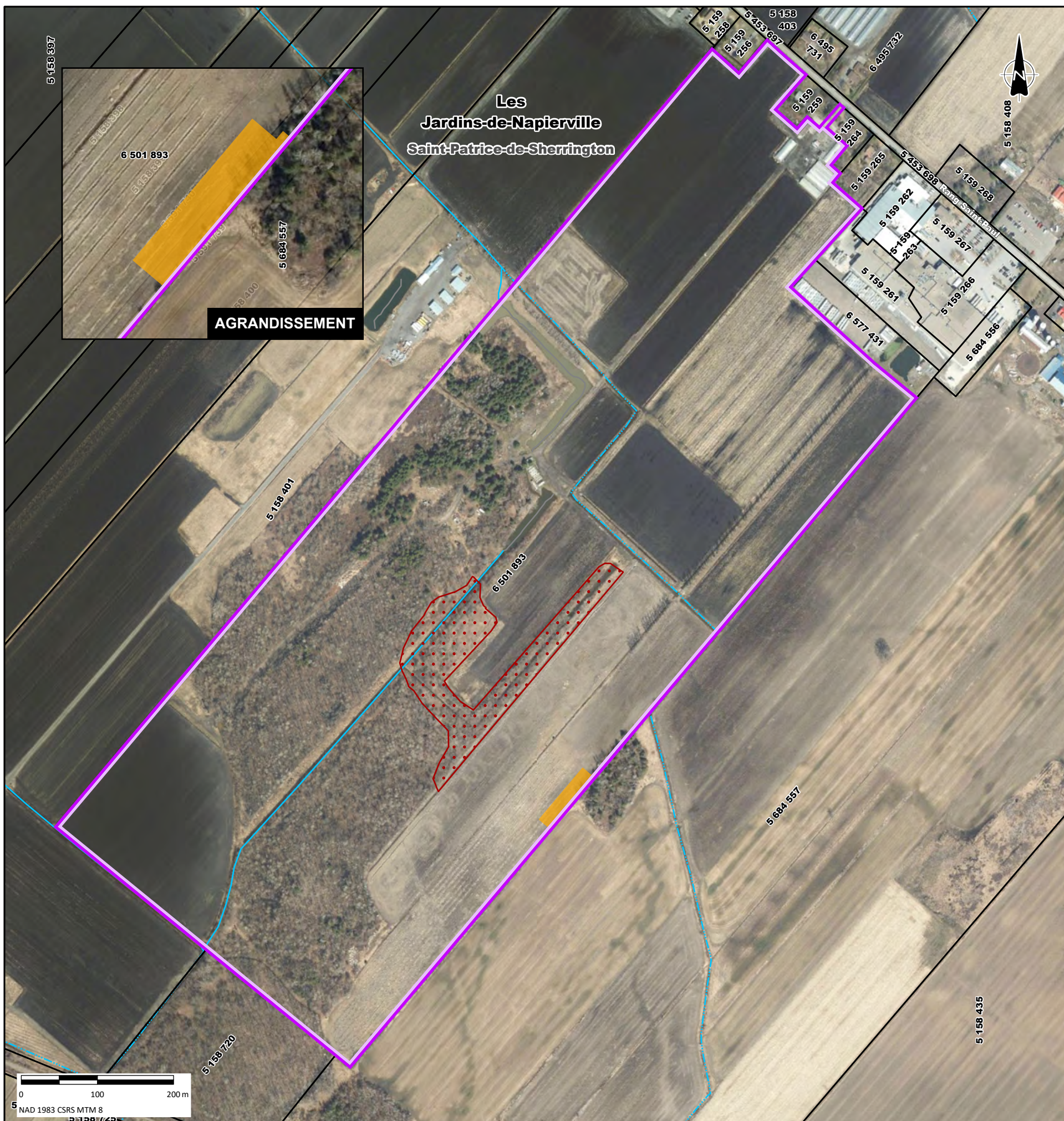
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,18 ha 0,45 acre(s)

Dossier : ID-080
 Propriétaire(s) : Patrice Dumouchel


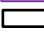



Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 391

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 MRNF (Forgen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2024.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Cours d'eau permanent
-  Érablière (CPTAQ)


PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 5 500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



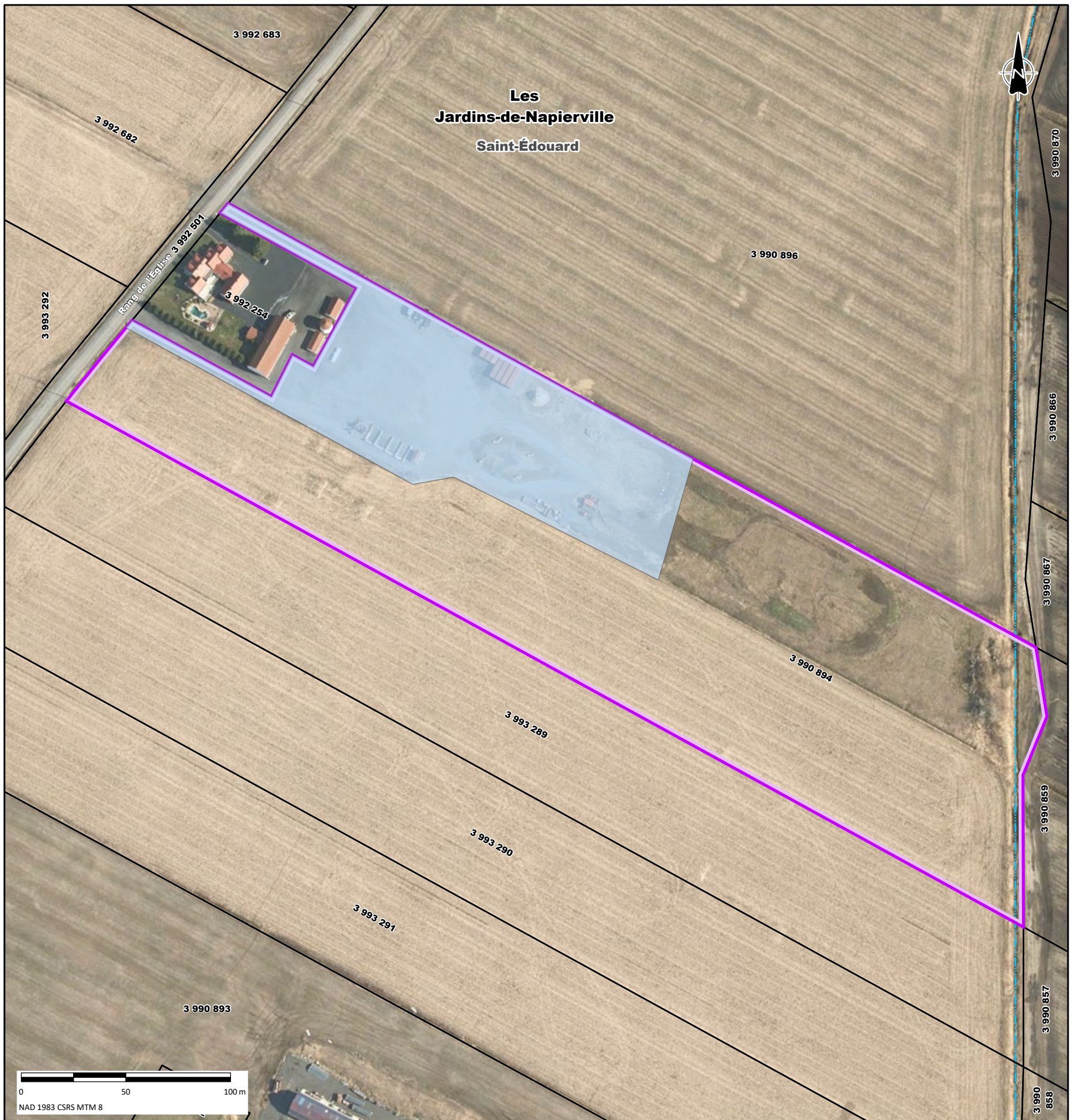
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,18 ha (0,45 acre(s))

Dossier : ID-029
 Propriétaire(s) : Denys Van Winden

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 6 501 893

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Érablière (CPTAQ)

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès existant à améliorer
- Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE 2/2

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 2 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *

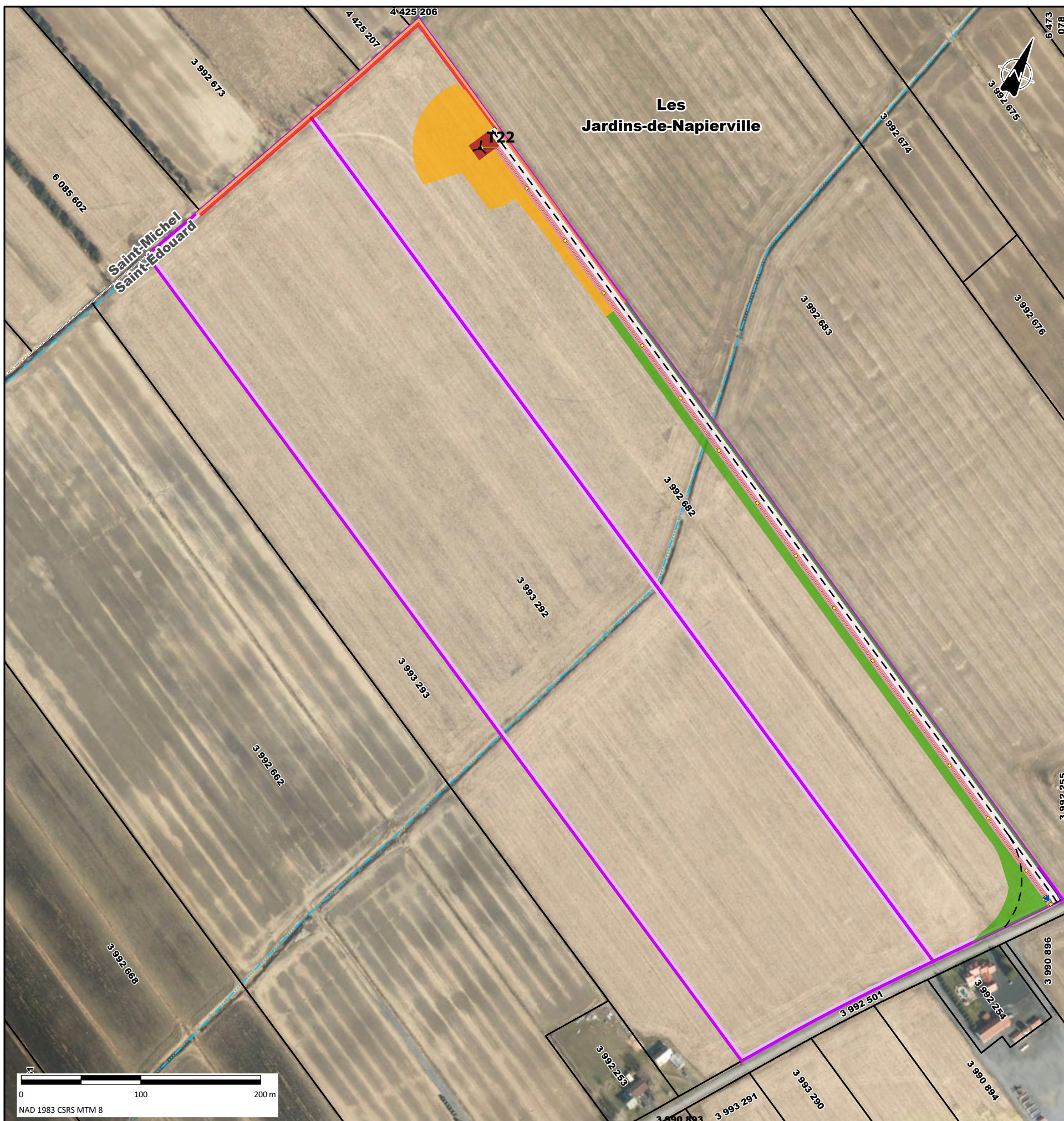
Aire de travail Superficie(s)
 0,56 ha (1,39 acre(s))

Dossier : ID-081
 Propriétaire(s) : Réjeanne Thibert

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 990 894

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Réseau collecteur
 - Boite de jonction

PLAN PARCELLAIRE 1/2

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 3,500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,62 ha	(1,52 acre(s))
Chemin d'accès	0,65 ha	(1,61 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,56 ha	(1,38 acre(s))
Boite de jonction	0,003 ha	(0,01 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,31 ha	(0,77 acre(s))
OPTION ALTERNATIVE		
Empreinte temporaire *		
Câble mât de mesure	0,07ha	(0,17 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Câble mât de mesure	0,07 ha	(0,18 acre(s))

Dossier : ID-081
 Propriétaire(s) : Réjeanne Thibert

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 993 292, 3 992 682

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer
 - Réseau collecteur
 - Boite de jonction

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



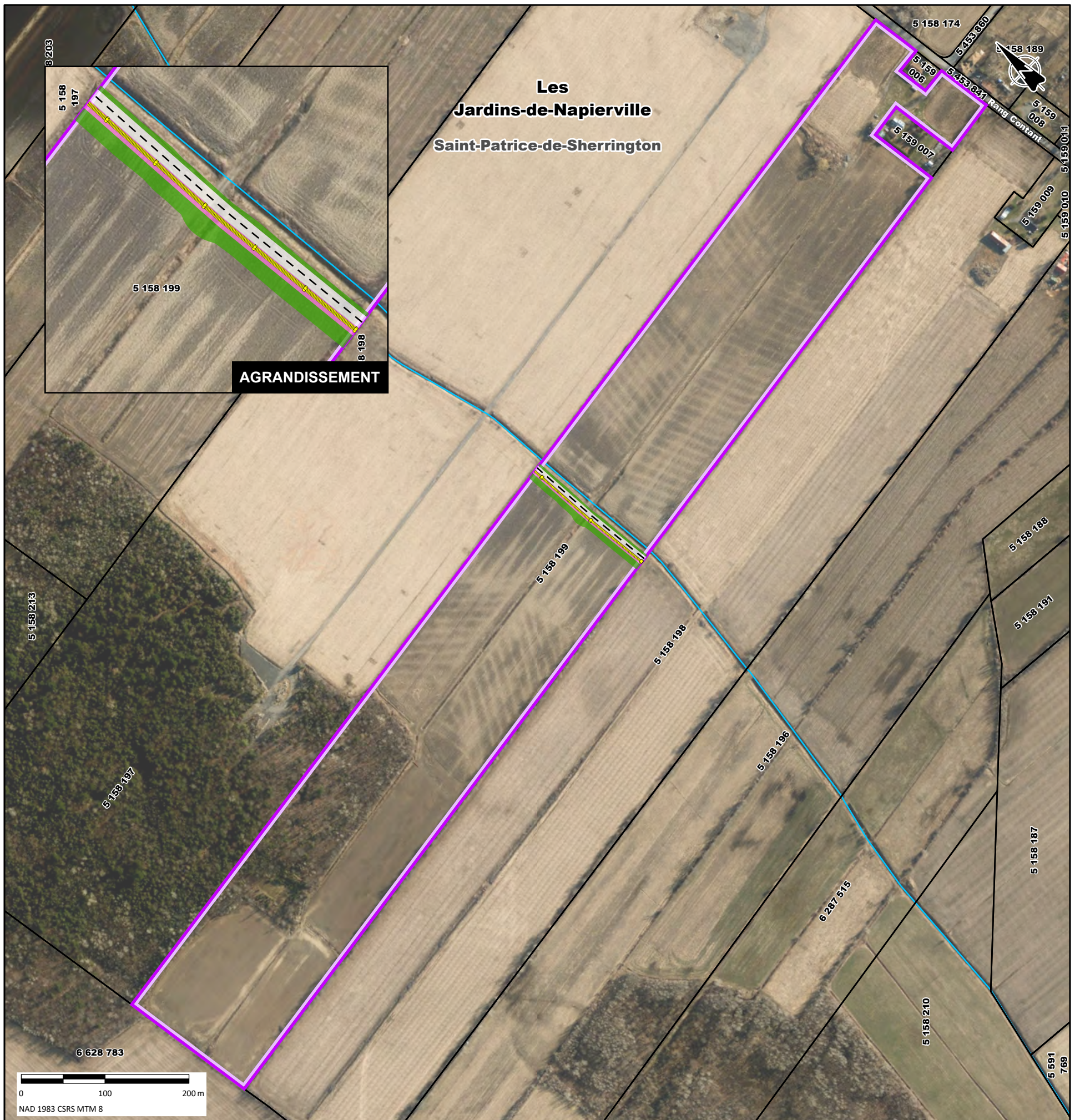
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,90 ha	(2,22 acre(s))
Chemin d'accès	0,09 ha	(0,23 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,04 ha	(0,09 acre(s))
Chemin d'accès	0,21 ha	(0,51 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,11 ha	(0,28 acre(s))

Dossier : ID-031
 Propriétaire(s) : Kyle Robert

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 435

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 5 000
 * Localisé de façon approximative

Composantes du projet *

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau permanent
- Chemin d'accès à construire
- Réseau collecteur

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

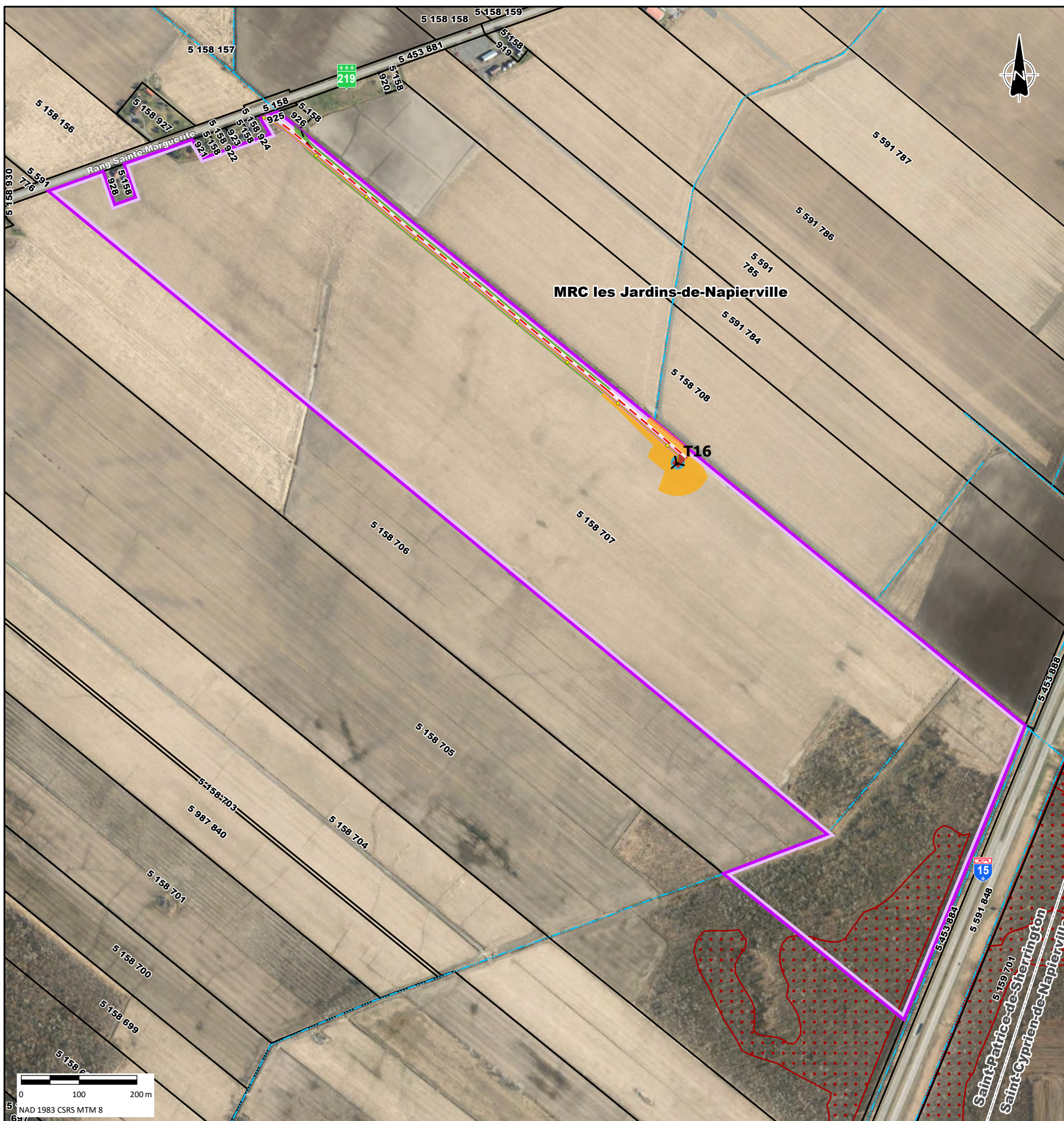
Kruger Energy
Kruger Energy Les Jardins L.P.

GROUPE
CONSEIL
UDA

Empreinte temporaire *	Superficie(s)			
 Chemin d'accès	0,15 ha	(0,38 acre(s))		Dossier : ID-087 Propriétaire(s) : Stephane Lussier et Yannick Lussier Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington Cadastre : Québec Lot(s)* : 5 158 199
Empreinte permanente **				
 Chemin d'accès	0,12 ha	(0,29 acre(s))		
Empreinte permanente remise en état **				
 Réseau collecteur	0,07 ha	(0,17 acre(s))		

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 MRNF (Forgen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2024.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Érablière (CPTAQ)

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès existant à améliorer
- Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 7,250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



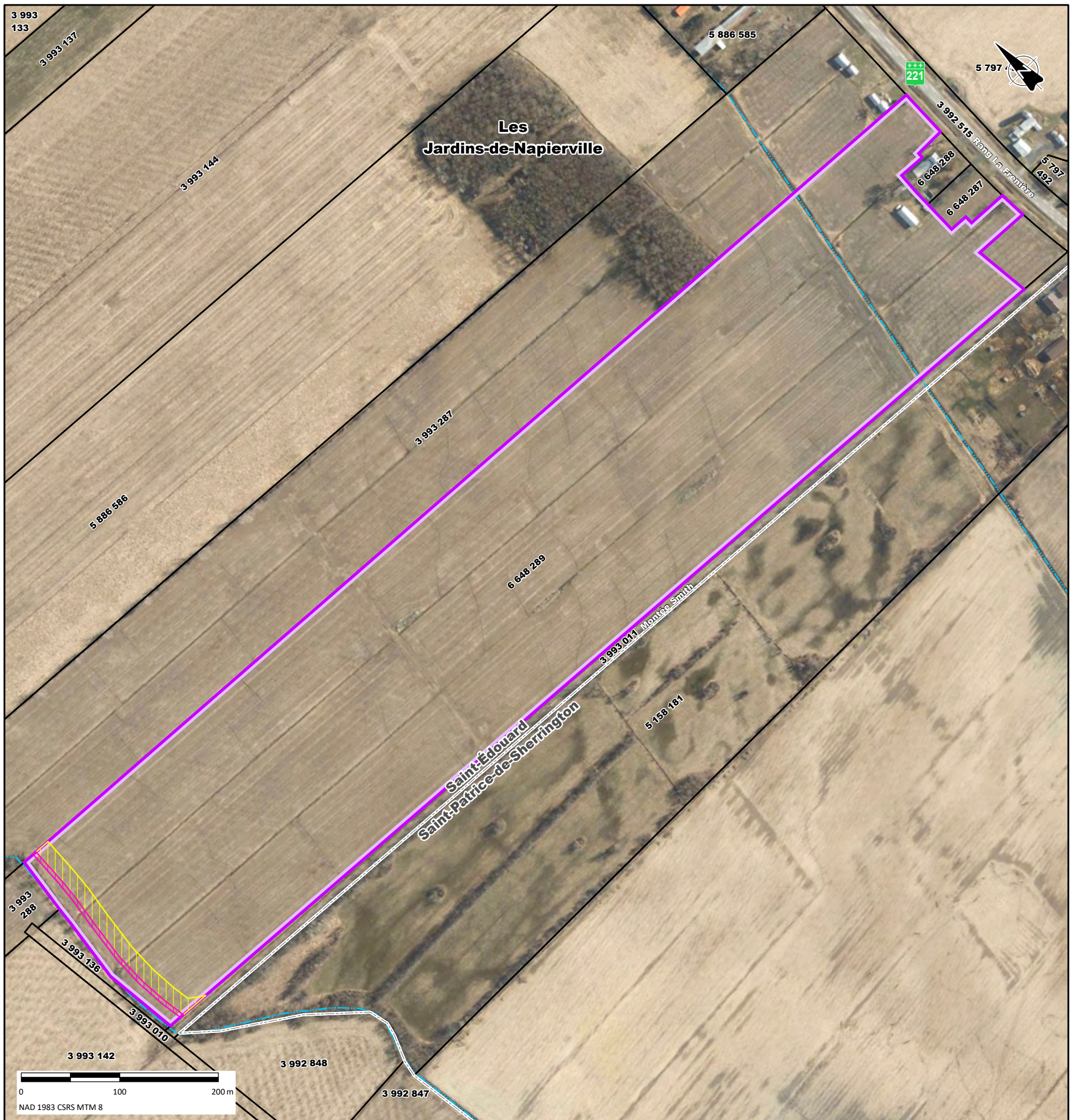
Dossier : ID-042
 Propriétaire(s) : Daniel Duquette

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 707


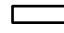

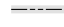
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Éolienne	0,68 ha	(1,67 acre(s))
 Chemin d'accès	0,29 ha	(0,72 acre(s))
Empreinte permanente **		
 Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
 Chemin d'accès	0,66 ha	(1,62 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Éolienne	0,02 ha	(0,05 acre(s))
 Réseau collecteur	0,37 ha	(0,92 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Limite municipale

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 4 250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.


**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-045
 Propriétaire(s) : Daniel Sénécal

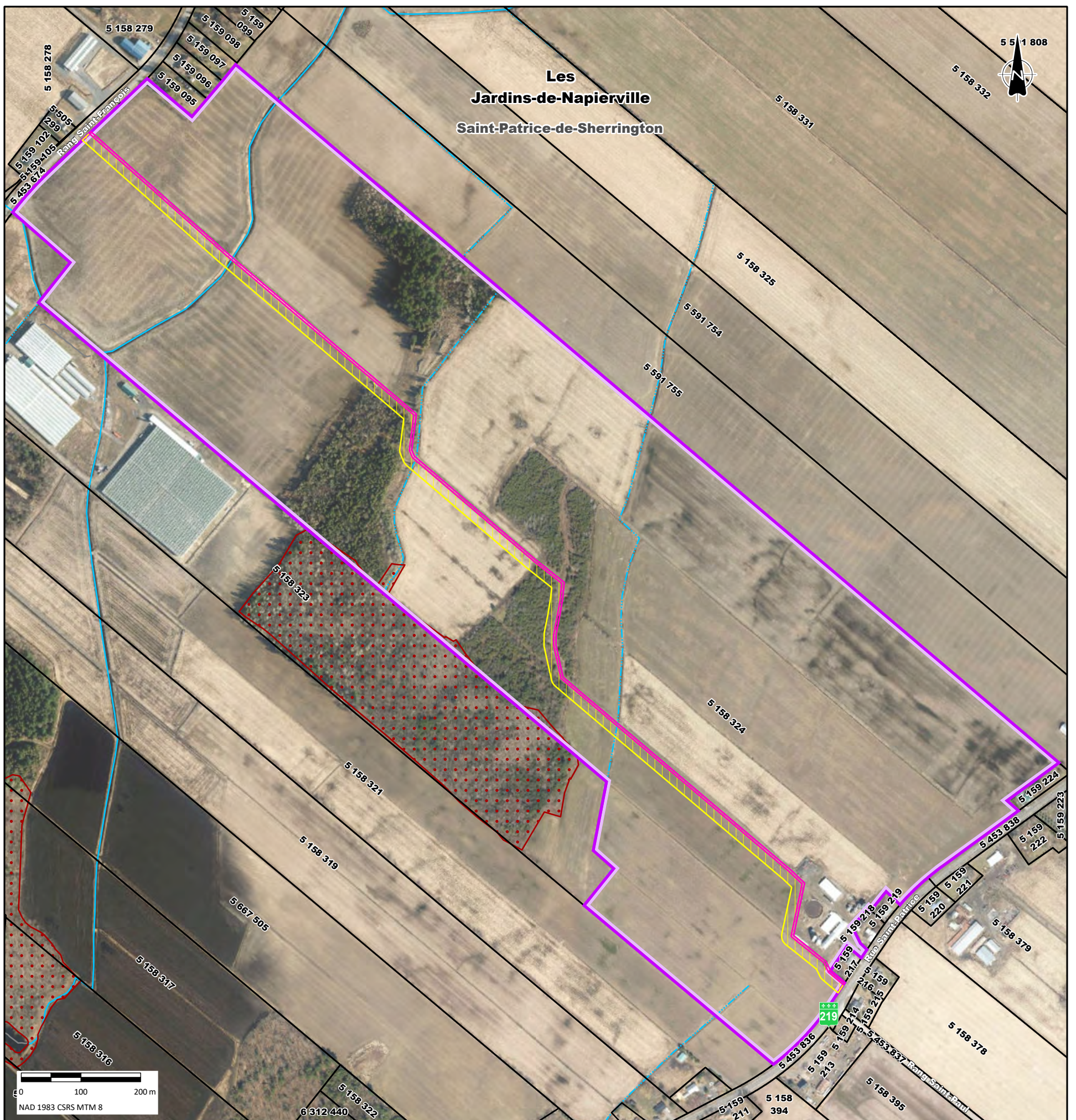
Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 6 648 289

OPTION ALTERNATIVE

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Réseau collecteur	0,36 ha	(0,90 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Réseau collecteur	0,09 ha	(0,22 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



**Les
Jardins-de-Napierville
Saint-Patrice-de-Sherrington**

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50k, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 MRNF (Forgen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2024.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Érablière (CPTAQ)

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 7 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-011
 Propriétaire(s) : Ferme A. & S. Beaudin S.E.N.C

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 324

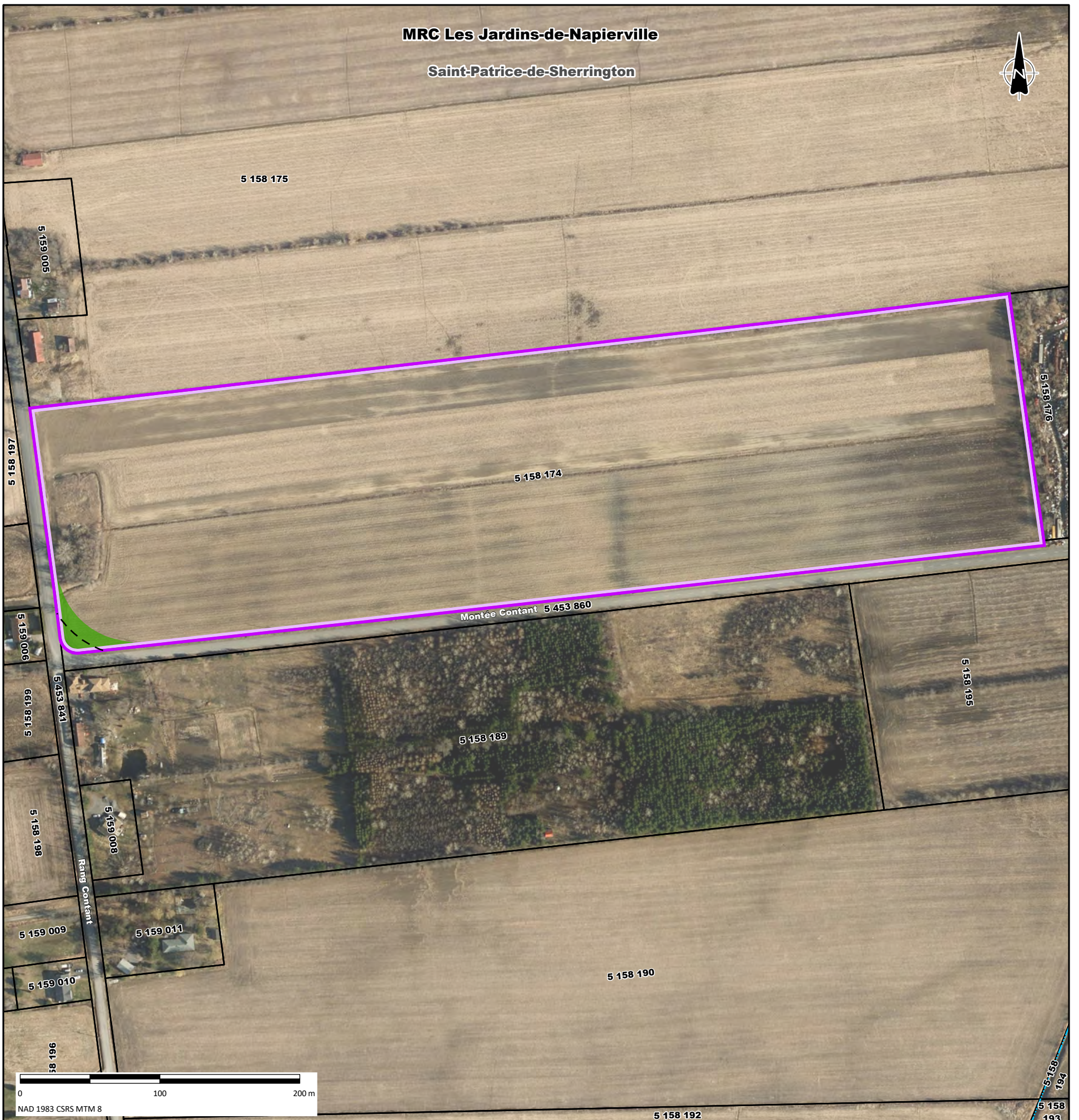
OPTION ALTERNATIVE	Superficie(s)
Réseau collecteur	3,23 ha (7,99 acre(s))
Réseau collecteur	0,81 ha (2,00 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

MRC Les Jardins-de-Napierville

Saint-Patrice-de-Sherrington



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet *
- Chemin d'accès à construire

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 3,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-014
 Propriétaire(s) : Jacques Lussier

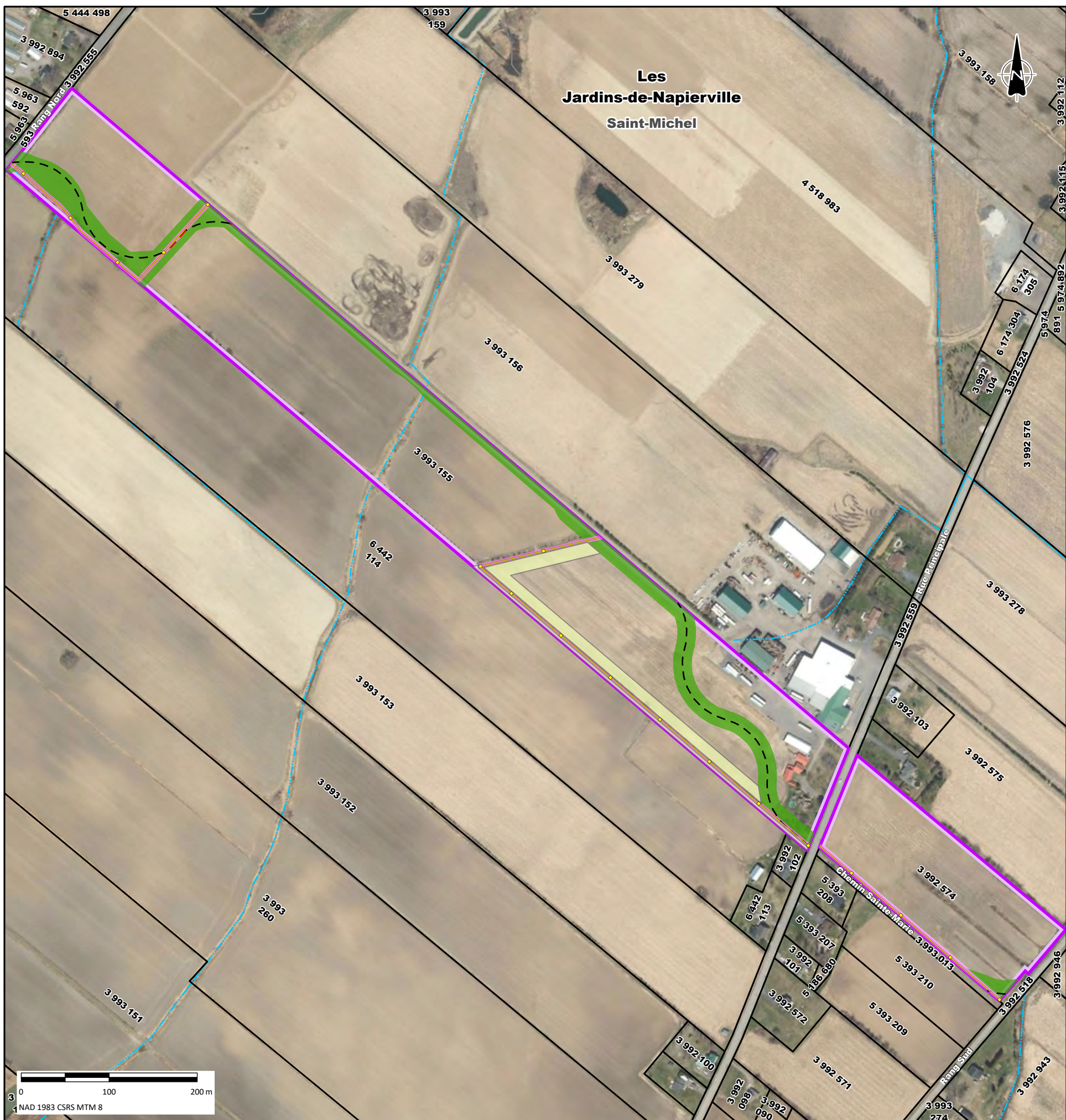
Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 174

Empreinte temporaire *

	Superficie(s)
Chemin d'accès	0,09 ha (0,23 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

Composantes du projet *

- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès existant à améliorer
- Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4 750
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-021
 Propriétaire(s) : Gestion Real Pinsonneault & Fils Ltée

Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 574, 3 993 155

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Réseau collecteur	0,84 ha	(2,08 acre(s))
Chemin d'accès	1,96 ha	(4,85 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,63 ha	(1,57 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

Lot visé
 Cadastre

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 1 250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



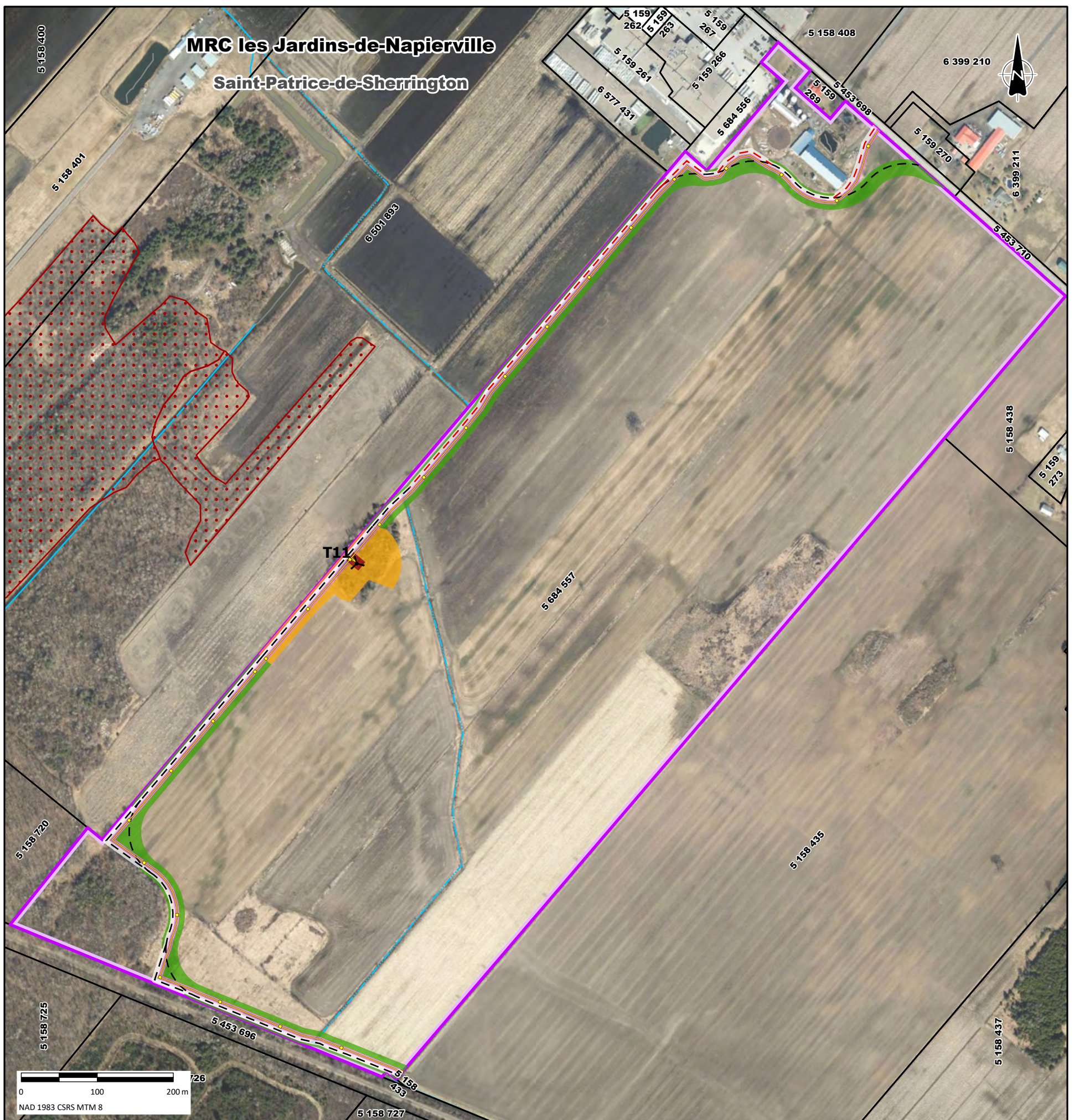
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
Aire d'entreposage	1,00 ha (2,47 acre(s))

Dossier : ID-085
 Propriétaire(s) : Shirley Bombardier

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 980

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Érablière (CPTAQ)

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès existant à améliorer
- Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 5,500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



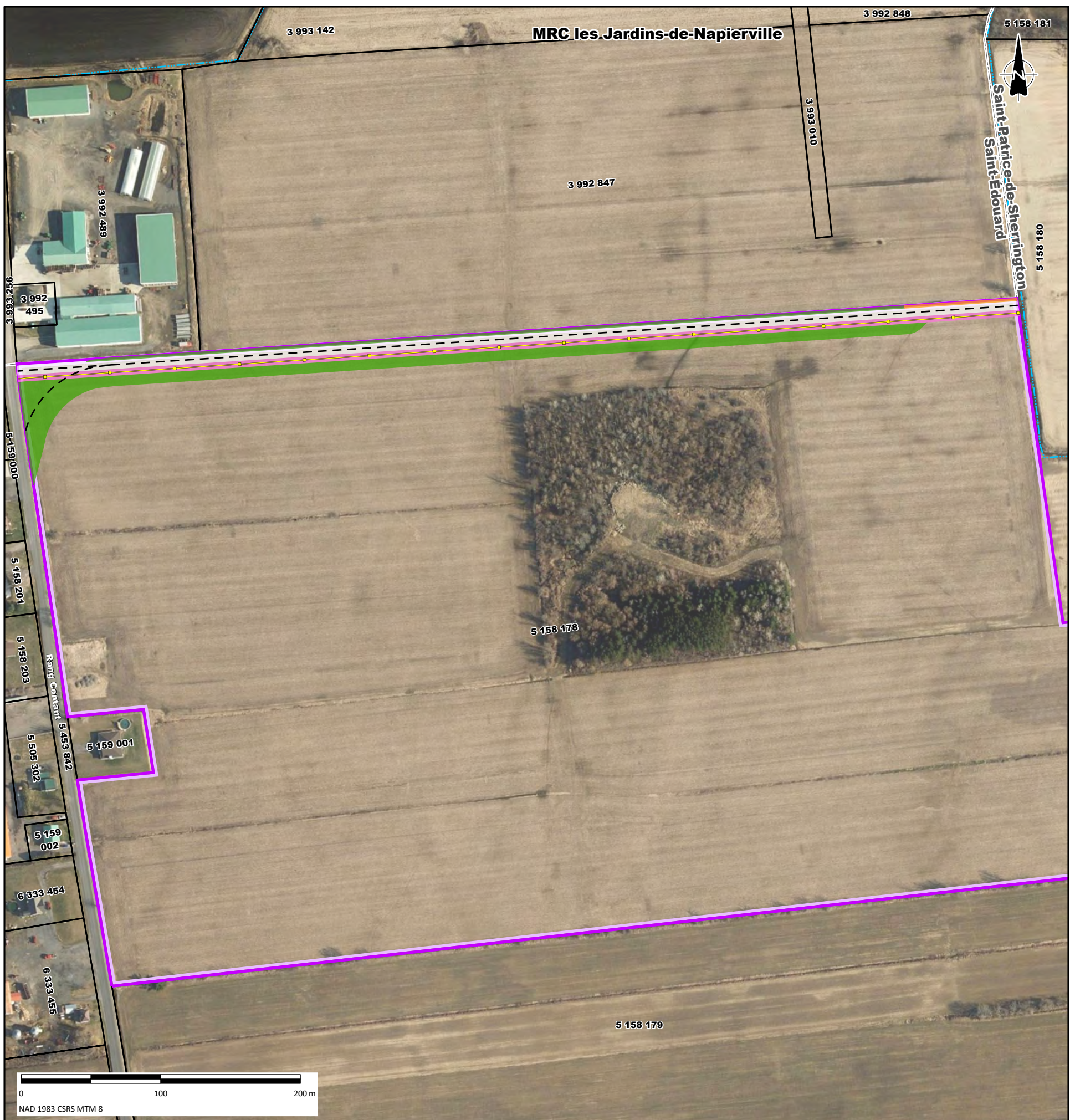
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,58 ha	(1,44 acre(s))
Chemin d'accès	1,91 ha	(4,73 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	1,46 ha	(3,61 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,82 ha	(2,04 acre(s))

Dossier : ID-089
 Propriétaire(s) : Yves Van Der Tol

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 684 557

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources : MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024. MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024. MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023. MRNF (DGAC, cadastre) 2025. Kruger (données de projet) 2025. ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
Échelle approx. : 1: 3,000
* Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,01 ha	(0,03 acre(s))
Chemin d'accès	0,69 ha	(1,70 acre(s))
Empreinte permanente **		
Chemin d'accès	0,50 ha	(1,24 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,29 ha	(0,71 acre(s))

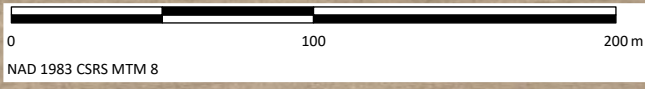
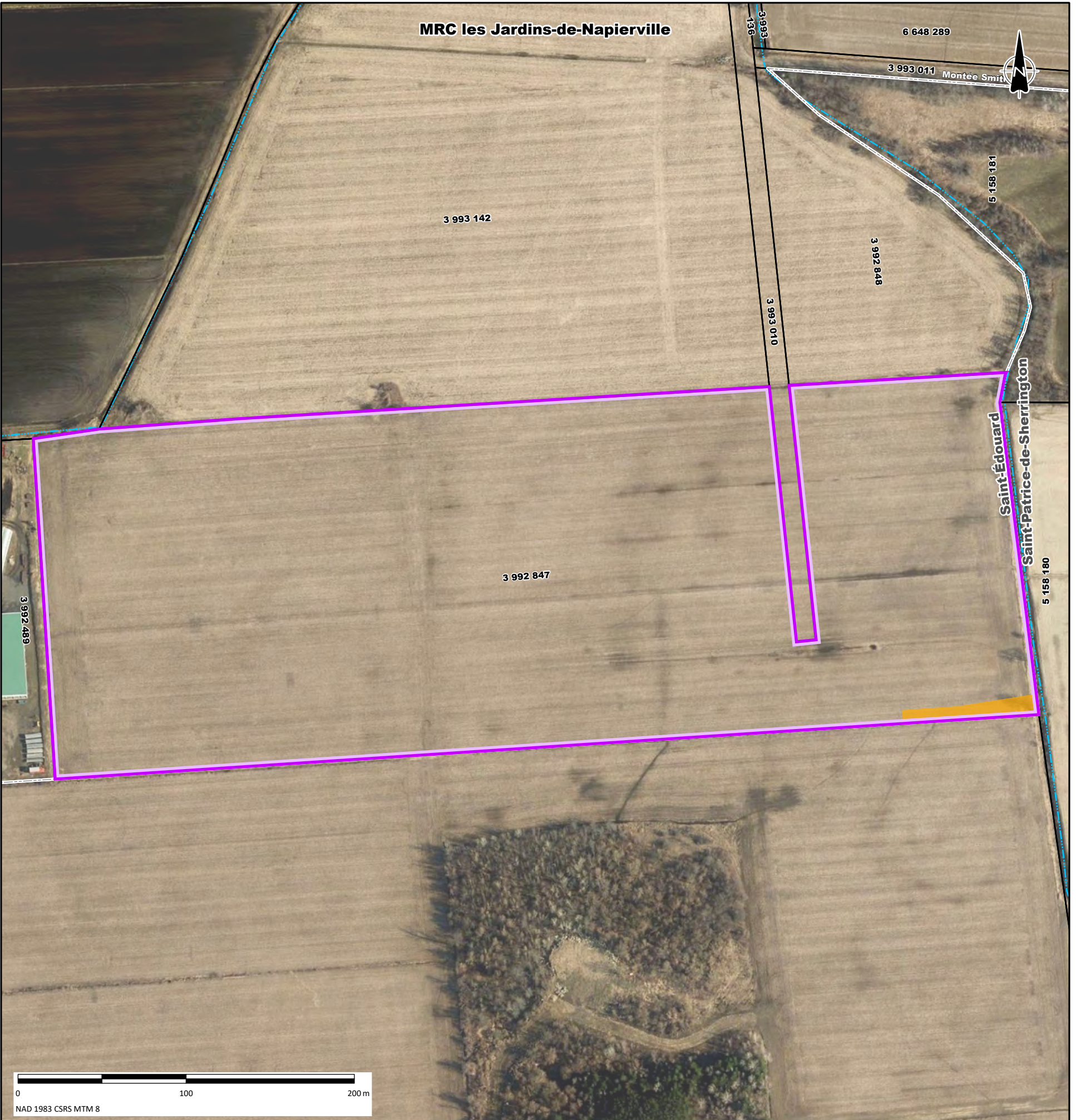
Dossier : ID-034
Propriétaire(s) : Fritz Gfeller

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
Cadastre : Québec
Lot(s)* : 5 158 178

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

MRC les Jardins-de-Napierville



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 2,500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



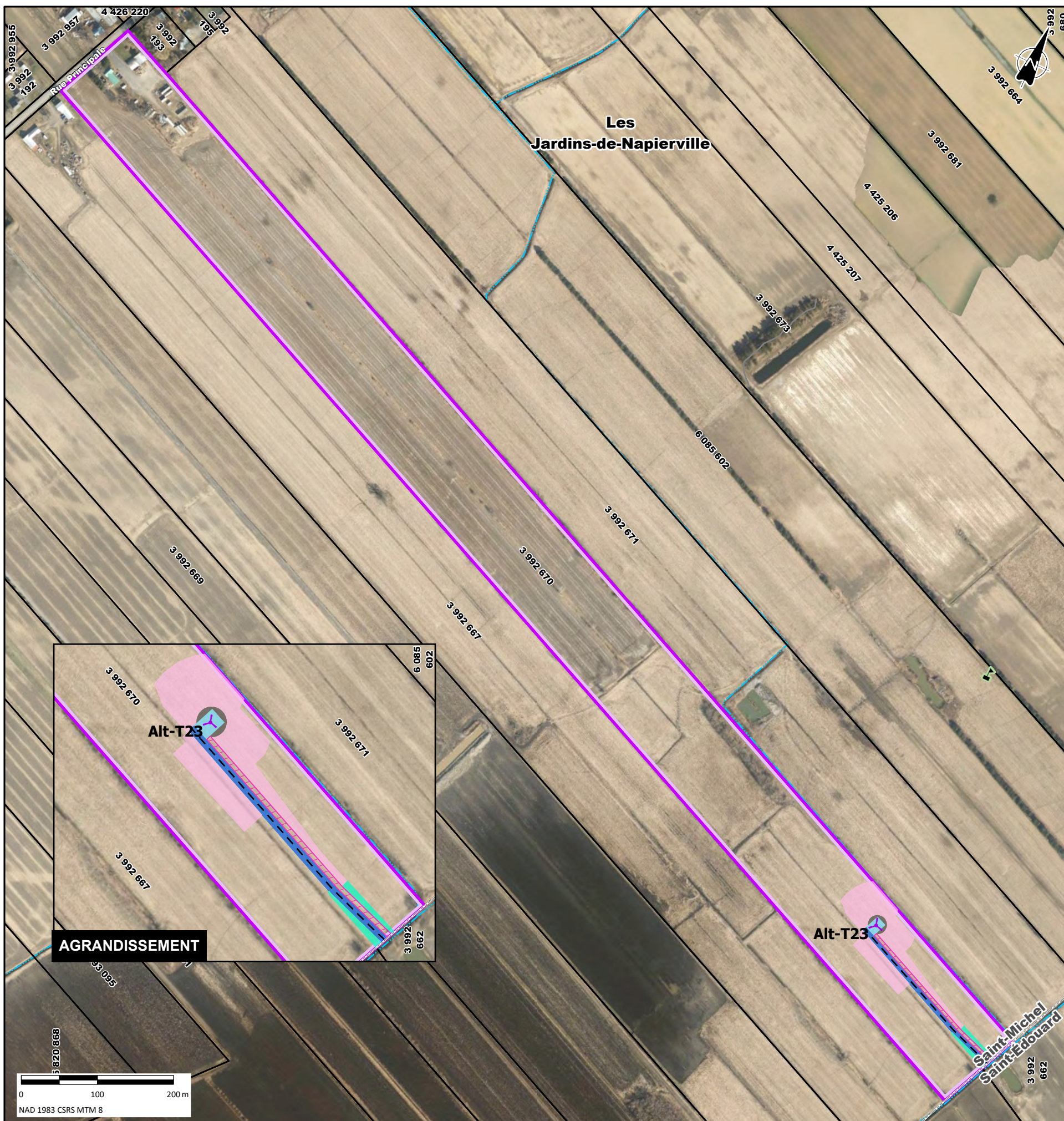
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,073 ha (0,18 acre(s))
 Chemin d'accès	0,002 ha (0,005 acre(s))

Dossier : ID-034
 Propriétaire(s) : Fritz Gfeller

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 847

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale

- Composantes du projet ***
- Éolienne alternative
 - Chemin d'accès à construire

PLAN PARCELLAIRE

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 5 500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



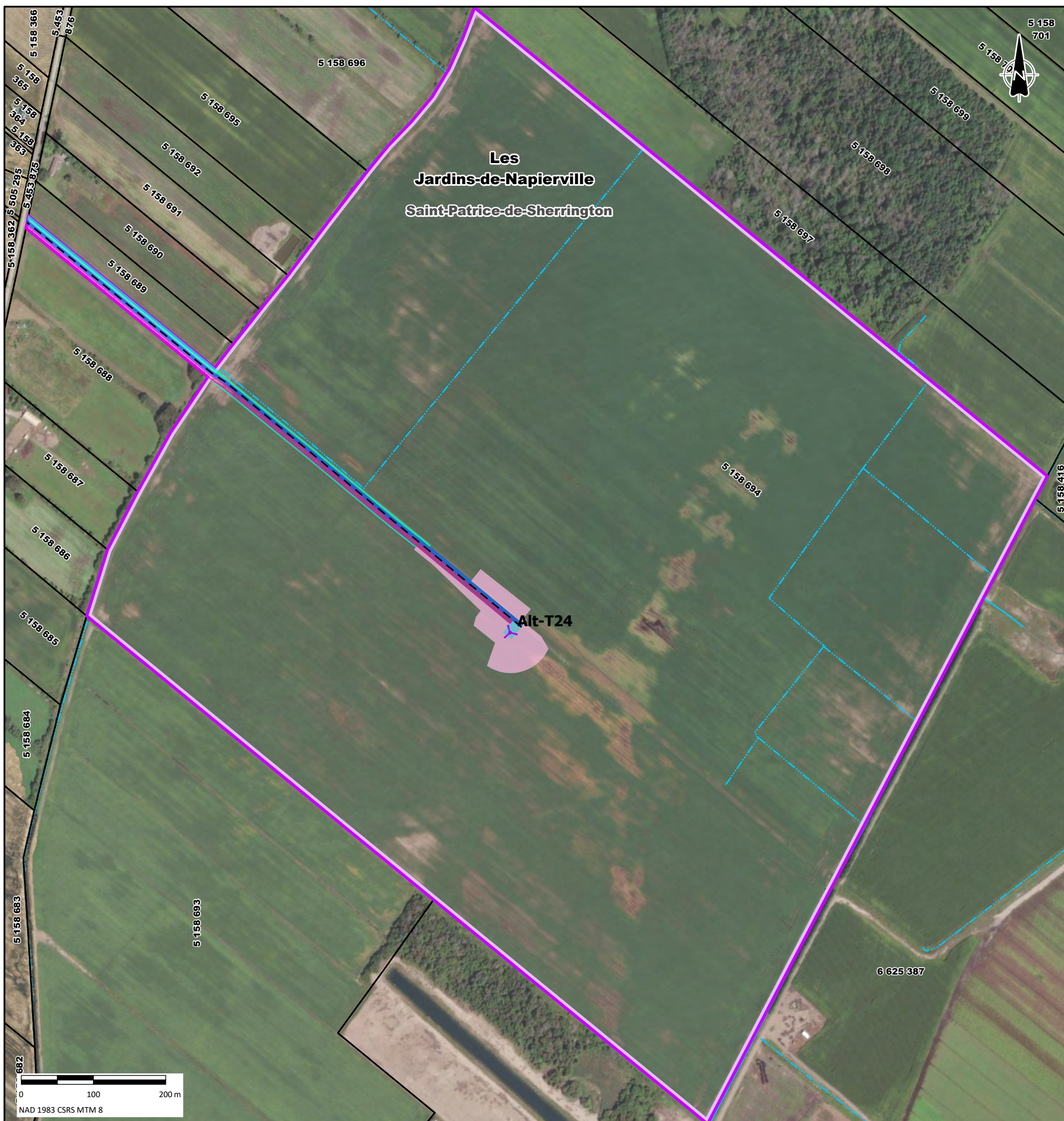
Dossier : ID-052
 Propriétaire(s) : Georges Cardinal

Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 670

OPTION ALTERNATIVE	Empreinte temporaire *	Superficie(s)
Éolienne		0,69 ha (1,72 acre(s))
Chemin d'accès		0,05 ha (0,12 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne		0,03 ha (0,08 acre(s))
Chemin d'accès		0,17 ha (0,41 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Éolienne		0,02 ha (0,05 acre(s))
Réseau collecteur		0,09 ha (0,22 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent

- Composantes du projet ***
- Éolienne alternative
 - Chemin d'accès à construire

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1 : 5,800
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



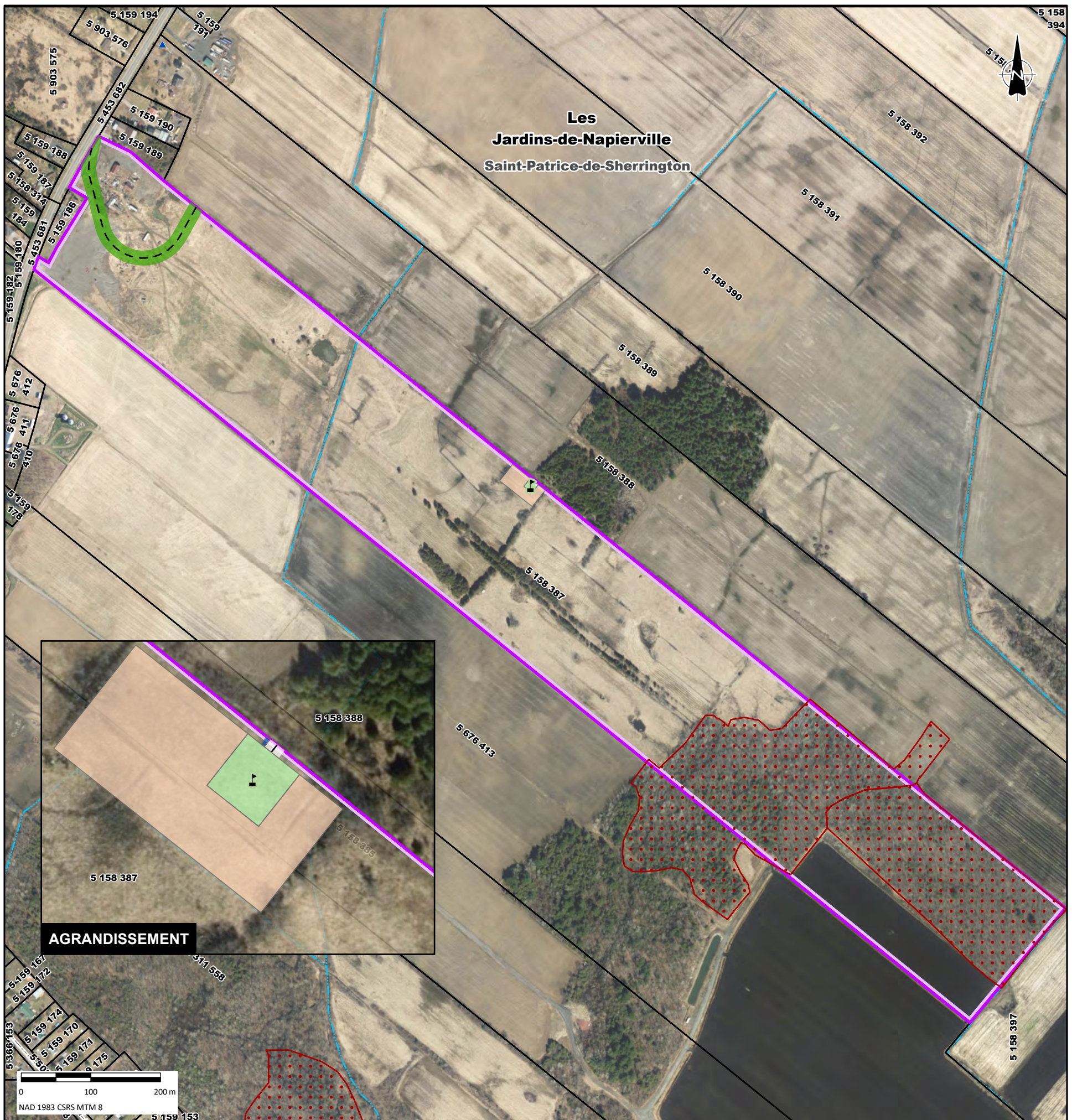
OPTION ALTERNATIVE		Superficie(s)	
Empreinte temporaire *			
	Éolienne	0,79 ha	(1,96 acre(s))
	Chemin d'accès	0,29 ha	(0,73 acre(s))
Empreinte permanente **			
	Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
	Chemin d'accès	0,62 ha	(1,53 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **			
	Réseau collecteur	0,34 ha	(0,85 acre(s))

Dossier : ID-022
 Propriétaire(s) : Immeubles Maval Inc.

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 694

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 CPTAQ (Potentiel acéricole) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Potentiel acéricole (CPTAQ)

- Composantes du projet *
- Mât de mesure
 - Chemin d'accès à construire

PLAN PARCELLAIRE

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 6,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Mât de mesure	0,16 ha	(0,39 acre(s))
Chemin d'accès	0,62 ha	(1,52 acre(s))
Empreinte permanente **		
Mât de mesure	0,02 ha	(0,06 acre(s))
Chemin d'accès	0,001 ha	(0,002 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Cable mât de mesure	0,0002 ha	(0,001 acre(s))

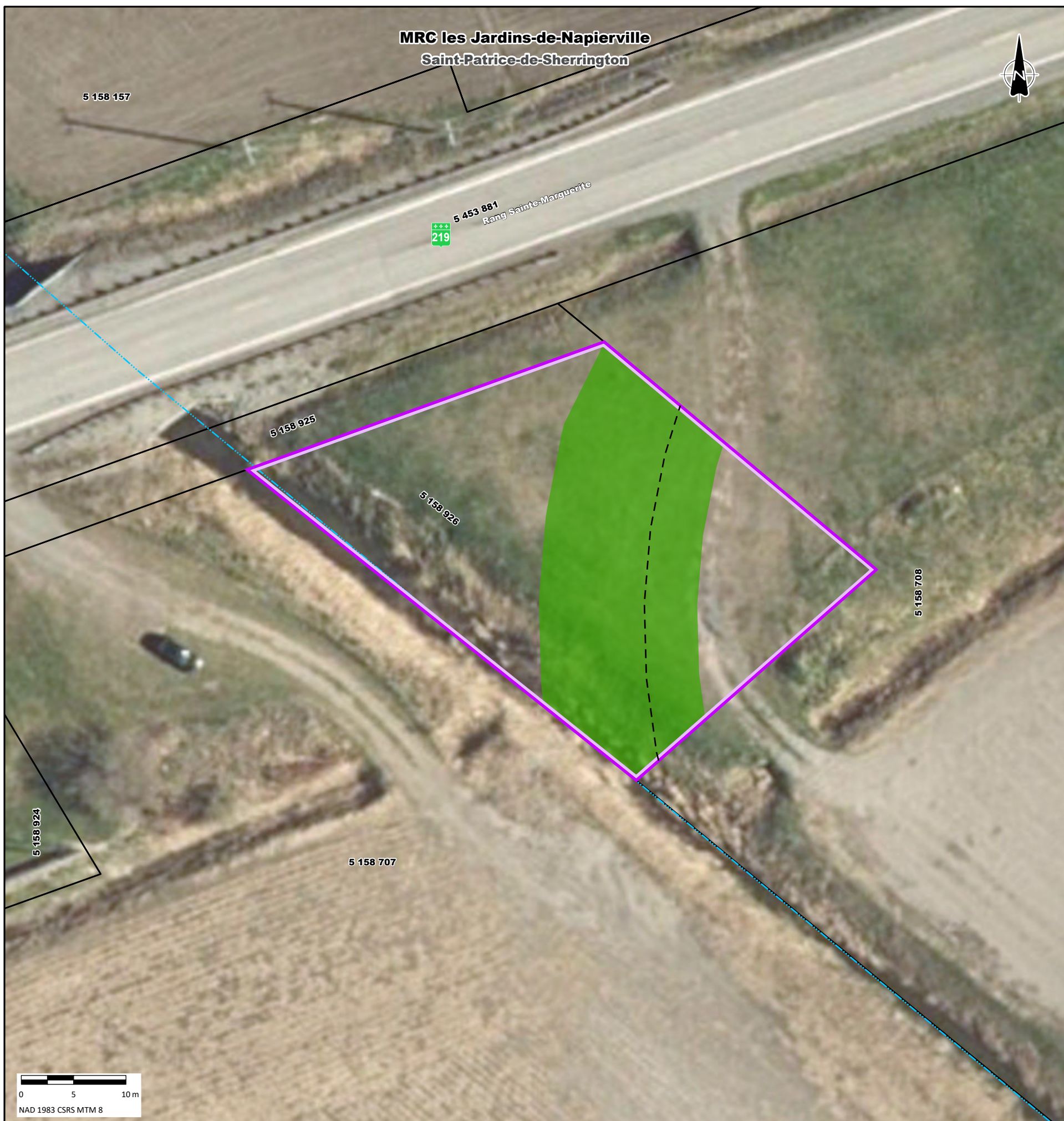
Dossier : ID-057
 Propriétaire(s) : Ioan Suci

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 387

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

MRC les Jardins-de-Napierville
Saint-Patrice-de-Sherrington



Sources :
MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
Kruger (données de projet) 2025.
ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
Échelle approx. : 1: 400
* Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-058
Propriétaire(s) : Isabelle Beaudin

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
Cadastre : Québec
Lot(s)* : 5 158 926

Empreinte temporaire *

Superficie(s)
0,05 ha (0,13 acre(s))

Chemin d'accès

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

Les
Jardins-de-Napierville
Saint-Patrice-de-Sherrington



5 903 575

5 159 187

5 159 188

5 158 314

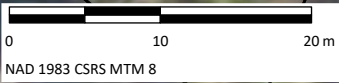
5 159 184

5 453 682
Rue Saint-Patrice

219

5 453 681

5 159 186



Sources :

MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
Kruger (données de projet) 2025.
ESRI (Basemap) 2020.

Lot visé
 Cadastre

Composantes du projet *

Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Avril 2025
Échelle approx. : 1: 500
* Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



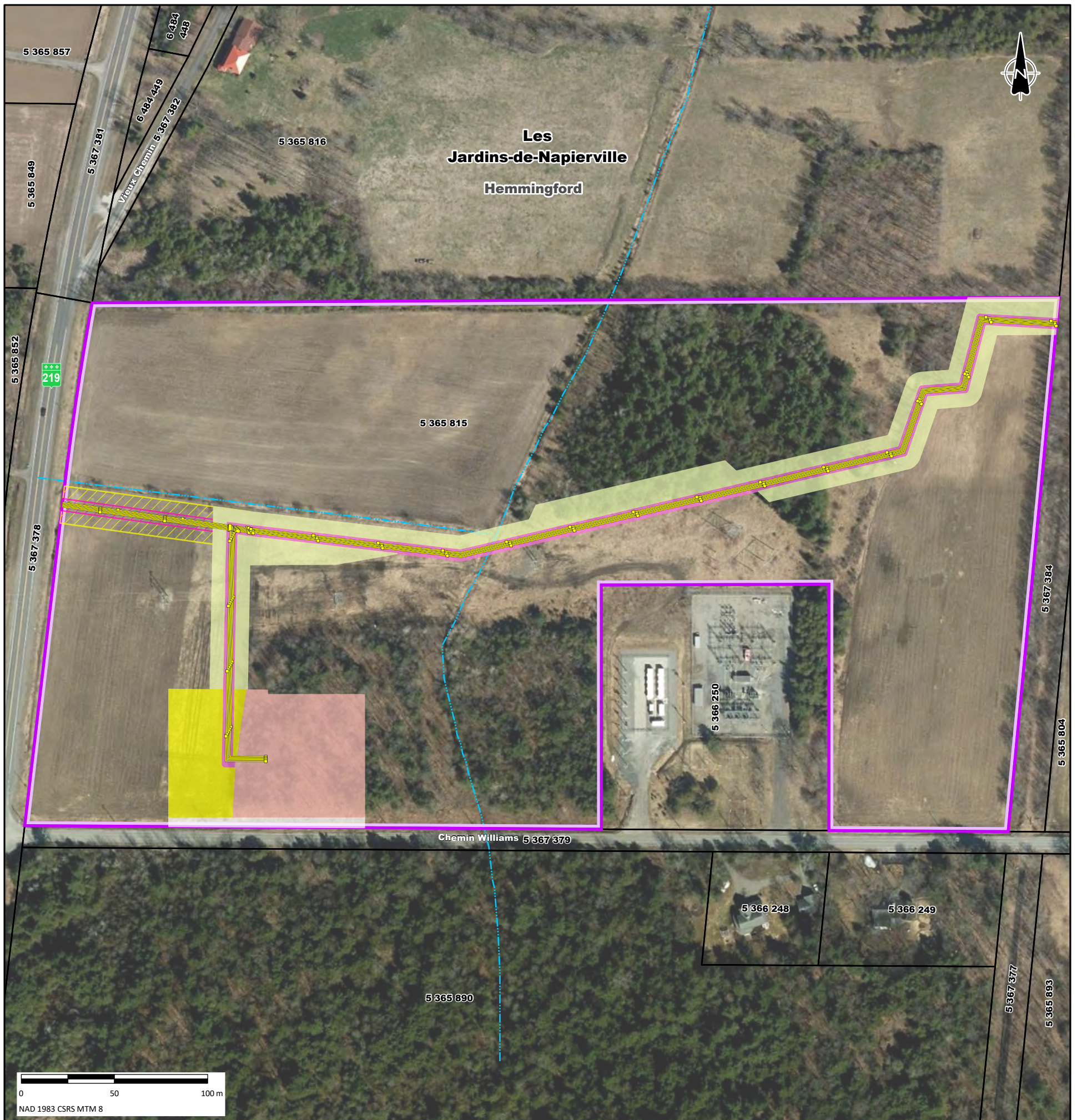
Dossier : ID-059
Propriétaire(s) : Iulia Halmaciu et William Halmaciu

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
Cadastre : Québec
Lot(s)* : 5 159 187

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Réseau collecteur	0,14 ha	(0,36 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,05 ha	(0,12 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Réseau collecteur

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 2 250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Kruger Energy Les Jardins L.P.

GROUPE
CONSEIL
UDA

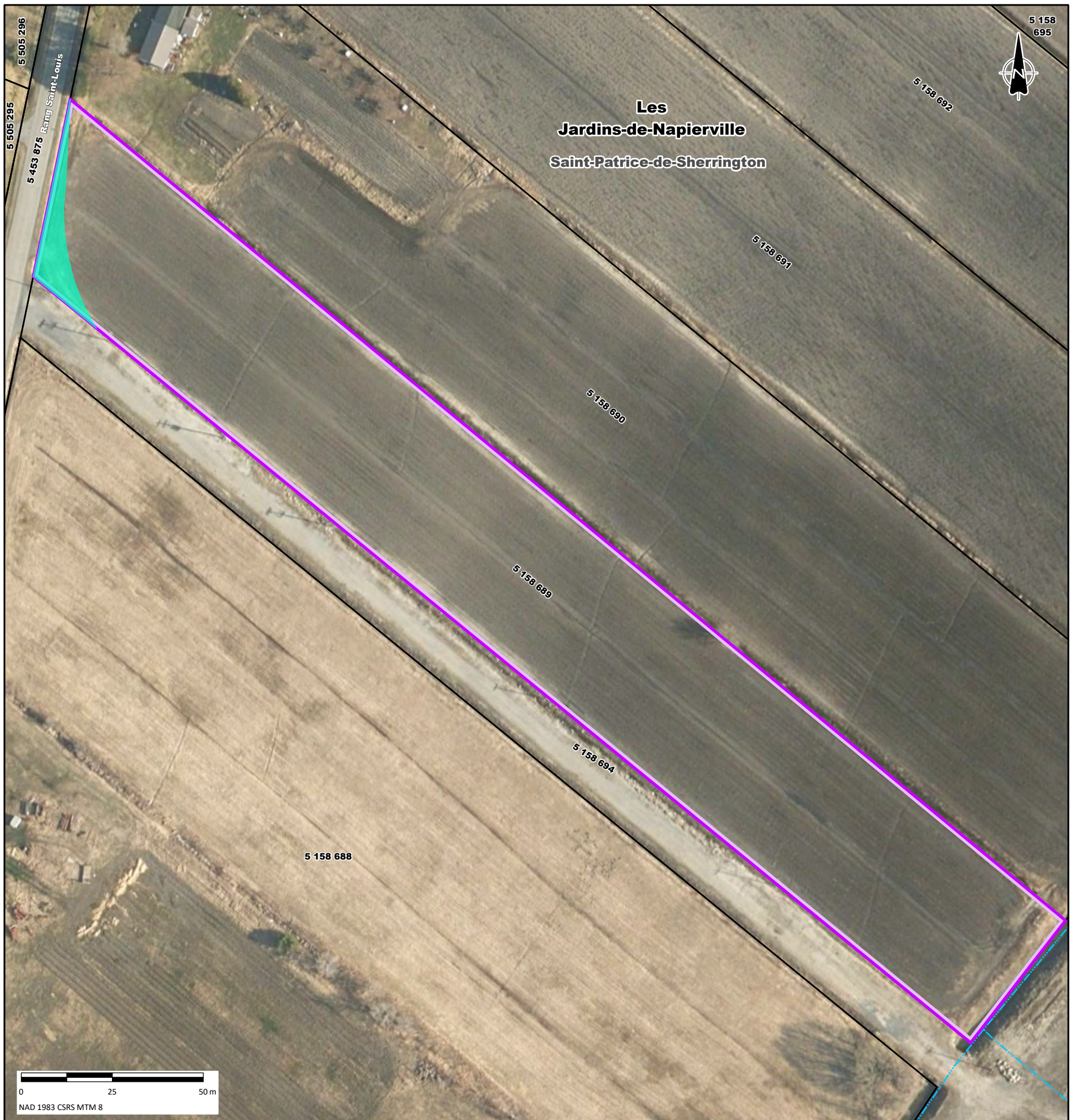
	<u>Superficie(s)</u>		
Empreinte temporaire *			
 Poste de transformation	0,22 ha	(0,55 acre(s))	
 Réseau collecteur	0,75 ha	(1,86 acre(s))	
Empreinte permanente **			
 Poste de transformation	0,45 ha	(1,11 acre(s))	
 Chemin d'accès	0,06 ha	(0,14 acre(s))	
Empreinte permanente remise en état **			
 Réseau collecteur	0,41 ha	(1,01 acre(s))	
OPTION ALTERNATIVE			
Empreinte temporaire *			
 Réseau collecteur	0,13 ha	(0,33 acre(s))	
Empreinte permanente remise en état **			
 Réseau collecteur	0,06 ha	(0,15 acre(s))	

Dossier : ID-078
 Propriétaire(s) : Kimberley Nixon

Municipalité : Hemmingford
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 365 815


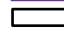

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 1 150
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-130
 Propriétaire(s) : Les Aliments Livabec Foods Inc.

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 689

OPTION ALTERNATIVE

Empreinte temporaire *


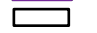


 Chemin d'accès Superficie(s) 0,03 ha (0,07 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Potentiel acéricole (CPTAQ)


PLAN PARCELLAIRE

Date : Mai 2025
 Échelle approx. : 1: 5 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE PARC ÉOLIEN LES JARDINS



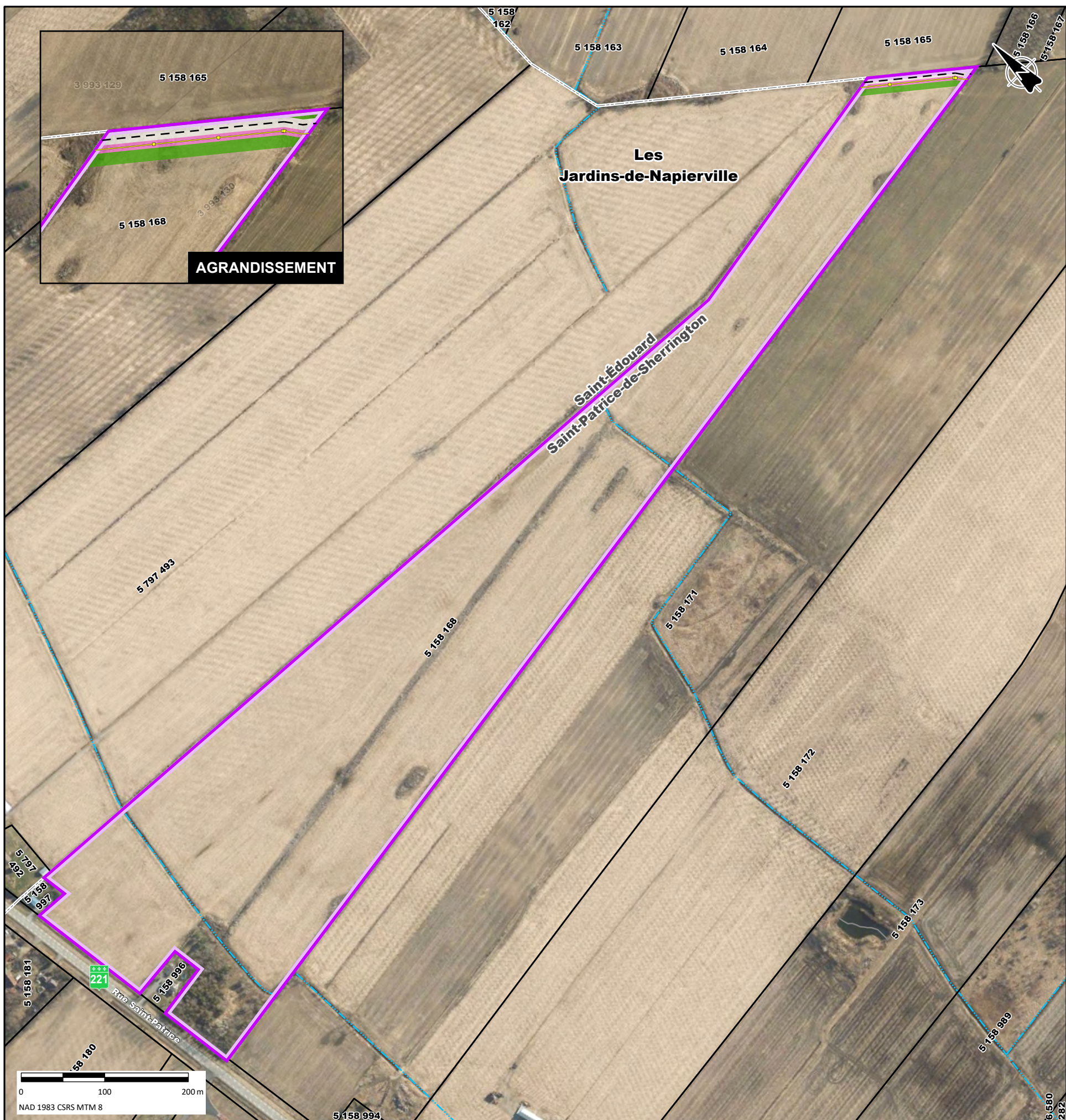
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,05 ha (0,11 acre(s))

Dossier : ID-103
 Propriétaire(s) : Les Fermes Beaudin S.E.N.C.

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 162

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale

Composantes du projet *

- Chemin d'accès à construire
- Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1 : 5 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



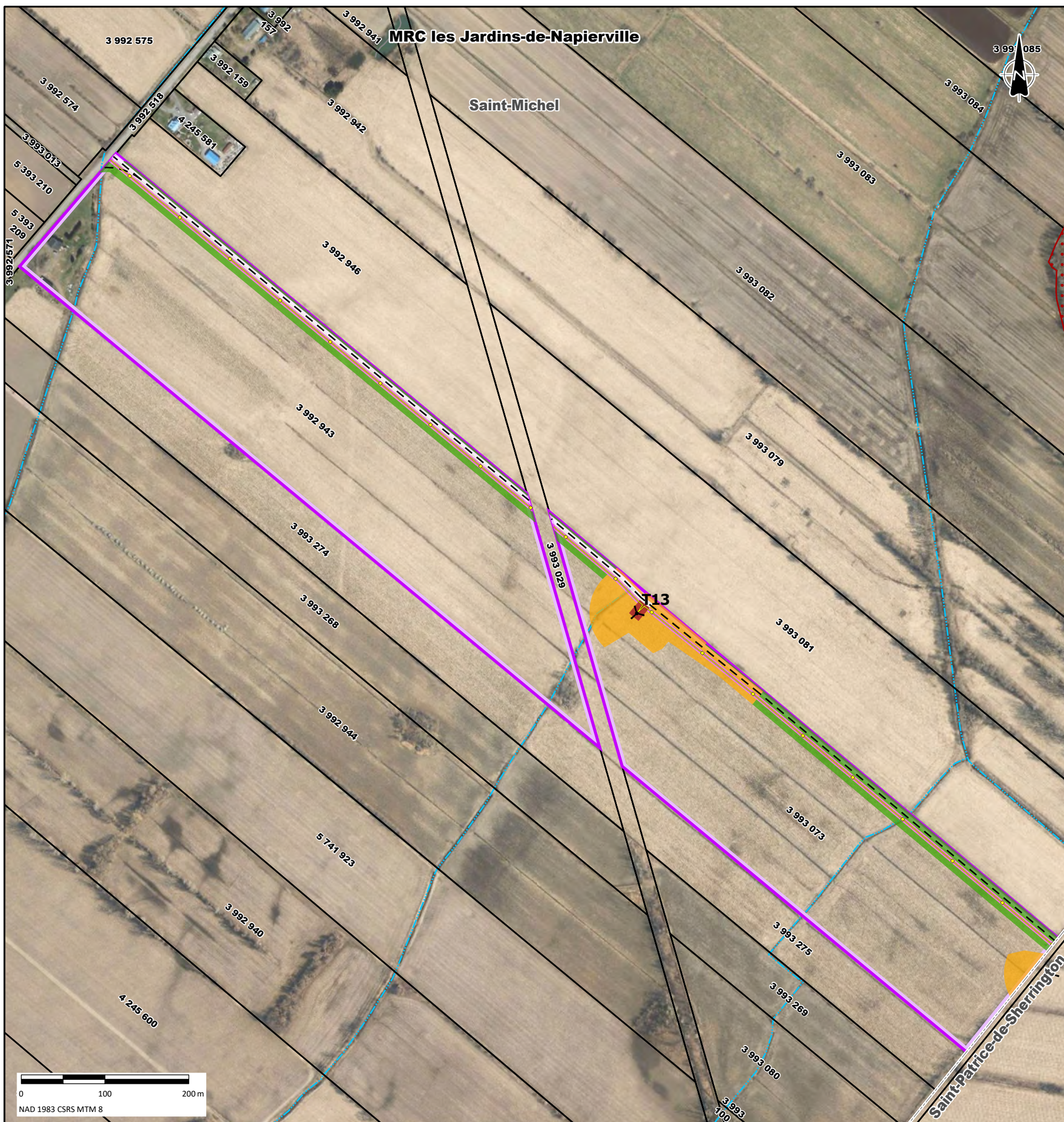
Dossier : ID-025
 Propriétaire(s) : Bertrand Lamoureux

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 168

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Chemin d'accès	0,12 ha	(0,30 acre(s))
Empreinte permanente **		
Chemin d'accès	0,09 ha	(0,22 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,05 ha	(0,13 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 5,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



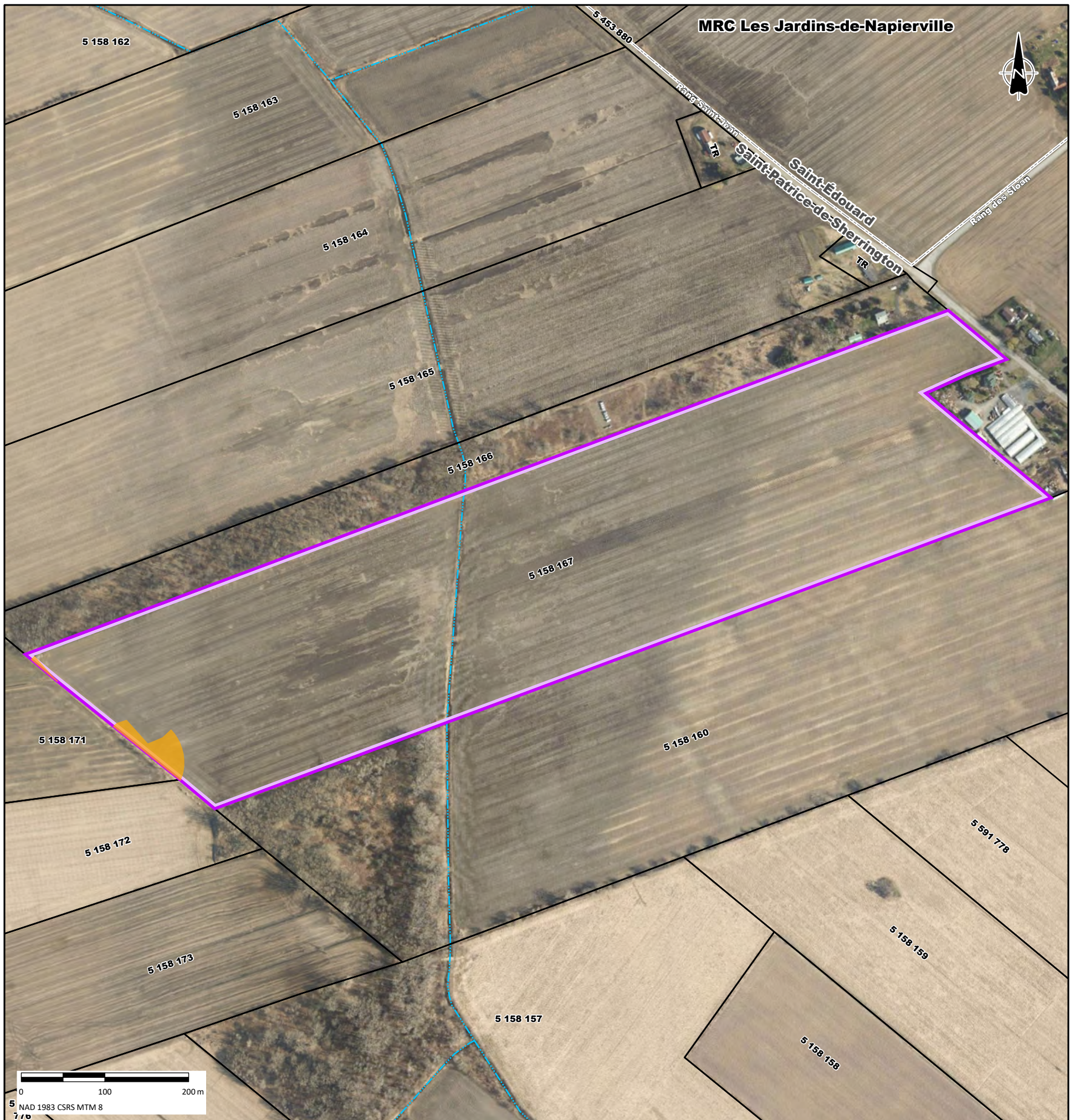
Dossier : ID-068
 Propriétaire(s) : Marie-Jeanne Perras

Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 943 et 3 993 073


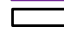

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Éolienne	0,87 ha	(2,14 acre(s))
 Chemin d'accès	1,40 ha	(3,44 acre(s))
Empreinte permanente **		
 Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
 Chemin d'accès	0,56 ha	(1,38 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Réseau collecteur	0,56 ha	(1,39 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent


PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 5,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,21 ha (0,53 acre(s))

Dossier : ID-072
 Propriétaire(s) : Michel Cardinal

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 167


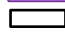


* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

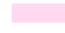
-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Limite municipale

Date : Avril 2025
 Échelle approx. : 1: 5 500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



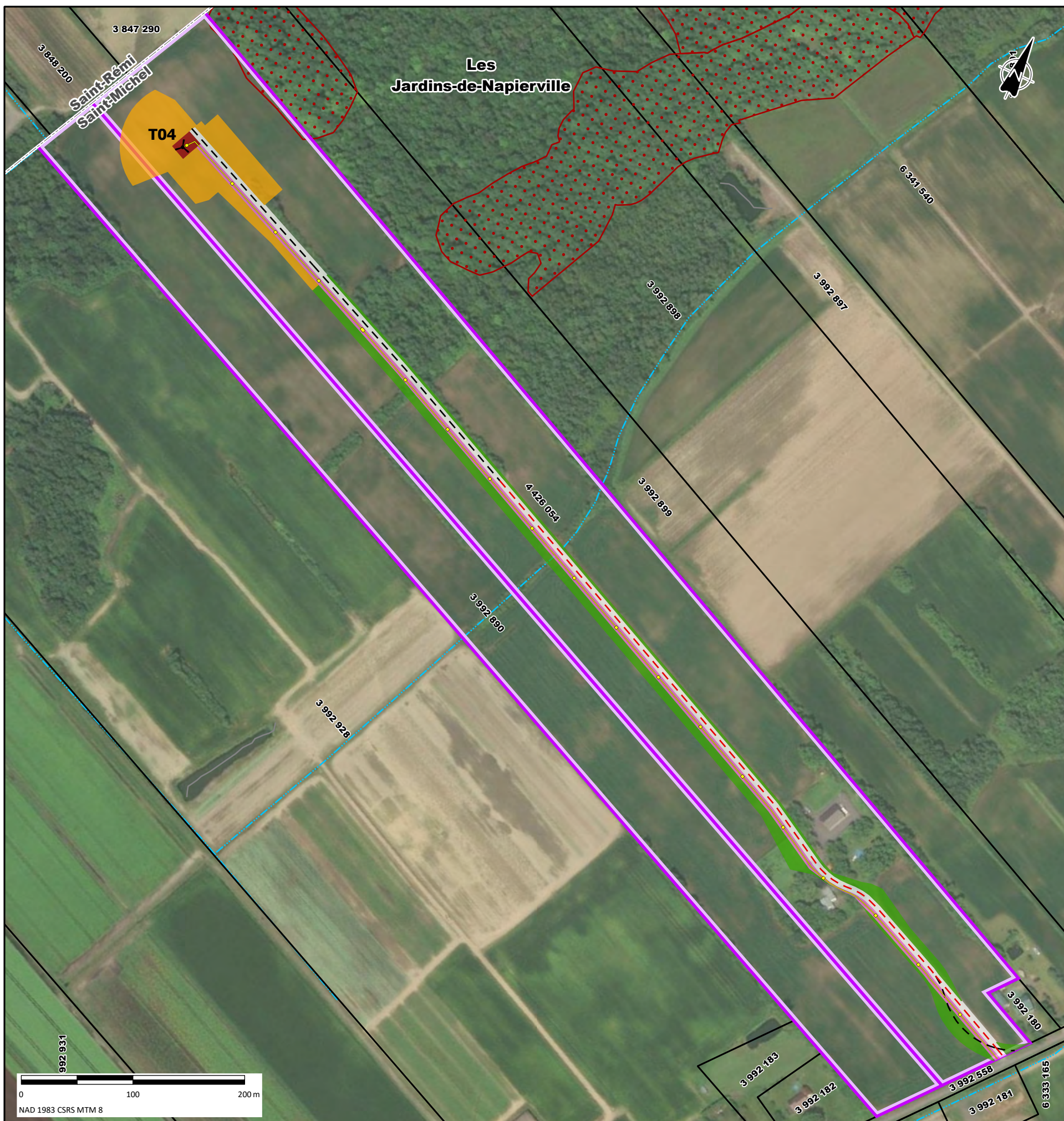
OPTION ALTERNATIVE	Superficie(s)
Empreinte temporaire *	
 Éolienne	0,08 ha (0,19 acre(s))

Dossier : ID-076
 Propriétaire(s) : Millaine Ste-Marie

Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 671

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Potentiel acéricole (CPTAQ)

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 3,750
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,79 ha	(1,96 acre(s))
Chemin d'accès	0,86 ha	(2,13 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,82 ha	(2,03 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,43 ha	(1,07 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

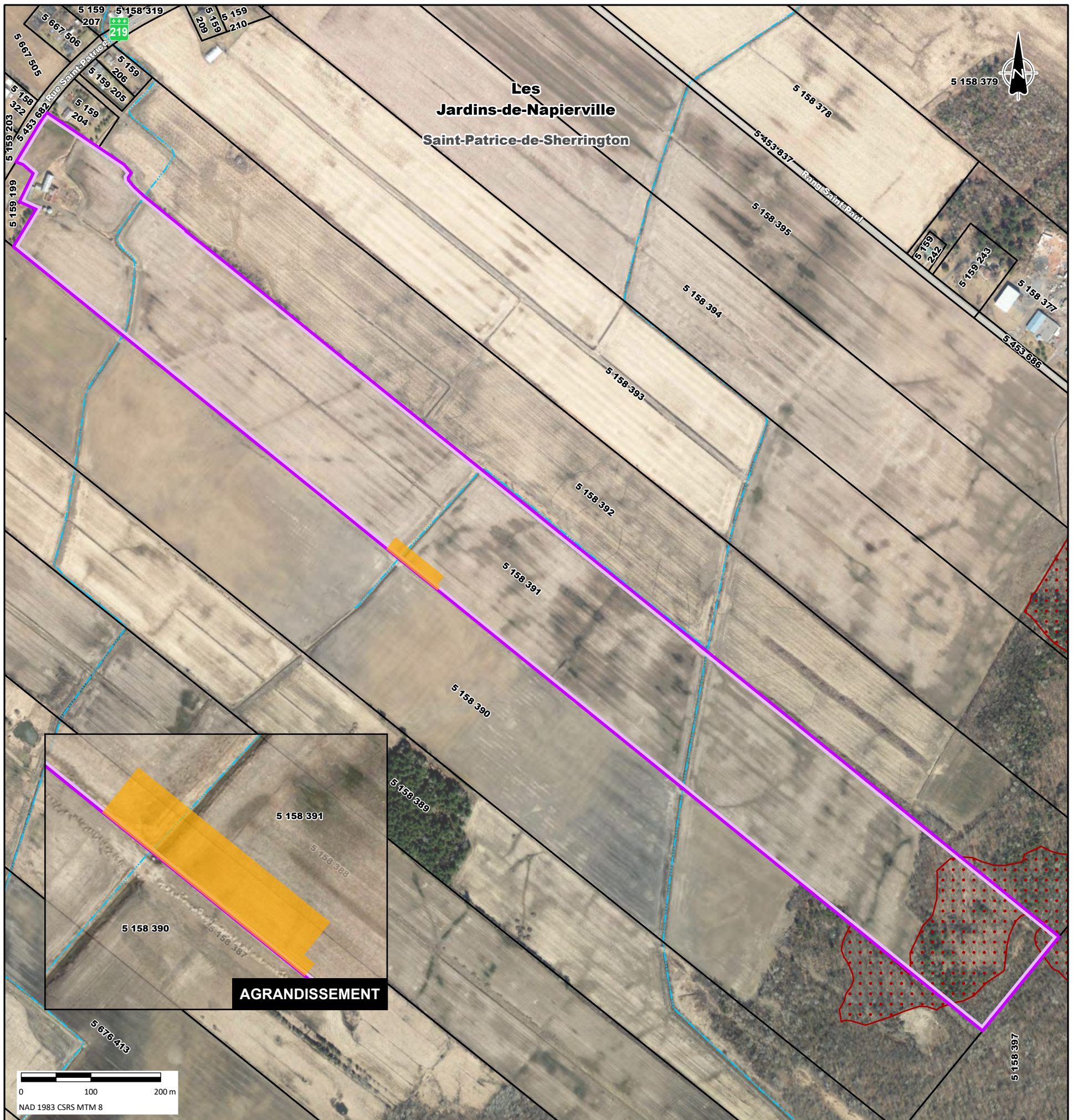
Kruger Energy Les Jardins L.P.

GROUPE CONSEIL UDA

Dossier : ID-079
 Propriétaire(s) : Patrice Bourdon





Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 890, 4 426 054

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 MRNF (Forgen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2024.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Érablière (CPTAQ)

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 6 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



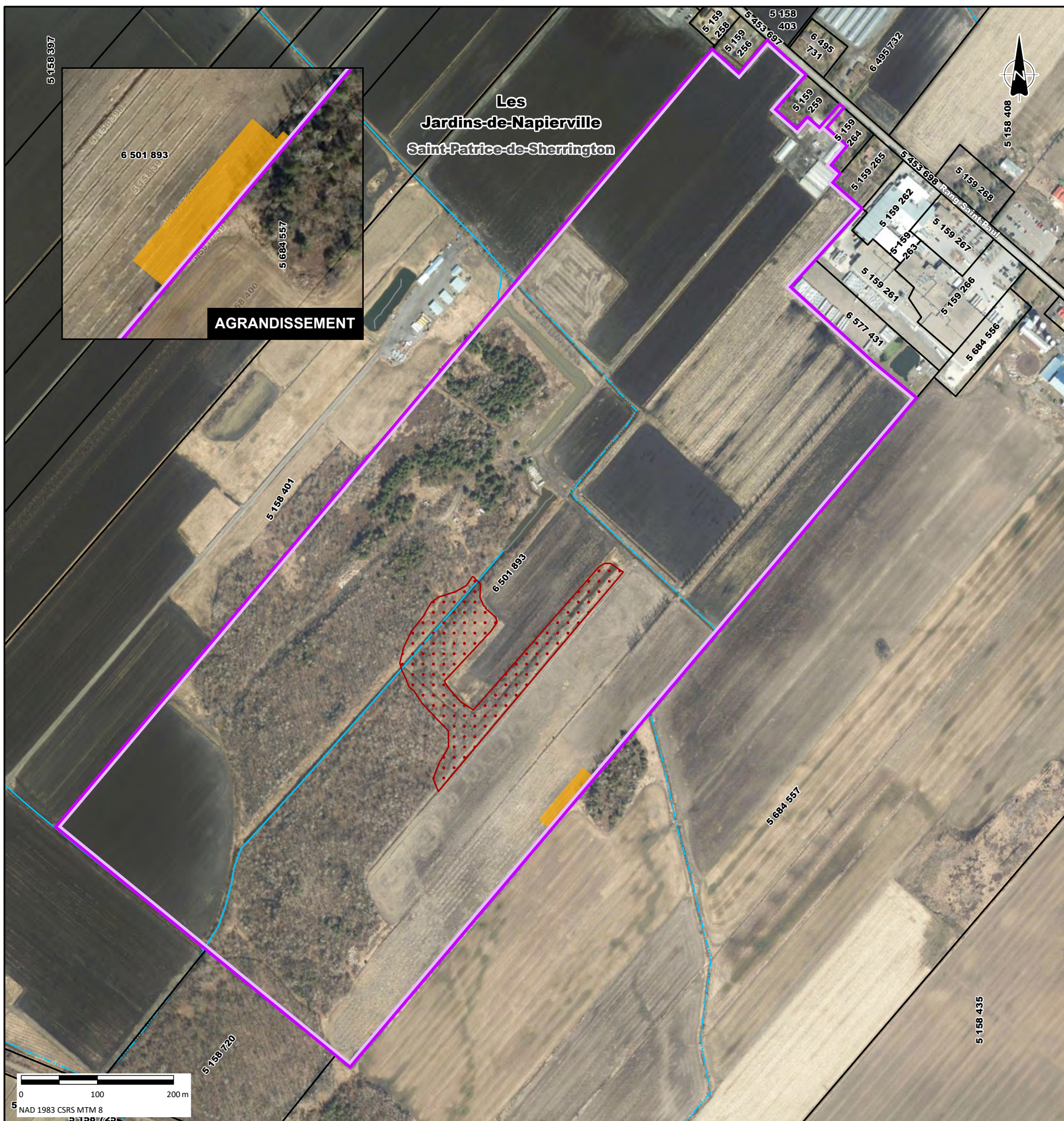
Dossier : ID-080
 Propriétaire(s) : Patrice Dumouchel

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 391


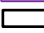



Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,18 ha 0,45 acre(s)

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 MRNF (Forgen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2024.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Cours d'eau permanent
-  Érablière (CPTAQ)


PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 5 500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



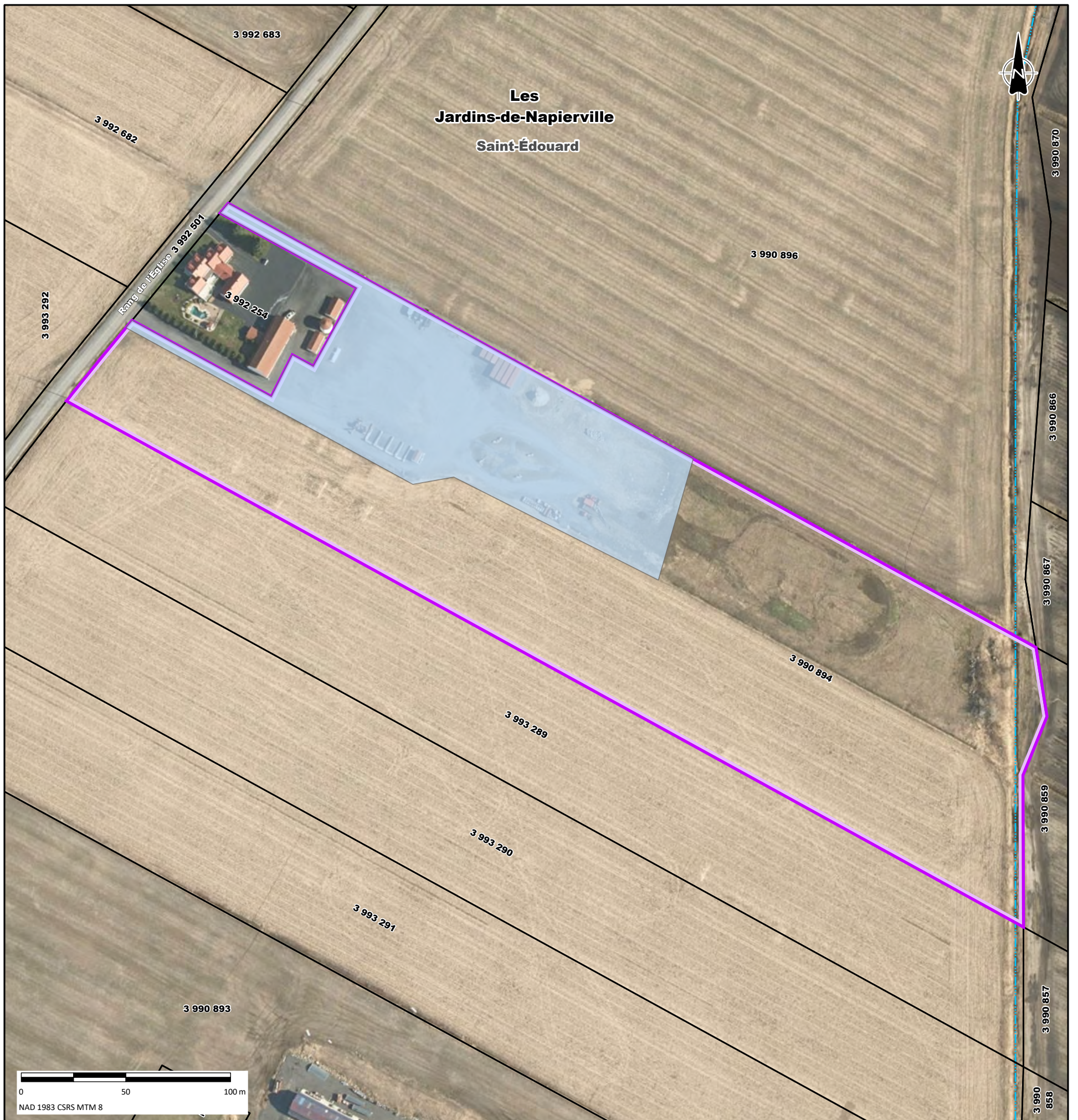
Empreinte temporaire *	Superficie(s)
 Éolienne	0,18 ha (0,45 acre(s))

Dossier : ID-029
 Propriétaire(s) : Denys Van Winden


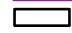



Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 6 501 893

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

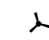
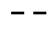


Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Cours d'eau permanent
-  Érablière (CPTAQ)

Composantes du projet *

-  Éolienne
-  Chemin d'accès à construire
-  Chemin d'accès existant à améliorer
-  Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE 2/2

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 2 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *

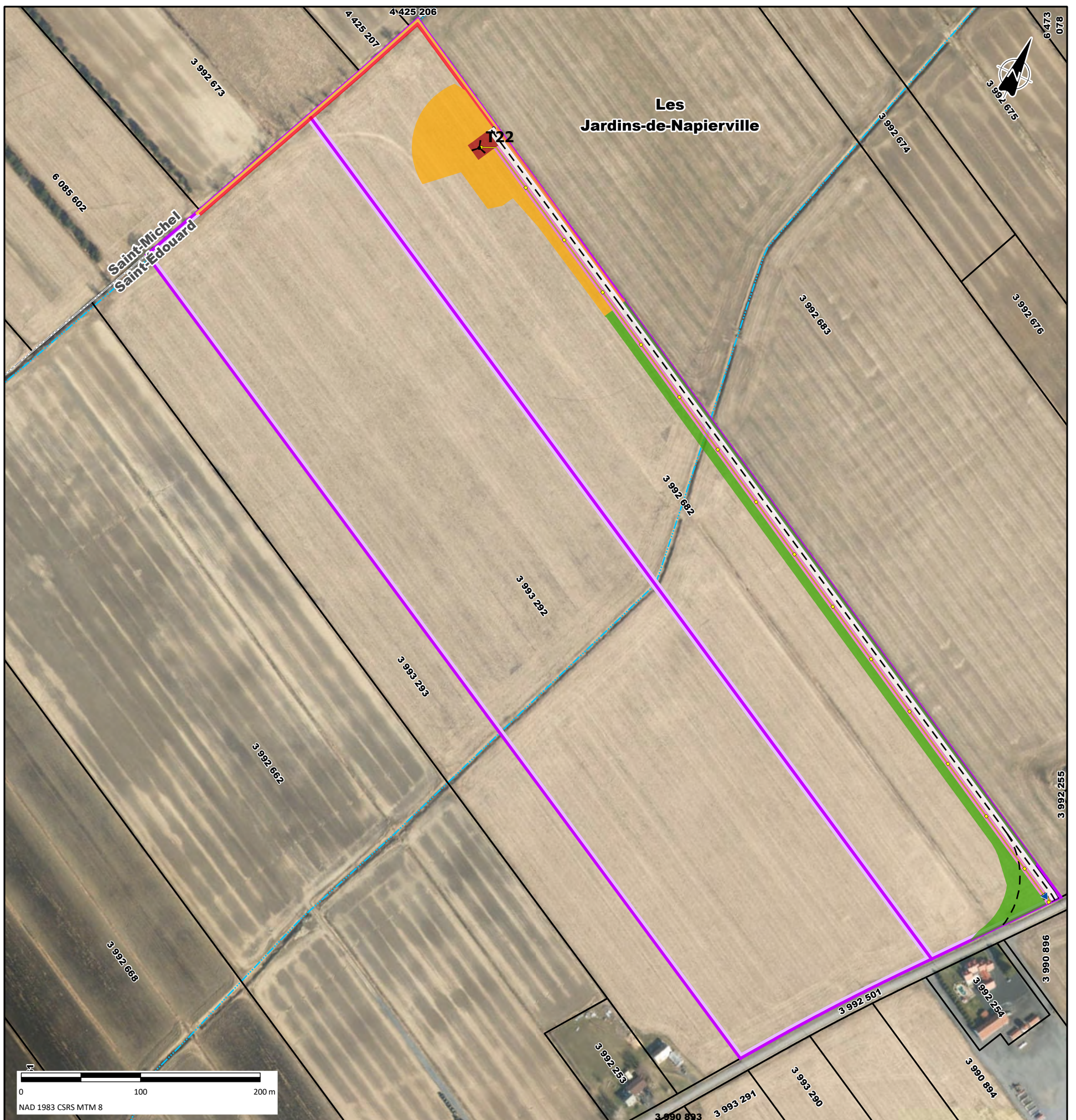
 Aire de travail Superficie(s)
 0,56 ha (1,39 acre(s))

Dossier : ID-081
 Propriétaire(s) : Réjeanne Thibert

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 990 894

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Limite municipale

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Réseau collecteur
- Boite de jonction

PLAN PARCELLAIRE 1/2

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 3,500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



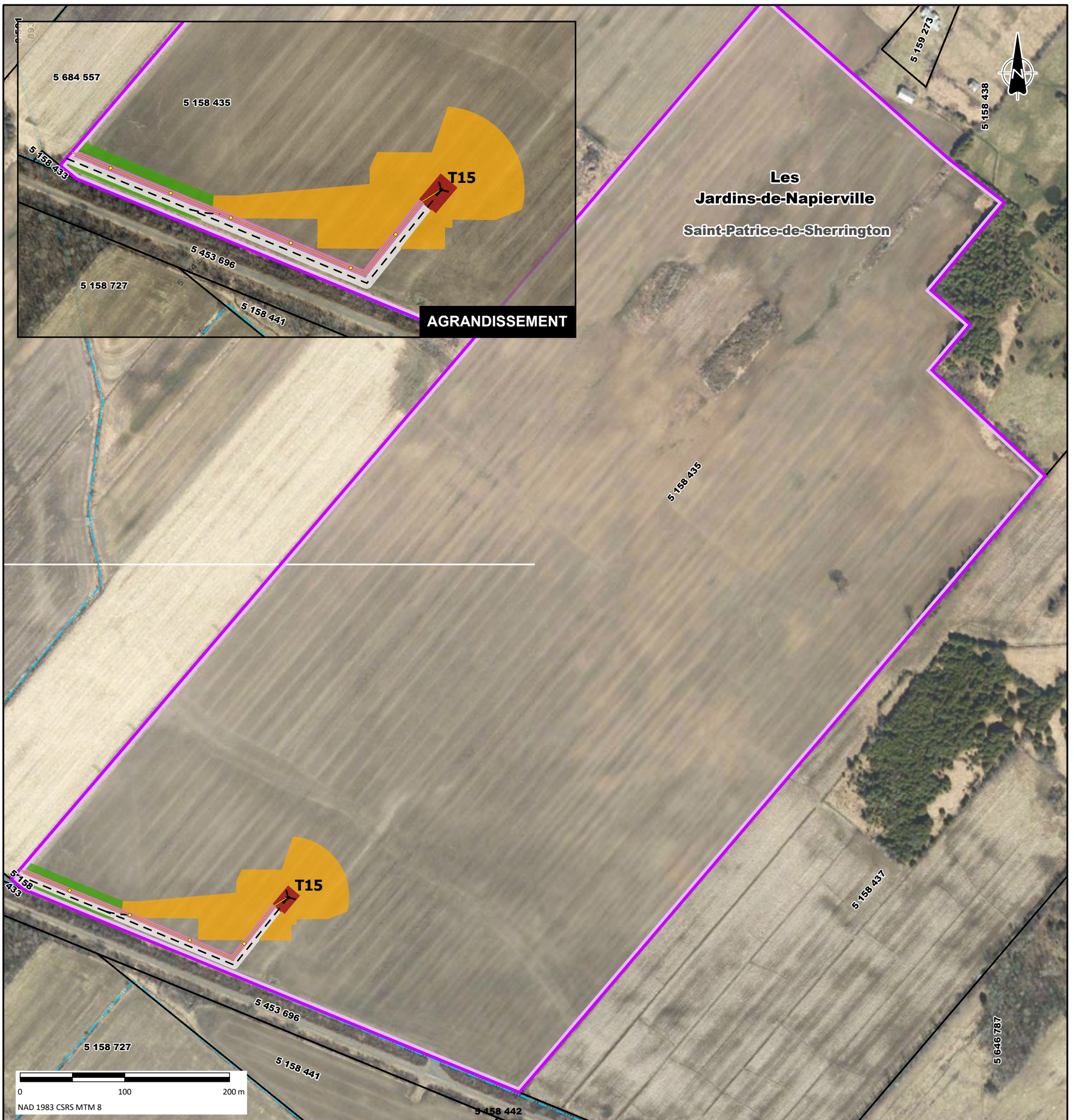
Dossier : ID-081
 Propriétaire(s) : Réjeanne Thibert

Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 993 292, 3 992 682

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,62 ha	(1,52 acre(s))
Chemin d'accès	0,65 ha	(1,61 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	0,56 ha	(1,38 acre(s))
Boite de jonction	0,003 ha	(0,01 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,31 ha	(0,77 acre(s))
OPTION ALTERNATIVE		
Empreinte temporaire *		
Câble mât de mesure	0,07ha	(0,17 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Câble mât de mesure	0,07 ha	(0,18 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer
 - Réseau collecteur
 - Boite de jonction

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



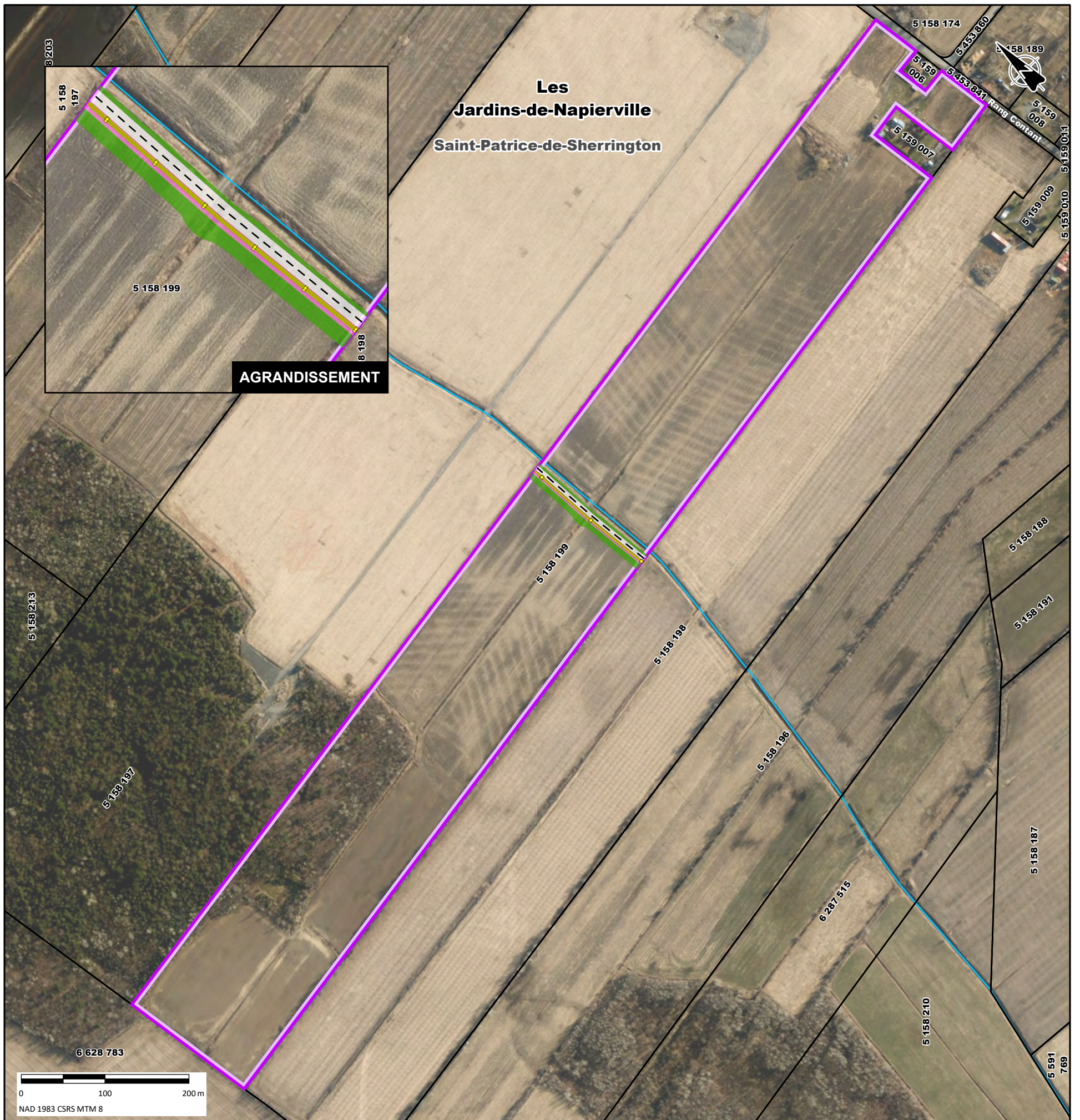
Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,90 ha	(2,22 acre(s))
Chemin d'accès	0,09 ha	(0,23 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,04 ha	(0,09 acre(s))
Chemin d'accès	0,21 ha	(0,51 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,11 ha	(0,28 acre(s))

Dossier : ID-031
 Propriétaire(s) : Kyle Robert

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 435

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau permanent

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 5 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Chemin d'accès	0,15 ha	(0,38 acre(s))
Empreinte permanente **		
Chemin d'accès	0,12 ha	(0,29 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,07 ha	(0,17 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

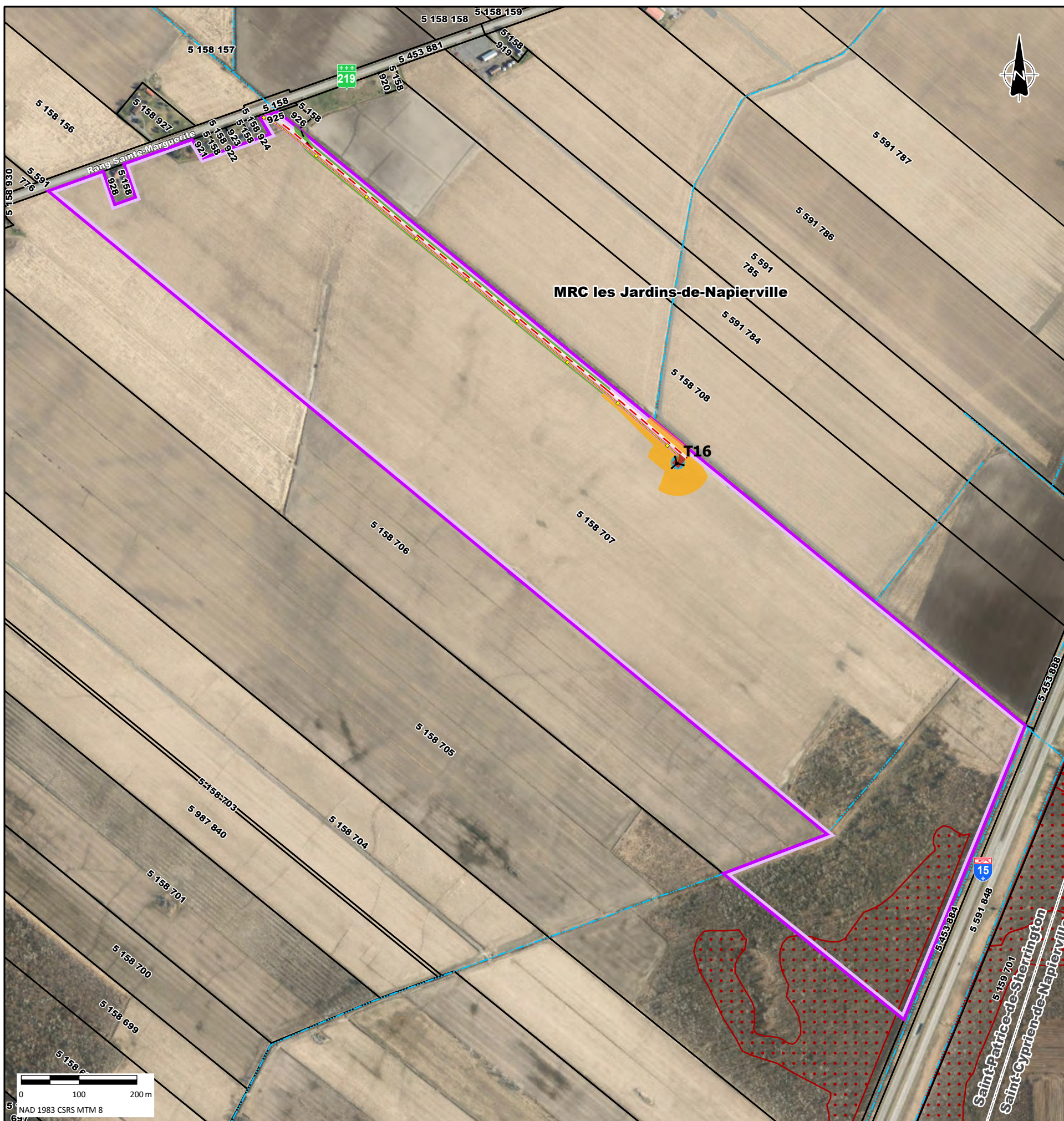
Kruger Energy
 Kruger Energy Les Jardins L.P.

GROUPE CONSEIL UDA

Dossier : ID-087
 Propriétaire(s) : Stephane Lussier et Yannick Lussier

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 199

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 MRNF (Forgen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2024.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Érablière (CPTAQ)

- Composantes du projet ***
- Éolienne
 - Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE


Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 7,250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.


**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Éolienne	0,68 ha	(1,67 acre(s))
 Chemin d'accès	0,29 ha	(0,72 acre(s))
Empreinte permanente **		
 Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
 Chemin d'accès	0,66 ha	(1,62 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Éolienne	0,02 ha	(0,05 acre(s))
 Réseau collecteur	0,37 ha	(0,92 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)



Kruger Energy
Kruger Energy Les Jardins L.P.

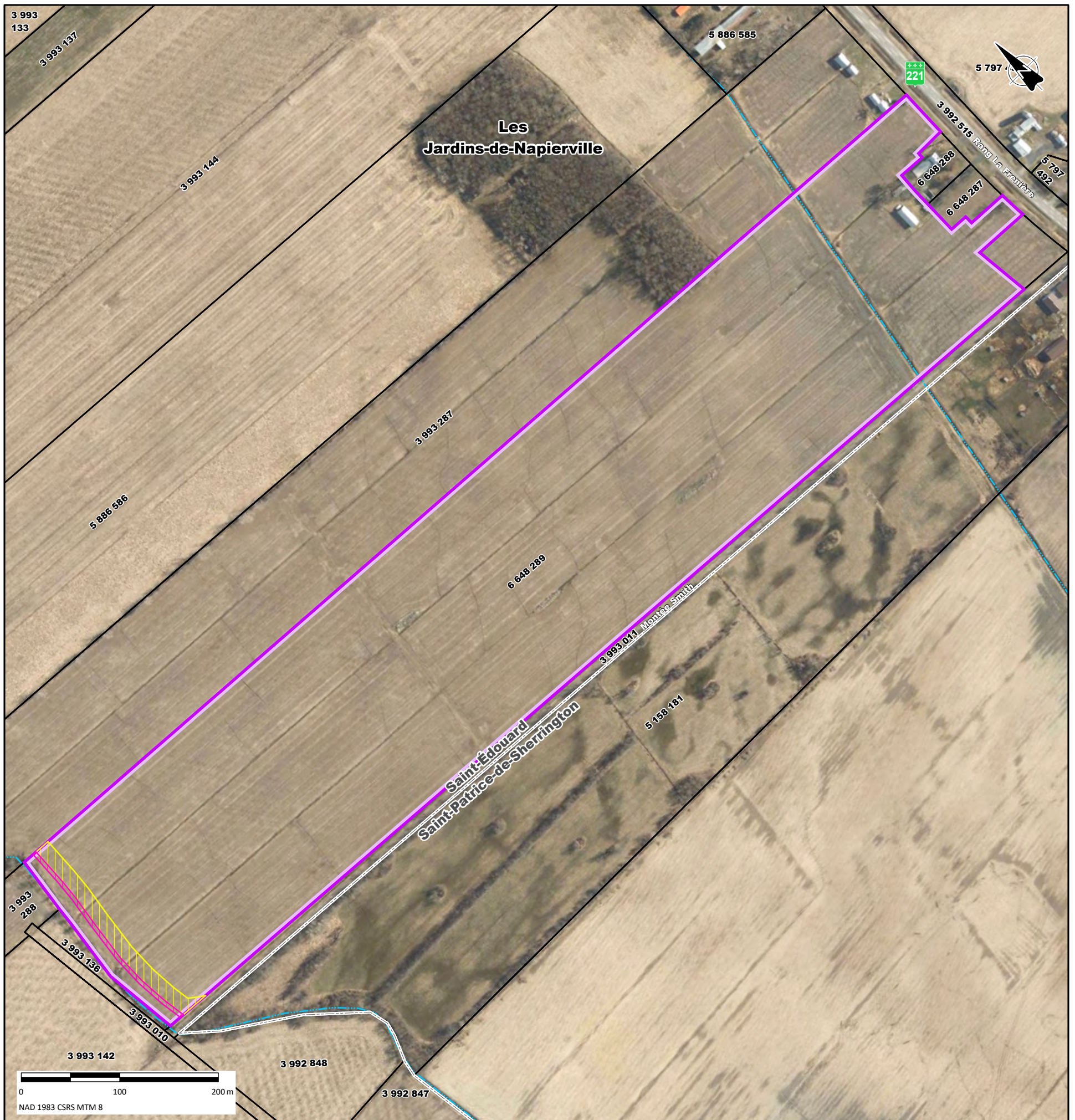


GROUPE
 CONSEIL
 UDA


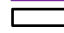

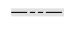
Dossier : ID-042
 Propriétaire(s) : Daniel Duquette

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 707

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

-  Lot visé
-  Cadastre
-  Cours d'eau intermittent
-  Limite municipale

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 4 250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-045
 Propriétaire(s) : Daniel Sénécal

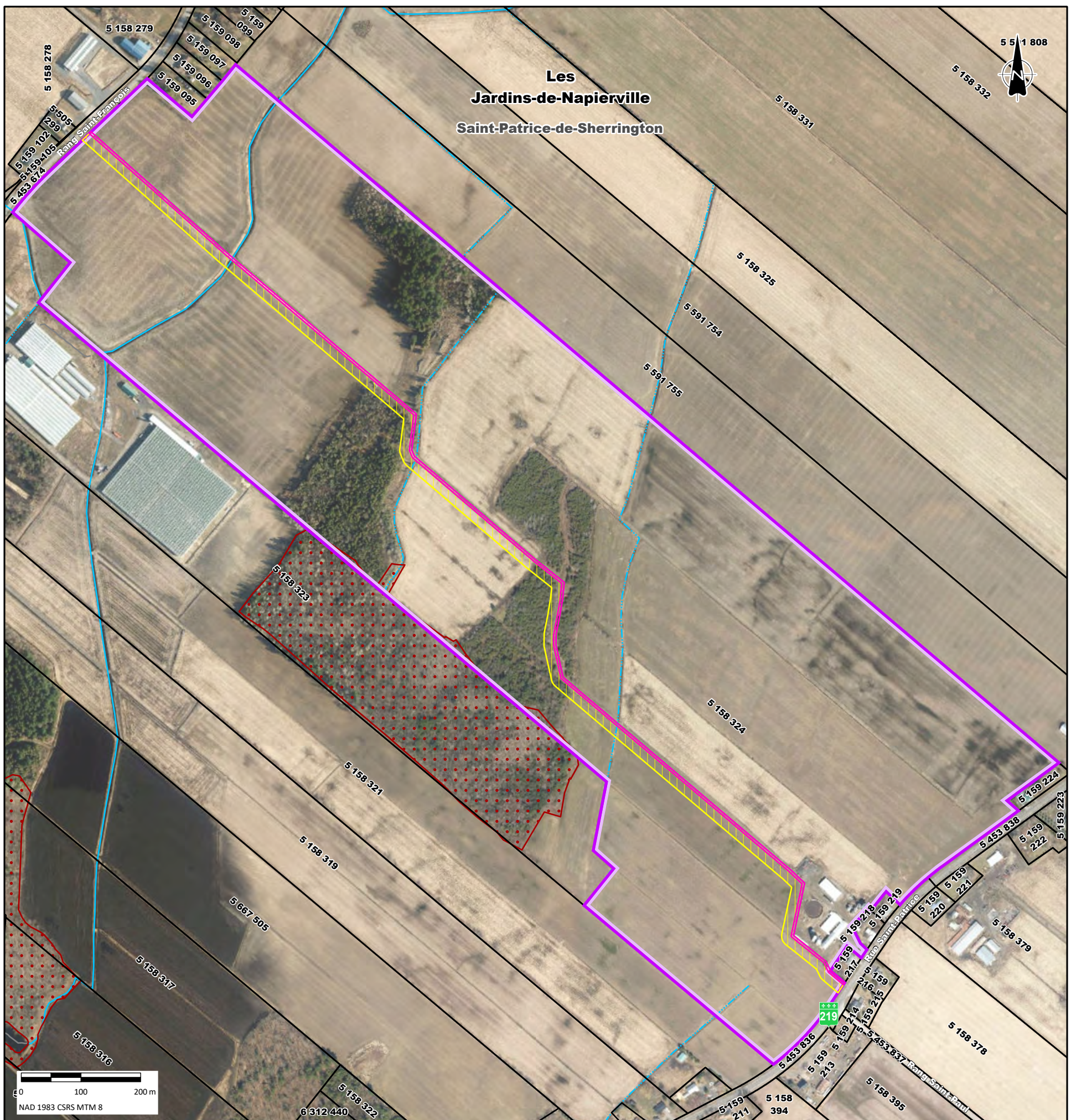
Municipalité : Saint-Édouard
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 6 648 289

OPTION ALTERNATIVE

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
 Réseau collecteur	0,36 ha	(0,90 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
 Réseau collecteur	0,09 ha	(0,22 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



**Les
Jardins-de-Napierville
Saint-Patrice-de-Sherrington**

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50k, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 MRNF (Forgen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2024.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Érablière (CPTAQ)

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 7 000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-011
 Propriétaire(s) : Ferme A. & S. Beaudin S.E.N.C

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 324

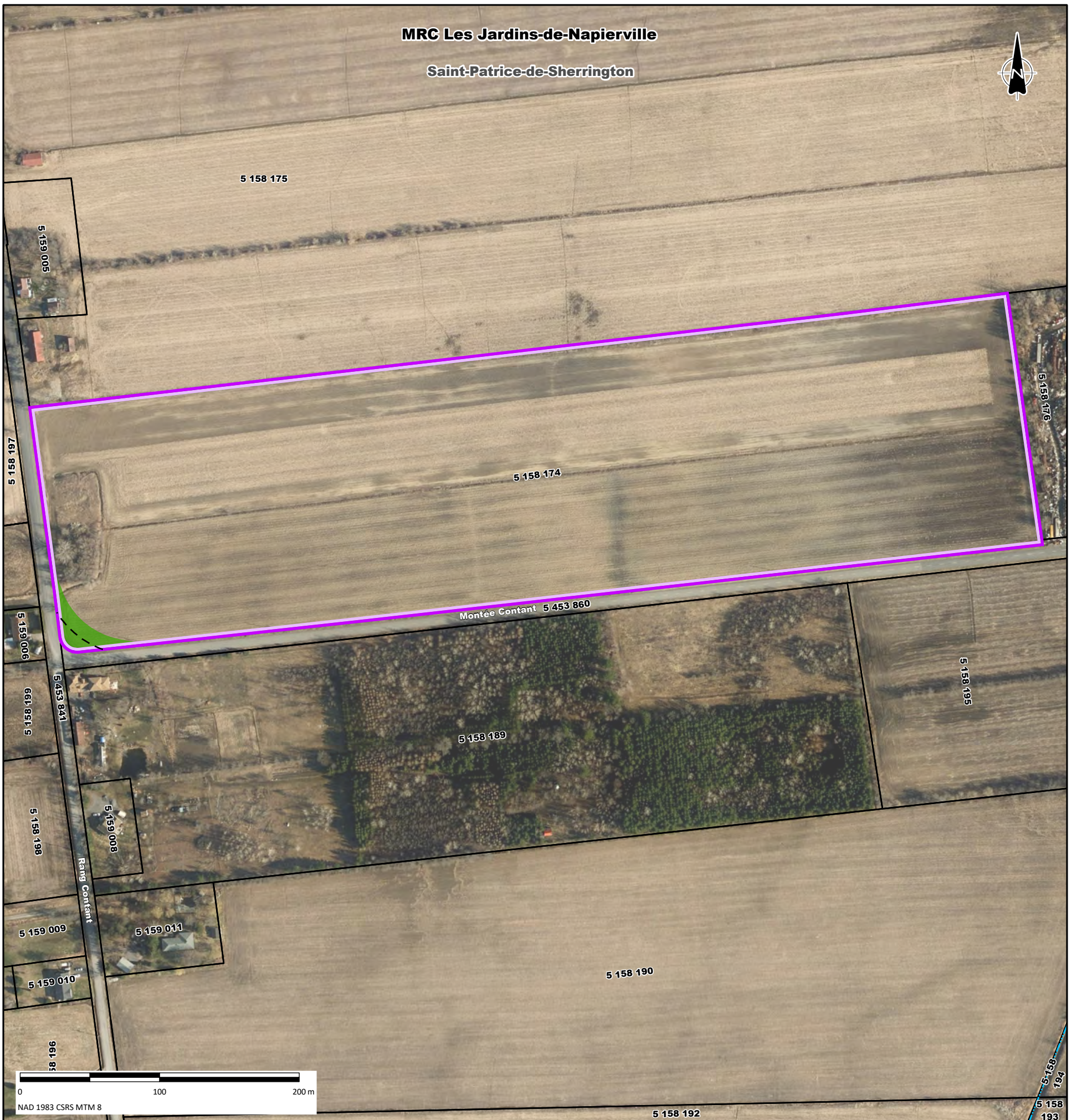
OPTION ALTERNATIVE	Superficie(s)
Réseau collecteur Empreinte temporaire *	3,23 ha (7,99 acre(s))
Réseau collecteur Empreinte permanente remise en état **	0,81 ha (2,00 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes

MRC Les Jardins-de-Napierville

Saint-Patrice-de-Sherrington



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet *
- Chemin d'accès à construire

PLAN PARCELLAIRE

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 3,000
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-014
 Propriétaire(s) : Jacques Lussier

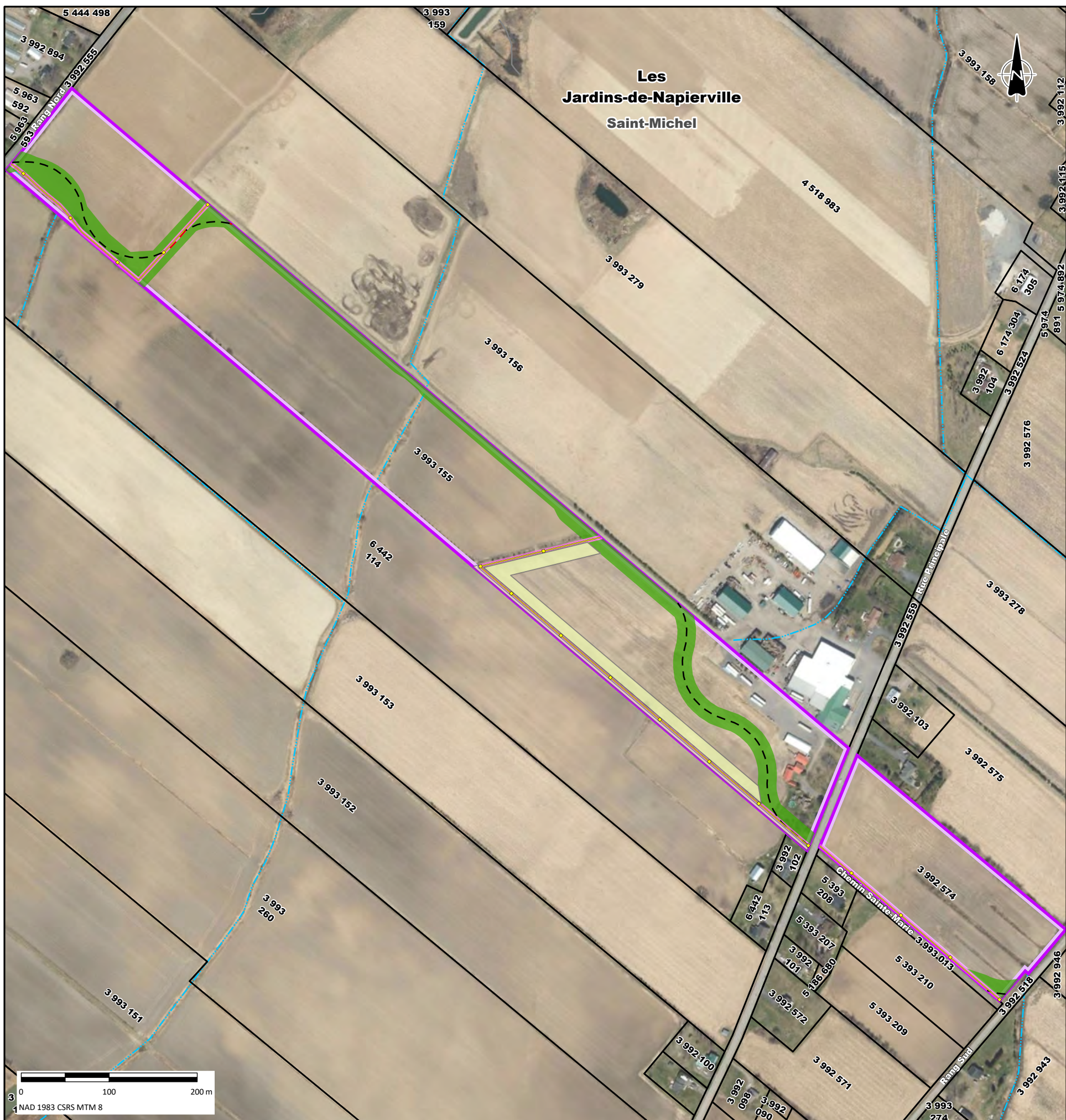
Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 174

Empreinte temporaire *

Chemin d'accès	Superficie(s)
Chemin d'accès	0,09 ha (0,23 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent

- Composantes du projet ***
- Chemin d'accès à construire
 - Chemin d'accès existant à améliorer
 - Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 4 750
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-021
 Propriétaire(s) : Gestion Real Pinsonneault & Fils Ltée

Municipalité : Saint-Michel
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 3 992 574, 3 993 155

Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Réseau collecteur	0,84 ha	(2,08 acre(s))
Chemin d'accès	1,96 ha	(4,85 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,63 ha	(1,57 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



PLAN PARCELLAIRE

Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

Lot visé
 Cadastre

Date : Mars 2025
 Échelle approx. : 1: 1 250
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Dossier : ID-085
 Propriétaire(s) : Shirley Bombardier

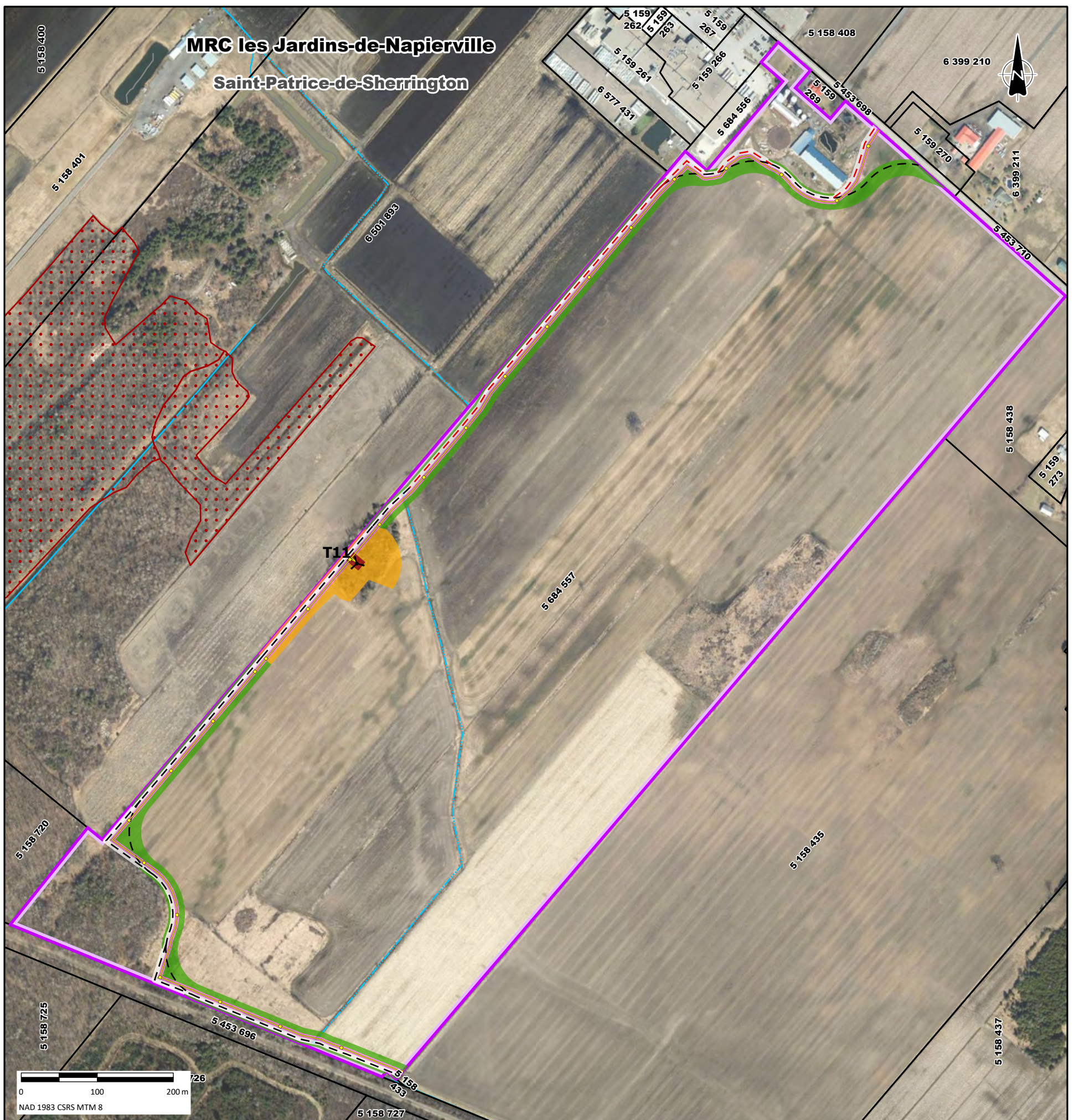
Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 158 980

Empreinte temporaire *

Superficie(s)
Aire d'entreposage 1,00 ha (2,47 acre(s))

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



Sources :
 MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2024.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2024.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 MRNF (DGAC, cadastre) 2025.
 CPTAQ (potentiel acéricole) 2025.
 Kruger (données de projet) 2025.
 ESRI (Basemap) 2020.

- Lot visé
- Cadastre
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Érablière (CPTAQ)

Composantes du projet *

- Éolienne
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès existant à améliorer
- Réseau collecteur

PLAN PARCELLAIRE

Date : Juin 2025
 Échelle approx. : 1: 5,500
 * Localisé de façon approximative

NO	DATE	RÉVISION	APP.

**SUPERFICIES VISÉES PAR LA DEMANDE
 PARC ÉOLIEN LES JARDINS**



Empreinte temporaire *	Superficie(s)	
Éolienne	0,58 ha	(1,44 acre(s))
Chemin d'accès	1,91 ha	(4,73 acre(s))
Empreinte permanente **		
Éolienne	0,03 ha	(0,08 acre(s))
Chemin d'accès	1,46 ha	(3,61 acre(s))
Empreinte permanente remise en état **		
Réseau collecteur	0,82 ha	(2,04 acre(s))

Dossier : ID-089
 Propriétaire(s) : Yves Van Der Tol

Municipalité : Saint-Patrice-de-Sherrington
 Cadastre : Québec
 Lot(s)* : 5 684 557

* Pendant la durée des travaux / ** Pendant la durée de l'entente (30 ans)

Notes



DÉVELOPPER, DANS LE RESPECT DES MILIEUX

DIVISIONS DU GROUPE CONSEIL UDA



JOINT EN ANNEXE

Le 11 juillet 2025

Service d'ouverture des dossiers
et de gestion documentaire

Commission de protection du territoire agricole du Québec

200-A, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 4X6

**Objet : Dépôt demande d'autorisation Kruger, Les Jardins – Annexe au formulaire
N° dossier UDA : 2881A-300**

Madame, Monsieur,

Après avoir communiqué avec le service de l'information MK de la CPTAQ, nous avons été informés qu'il était impossible d'inscrire plus de 122 lots dans notre demande en ligne, et que nous devons fournir en annexe les informations relatives aux autres lots visés par la demande.

Vous trouverez ces informations à l'annexe A de cette lettre.

De plus, étant donné l'ampleur de cette demande d'autorisation, nous avons pris la liberté de compresser tous les titres de propriété dans un dossier ZIP, que nous avons joint à la section « Plan de localisation », puisque seule cette section accepte les dossiers compressés.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Josée Bédard, agr.
Directrice de projet
jbedard@udainc.com
C 514 209-7967

GC/Jbé

2881A-300_Kruger_Annexe_Formulaire_20250710.docx



DÉVELOPPER, DANS LE RESPECT DES MILIEUX

DIVISIONS DU GROUPE CONSEIL UDA



Annexe A

► Informations supplémentaires sur les lots

NUMÉROS DE LOTS MANQUANTS À LA DEMANDE DE KRUGER, LES JARDINS

LOT	PROPRIÉTAIRE	ADRESSE	TÉLÉPHONE	COURRIEL	UTILISATION DU SOL	SUPERFICIE DU LOT (ha)
3 992 559	Municipalité de Saint-Michel	1700, rue Principale Saint-Michel (Québec) J0L 2J0	450 454-4502	info@mst-michel.com	route	1,27
3 993 013	Municipalité de Saint-Michel	1700, rue Principale Saint-Michel (Québec) J0L 2J0	450 454-4502	info@mst-michel.com	route	0,25
5 367 378	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	route	2,33
5 367 381	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	route	2,68
5 367 385	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	route	2,33
5 367 386	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	route	1,99
5 367 389	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	route	2,46
5 367 398	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	route	2,15
5 367 399	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	route	1,10
5 367 403	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	piste cyclable	6,00
5 367 404	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	route	1,57
5 367 405	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	route	1,98
5 367 408	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	route	2,17
5 367 419	Canton de Hemmingford	505 rue Frontière local 3 Hemmingford (Québec) J0L 1H0	450 247-2050	canton.township@hemmingford.ca	piste cyclable	2,88

Formulaire de demande d'autorisation - Municipalité

Renseignements sur la demande

Numéro de dossier : 451030

Demandeur : Jean Roy (Kruger Énergie Les Jardins S.E.C.)

Conformité avec la réglementation municipale

Description du milieu environnant

Inventaire bâtiment agricole

Est-ce qu'il a des bâtiments agricoles vacants ou non se situant dans un rayon de 500 mètres de l'emplacement visé? Oui

Veuillez faire l'inventaire de tous ces bâtiments agricoles vacants ou non

Bâtiment no 1
Type de bâtiment ou d'élevage : Voir le formulaire de la demande
Unités animales : NA
Distance de l'usage projeté (en mètres) : NA

Description de l'utilisation actuelle du lot et des lots voisins

Au nord de l'emplacement visé :
Agriculture

Au sud de l'emplacement visé :
Agriculture

Au est de l'emplacement visé :
Agriculture

Au ouest de l'emplacement visé :
Agriculture

Dépôt des documents

Recommandation de la municipalité (résolution)

- Fichier : 2025-05-116-9D-APPUI-À-LA-DEMANDE-D'AUTORISATION-FORMULÉE-PAR-KRUGER-ÉNERGIE-Éolien.pdf

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :
Oui

Identification de l'officier municipal

Nom : Bernaquez

Prénom : Pascale

Fonction : Inspecteur

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :
Oui

Date de l'attestation : 2025/07/16



Hemmingford

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD PROVINCE DU QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue lundi le 5 mai 2025 à 20h00.

Sont présents les conseillers Richmond Viau poste no.1, Deborah Beattie poste no.2, Réal Daigle au poste no.3, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5 et Jennifer Levie poste no.6, tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Est également présente Mylène Vincent, directrice général et greffière-trésorière, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

2025-05-116 9D-APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION FORMULÉE PAR KRUGER ÉNERGIE LES JARDINS (SOCIÉTÉ) À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ) RELATIVE AU PROJET DE PARC ÉOLIEN LES JARDINS (PROJET)

CONSIDÉRANT QUE le Projet consiste en un parc éolien d'une puissance installée de 147 MW comprenant 21 éoliennes, des chemins d'accès, un réseau collecteur formé de lignes électriques souterraines, un mâts de mesure de vent, des aires de travail temporaires, et un poste de transformation (collectivement, les « Infrastructures »), le tout notamment sur le territoire des municipalités de Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Michel, Saint-Édouard, et le Canton de Hemmingford (la « Municipalité »), sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville (la « MRC »);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité sera bénéficiaire de retombées économiques du Projet, directement et indirectement, incluant le paiement annuel de \$50,000 pour le poste de transformation, indexé.

CONSIDÉRANT QU'une partie du Projet à être implantée dans les limites de la Municipalité, composée du poste de transformation, d'une partie du réseau collecteur, et de certains chemins d'accès (les « Infrastructures visées »), est située à l'intérieur de la zone agricole désignée en vertu des dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (la « Loi »);

CONSIDÉRANT QUE la Société doit s'adresser à la CPTAQ pour obtenir, conformément à la Loi, les autorisations d'aliéner et d'utiliser à des fins autres que l'agriculture les parcelles de terrains requises pour implanter les Infrastructures en zone agricole (la « Demande »)

CONSIDÉRANT QUE la Société a présenté au conseil municipal de la Municipalité un sommaire de sa Demande avant son dépôt formel afin que la Municipalité puisse l'évaluer en tout point important et puisse prendre la présente résolution;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité constate que l'implantation des Infrastructures visées, et du Projet plus généralement, a été conçue afin de réduire au minimum l'impact sur le milieu agricole et les activités agricoles, les milieux naturels et sur l'environnement, suivant les principes de développement durable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité constate que la Société a déployé, et continue de déployer, les efforts nécessaires afin de minimiser les impacts de l'implantation de son Projet sur le territoire et les activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prend acte de la démonstration par la Société (i) de l'absence d'espace approprié disponible au sens de la Loi sur son territoire, (ii) qu'il est impossible de réaliser le Projet hors de la zone agricole et (iii) que la configuration choisie est celle qui aura le moindre impact sur le territoire et les activités agricoles, compte tenu notamment des distances séparatrices minimales entre les éoliennes et autres distances séparatrices prévues au Règlement de zonage No. 309 de la Municipalité, des différentes contraintes environnementales et techniques et de la qualité de la ressource éolienne sur le territoire;



Hemmingford

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité partage, pour la portion du Projet située sur son territoire, la conclusion de la Société qu'il est impossible d'éviter la zone agricole pour installer les Infrastructures visées, mais qu'il est possible d'en minimiser les impacts afin (i) de respecter une marge de recul suffisante par rapport au noyau urbain, et (ii) d'assurer une configuration des Infrastructures à la fois compacte, à coût viable, optimale et de moindre impact;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité constate que la Demande répond à un besoin et à un objectif de développement de la MRC eu égard aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement le plus récent (le « Schéma »), et qu'il y a compatibilité de la Demande avec les choix et objectifs de développement véhiculés par la MRC dans ses documents de planification territoriale, ainsi que les explications fournies à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prend acte des explications fournies par la Société quant à l'impact potentiel du Projet sur le développement de la zone non agricole et ses incidences sur la limite de la zone agricole, et quant à l'absence de risques véritables;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a examiné les paramètres du Projet en zone agricole et a tenu compte, notamment, des critères applicables de l'article 62 de la Loi, soit notamment (i) le potentiel agricole des lots visés par la Demande (les « Propriétés ») et des lots avoisinants, (ii) les possibilités d'utilisation des Propriétés à des fins d'agriculture, (iii) les conséquences des autorisations sur l'utilisation et les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants, (iv) les contraintes et les effets de l'application des lois, notamment les lois environnementales, (v) la disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes à l'agriculture, (vi) l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole, (vii) l'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eaux et sols sur son territoire, (viii) la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture, (ix) l'effet sur le développement économique de la région, (x) les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie, et (xi) le plan de développement de la zone agricole de la MRC (le « PDZA »);

CONSIDÉRANT QU'après examen de la Demande par la Municipalité et en tenant compte des critères établis par l'article 62 de la Loi, la Municipalité est d'avis (i) que, vu l'absence d'espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole, l'emplacement des Infrastructures visées sur son territoire a été optimisé pour cibler des sites de moindres impacts, tenant compte notamment de la réglementation, des contraintes environnementales et de l'acceptabilité sociale; (ii) que les contraintes inhérentes au Projet ont été prises en compte et par conséquent les Infrastructures visées ne peuvent être implantées ailleurs que sur les Propriétés; (iii) qu'aucun bâtiment agricole n'est susceptible d'être affecté par les autorisations visées par la Demande; (iv) qu'une autorisation par la CPTAQ n'aurait aucune conséquence sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants; et (v) qu'un refus de la Demande aurait un effet négatif important sur le développement durable et socio-économique de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pour mettre en valeur le territoire et les activités agricoles sur son territoire, la MRC a adopté en 2017 un PDZA qui vise notamment à favoriser (i) le développement durable dans la zone agricole, (ii) la facilitation de l'accès à la terre pour les producteurs et la relève agricoles, (iii) la préservation des terres noires, qui sont une des particularités régionales, et (iv) la cohabitation harmonieuse des usages agricoles et non-agricoles;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (« OGAT »), entrées en vigueur le 1^{er} décembre 2024, prévoient comme neuvième objectif de « favoriser la mise en valeur du potentiel éolien du territoire d'une manière qui respecte les particularités du milieu et qui contribue à l'acceptabilité sociale de cette filière énergétique », lequel devra être implanté dans le Schéma révisé;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du Projet est conforme aux orientations et aux objectifs de développement et de planification territoriale de la MRC;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Daigle,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,



Hemmingford

QUE les considérants font parties intégrantes de ces résolutions;
QUE la Municipalité appuie la Demande par la Société à la CPTAQ pour les fins ci-dessus mentionnées puisque la Municipalité est favorable à la réalisation du Projet sur son territoire;
QUE la Municipalité recommande à la CPTAQ d'approuver la Demande présentée par la Société étant donné que selon l'appréciation de la Municipalité, cette Demande peut être autorisée compte tenu de son analyse des critères de l'article 62 de la Loi;
QUE la Municipalité confirme que l'implantation du Projet, tel qu'il lui a été soumis, sur son territoire est conforme au Schéma et à son document complémentaire, qu'il n'y a pas de mesures de contrôles intérimaires applicables, et qu'il est conforme à la réglementation municipale applicable;
QUE la Municipalité permette le dépôt de cette résolution auprès de la CPTAQ.

COPIE CONFORME DE LA RÉOLUTION SOUS RÉSERVES DES APPROBATIONS
Adoptée à la séance ordinaire tenue le 5 mai 2025
En ce 6^e jour de mai 2025

Mylène Vincent
Directrice générale et greffière-trésorière

COPIE CONFORME
CERTIFIED COPY

Formulaire à remplir par la municipalité

Réservé à la Commission

Nom du demandeur : Kruger Énergie Les Jardins S.E.C.

1. CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

- a) Le règlement de zonage de la municipalité est-il en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC ? Oui Non
- b) Le projet est-il conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire ? Oui Non
 Si non, existe-t-il un projet de règlement adopté visant à rendre le projet conforme au règlement de zonage ? Oui Non
 Si oui, ce projet de règlement adopté fait-il l'objet d'un avis de la MRC ou de la communauté métropolitaine indiquant que la modification envisagée serait conforme au schéma d'aménagement ou, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire ? Oui Non
 Si oui, annexez une copie du projet de règlement adopté et l'avis de conformité de la MRC ou de la communauté métropolitaine. À défaut de fournir ces deux documents, une demande non conforme à la réglementation municipale sera irrecevable.
- c) Dans le cas seulement où la demande vise à obtenir une autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'objet de la demande constitue-t-il un immeuble protégé qui génère des distances séparatrices relatives aux installations d'élevages ? Oui Non
- d) Dans le cas d'une nouvelle utilisation résidentielle ou d'un agrandissement d'une utilisation résidentielle en vertu de votre règlement de lotissement en vigueur :
 Indiquez la superficie minimale requise pour cette utilisation na mètre(s) carré(s)
 Indiquez le frontage minimal requis pour cette utilisation na mètre(s)
- e) L'emplacement visé est-il présentement desservi par :
 Un service d'aqueduc ? Oui Non Date d'adoption du règlement : _____
(année/mois/jour)
 Un service d'égout sanitaire ? Oui Non Date d'adoption du règlement : _____
(année/mois/jour)

2. DESCRIPTION DU MILIEU ENVIRONNANT

2.1 INVENTAIRE

Dans le cas d'une utilisation à une fin autre que l'agriculture, veuillez compléter l'inventaire de tous les bâtiments agricoles vacants ou non se situant dans un rayon de 500 mètres de l'emplacement visé par la présente demande d'autorisation. Si aucun bâtiment agricole n'est présent dans un tel rayon, veuillez indiquer la distance du bâtiment agricole le plus rapproché.

Type de bâtiment ou d'élevage	Unités animales	Distance de l'usage projeté (mètres)
Voir document de la demande		

2.2 DESCRIPTION DE L'UTILISATION ACTUELLE DU (DES) LOT(S) VOISIN(S)

Au nord de l'emplacement visé :

Agriculture

Au sud de l'emplacement visé :

Agriculture

À l'est de l'emplacement visé :

Agriculture

À l'ouest de l'emplacement visé :

Agriculture

3. IDENTIFICATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL

Inspecteur Greffier Secrétaire-trésorier Autre : _____

Nom et prénom en lettres moulées

Pascale Bernaquez

Téléphone (travail)

4 | 5 | 0 | 2 | 4 | 7 | 2 | 0 | 5 | 0

Poste

Ville, village ou municipalité

Canton de Hemmingford

Téléphone (cellulaire/autre)

Courriel en lettres moulées (**Obligatoire**) * Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.

insp.canton@hemmingford.ca

Je n'ai pas d'adresse courriel

Date

2025/07/18

(année/mois/jour)

Signature (**Obligatoire**)

Pascale Bernaquez

Digitally signed by Pascale Bernaquez
Date: 2025.07.18 08:03:25 -04'00'

Assurez-vous de signer à la section 3 avant de transmettre.

TRANSMISSION DU FORMULAIRE

Transmettre votre formulaire par la poste à l'adresse suivante :

Commission de protection du territoire agricole du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue au centre communautaire situé au 405C, montée Lussier, le 6 mai 2025 à 20 h, à laquelle étaient présents :

Les conseillères et les conseillers : Sébastien Tremblay, conseiller no 1
Philippe Brunet, conseiller no 2
Geneviève Séguin, conseillère no 4
Pierrette Raymond, conseillère no 6

Les conseillers Alain Dumouchel, conseiller no 3, et Jean Michel Dupuis, conseiller no 5, sont absents.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Alexandre Bastien, maire.

La personne qui préside la séance, soit le maire, monsieur Alexandre Bastien, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil comme le lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit le maire, monsieur Alexandre Bastien, ne votera pas sur les décisions comme le lui permet la loi.

Madame Édith Létourneau, directrice générale greffière-trésorière est également présente à titre de secrétaire.

DEMANDE D'AUTORISATION DE KRUGER ENERGIE LES JARDINS À LA CPTAQ
Résolution no. 25-05-088

APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION FORMULÉE PAR KRUGER ÉNERGIE LES JARDINS (LA « SOCIÉTÉ ») À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (LA « CPTAQ ») RELATIVE AU PROJET DE PARC ÉOLIEN LES JARDINS (LE « PROJET »)

CONSIDÉRANT QUE le Projet consiste en un parc éolien d'une puissance installée de 147 MW comprenant 21 éoliennes, des chemins d'accès, un réseau collecteur formé de lignes électriques souterraines, un mât de mesure de vent, des aires de travail temporaires, et un poste de transformation (collectivement, les « **Infrastructures** »), le tout notamment sur le territoire des municipalités de Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Michel, Saint-Édouard (la « **Municipalité** »), et le Canton de Hemmingford, sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville (la « **MRC** ») ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité sera bénéficiaire de retombées économiques du Projet, directement et indirectement, incluant des redevances de 6 227 \$ par MW installé, indexé ;

CONSIDÉRANT QU'une partie du Projet à être implantée dans les limites de la Municipalité, composée d'environ 6 éoliennes, une partie du réseau collecteur, et certains chemins d'accès (les « **Infrastructures visées** »), est située à l'intérieur de la zone agricole désignée en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (la « **Loi** ») ;

CONSIDÉRANT QUE la Société doit s'adresser à la CPTAQ pour obtenir, conformément à la Loi, les autorisations d'aliéner et d'utiliser à des fins autres que l'agriculture les parcelles de terrains requises pour implanter les Infrastructures en zone agricole (la « **Demande** ») ;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE la Société a présenté au conseil municipal de la Municipalité un sommaire de sa Demande avant son dépôt formel afin que la Municipalité puisse l'évaluer en tout point important et puisse prendre la présente résolution ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité constate que l'implantation des Infrastructures visées, et du Projet plus généralement, a été conçue afin de réduire au minimum l'impact sur le milieu agricole et les activités agricoles, les milieux naturels et sur l'environnement, suivant les principes de développement durable ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité constate que la Société a déployé, et continue de déployer, les efforts nécessaires afin de minimiser les impacts de l'implantation de son Projet sur le territoire et les activités agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prend acte de la démonstration par la Société (i) de l'absence d'espace approprié disponible au sens de la Loi sur son territoire, (ii) qu'il est impossible de réaliser le Projet hors de la zone agricole et (iii) que la configuration choisie est celle qui aura le moindre impact sur le territoire et les activités agricoles, compte tenu notamment des distances séparatrices minimales entre les éoliennes et autres distances séparatrices prévues au *règlement de zonage* de la Municipalité, des critères d'analyse du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale* numéro 2015-263 de la Municipalité, des différentes contraintes environnementales et techniques et de la qualité de la ressource éolienne sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité partage, pour la portion du Projet située sur son territoire, la conclusion de la Société, qu'il est impossible d'éviter la zone agricole pour installer les Infrastructures visées, mais qu'il est possible d'en minimiser les impacts afin (i) de respecter une marge de recul suffisante par rapport au noyau urbain, et (ii) d'assurer une configuration des Infrastructures à la fois compacte, à coût viable, optimale et de moindre impact ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité constate que la Demande répond à un besoin et à un objectif de développement de la MRC en égard aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement le plus récent (le « **Schéma** »), et qu'il y a compatibilité de la Demande avec les choix et objectifs de développement véhiculés par la MRC dans ses documents de planification territoriale, ainsi que les explications fournies à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prend acte des explications fournies par la Société quant à l'impact potentiel du Projet sur le développement de la zone non agricole et ses incidences sur la limite de la zone agricole, et quant à l'absence de risques véritables ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a examiné les paramètres du Projet en zone agricole et a tenu compte, notamment, des critères applicables de l'article 62 de la Loi, soit notamment (i) le potentiel agricole des lots visés par la Demande (les « **Propriétés** ») et des lots avoisinants, (ii) les possibilités d'utilisation des Propriétés à des fins d'agriculture, (iii) les conséquences des autorisations sur l'utilisation et les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants, (iv) les contraintes et les effets de l'application des lois, notamment les lois environnementales, (v) la disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes à l'agriculture particulièrement lorsqu'une demande porte sur un lot compris dans une municipalité régionale de comté comprise dans l'un des groupes identifiés au décret pris en vertu de l'article 58.7 ou sur un lot compris dans le territoire d'une communauté, (vi) l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole, (vii) l'effet sur la préservation pour l'agriculture de certaines

ressources, dont l'eau et le sol, sur son territoire, (viii) la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture, (ix) l'effet sur le développement durable du territoire, (x) les conditions socio-économiques nécessaires à la vitalité d'une collectivité, et (xi) le plan de développement de la zone agricole de la MRC (le « **PDZA** ») ;

CONSIDÉRANT QU'après examen de la Demande par la Municipalité et en tenant compte des critères établis par l'article 62 de la Loi, la Municipalité est d'avis (i) que, vu l'absence d'espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole, l'emplacement des Infrastructures visées sur son territoire a été optimisé pour cibler des sites de moindres impacts, tenant compte notamment de la réglementation, des contraintes environnementales et de l'acceptabilité sociale; (ii) que les contraintes inhérentes au Projet ont été prises en compte et par conséquent les Infrastructures visées ne peuvent être implantées ailleurs que sur les Propriétés; (iii) qu'aucun bâtiment agricole n'est susceptible d'être affecté par les autorisations visées par la Demande; (iv) qu'une autorisation par la CPTAQ n'aurait aucune conséquence sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants; et (v) qu'un refus de la Demande aurait un effet négatif important sur le développement durable et socio-économique de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE pour mettre en valeur le territoire et les activités agricoles sur son territoire, la MRC a adopté en 2017 un PDZA qui vise notamment à favoriser (i) le développement durable dans la zone agricole, (ii) la facilitation de l'accès à la terre pour les producteurs et la relève agricoles, (iii) la préservation des terres noires qui sont une des particularités régionales, et (iv) la cohabitation harmonieuse des usages agricoles et non agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du Projet favorise la réalisation d'objectifs du PDZA, y compris celui de (i) freiner l'agrandissement des périmètres urbains dans la zone agricole, notamment, grâce aux distances séparatrices des éoliennes qui limiteront les possibilités de développement urbain, et (ii) de faciliter l'accès à la terre pour les producteurs et la relève grâce à la diversification des sources de revenus découlant des revenus liés à l'implantation du Projet ;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (« **OGAT** »), entrées en vigueur le 1^{er} décembre 2024, prévoient comme neuvième objectif de « favoriser la mise en valeur du potentiel éolien du territoire d'une manière qui respecte les particularités du milieu et qui contribue à l'acceptabilité sociale de cette filière énergétique », lequel devra être implanté dans le Schéma révisé ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du Projet est par ailleurs conforme aux orientations et aux objectifs de développement et de planification territoriale de la MRC, tels que décrits dans le Schéma révisé, qui visent notamment à permettre un encadrement harmonieux de l'implantation d'éoliennes sur son territoire, le tout dans le respect du document complémentaire et donc conforme au Schéma et aux objectifs des OGAT ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Tremblay, et **EST RÉSOLU** à l'unanimité :

QUE les considérants font parties intégrantes de ces résolutions ;

QUE la Municipalité appuie la Demande par la Société à la CPTAQ pour les fins ci-dessus mentionnées puisque la Municipalité est favorable à la réalisation du Projet sur son territoire ;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD

QUE la Municipalité recommande à la CPTAQ d'approuver la Demande présentée par la Société étant donné que selon l'appréciation de la Municipalité, cette Demande peut être autorisée compte tenu de son analyse des critères de l'article 62 de la Loi ;

QUE la Municipalité confirme que l'implantation du Projet, tel qu'il lui a été soumis, sur son territoire lui semble conforme au Schéma et à son document complémentaire, et qu'il n'y a pas de mesures de contrôles intérimaires applicables ;

QUE la Municipalité confirme, que son avis concernant l'implantation du Projet est assimilable à un avis de conformité à la réglementation municipale applicable ;

QUE le projet devra, à une étape ultérieure, suivre le processus prévu au règlement relatif aux plans d'implantation et l'intégration architecturale applicable ;

QUE la Municipalité demande expressément à la CPTAQ que la Demande soit traitée avec diligence ;

QUE la Municipalité mandate et autorise Édith Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière ou en son absence ou pendant la vacance de sa charge, toute personne autorisée à remplir ses fonctions (le « **Représentant autorisé** »), pour être mandataire de la Municipalité auprès de la CPTAQ pour tout aspect de la Demande pour laquelle la Municipalité peut être appelée à se prononcer ou participer ;

QUE la Municipalité autorise le Représentant autorisé à signer au nom de la Municipalité tout document devant être déposé à la CPTAQ, à y apporter les modifications qu'il jugera nécessaires pour donner plein effet aux présentes, à joindre et modifier tout document accessoire nécessaire au soutien de celle-ci, et à collaborer avec tout intervenant aux fins de celle-ci aux fins de réaliser l'objectif des présentes ;

QUE la Municipalité permette le dépôt de cette résolution auprès de la CPTAQ, avec pour annexes les documents pertinents.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Sébastien Tremblay	P	# 5 – Jean Michel Dupuis	A	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Philippe Brunet	O	# 6 – Pierrette Raymond	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
# 3 – Alain Dumouchel	A	Maire : Alexandre Bastien		ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
# 4 – Geneviève Séguin	O	Maire suppléant :		REJETÉ	

Copie conforme

Édith Létourneau

Directrice générale et greffière-trésorière

De : [Bertrand St Pierre](#)
À : [Informations CPTAQ](#)
Objet : dossier 451031
Date : 16 novembre 2025 18:14:03

Jeannine Pinard

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

Secrétariat – Dossier no 451031

Objet : Demande d'inscription comme personne intéressée – Dossier no 451031

Madame, Monsieur,

Je vous écris afin d'être reconnu comme personne intéressée dans le cadre du dossier no 451031, déposé le 14 juillet 2025.

En tant que citoyen résidant dans la municipalité de St-Bernard de Lacolle, je considère que cette demande soulève des enjeux importants pour la protection du territoire agricole et pour la qualité de vie de notre communauté. Conformément aux dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, je souhaite exercer mon droit d'intervention et être informé des étapes subséquentes du processus.

Je vous prie donc de bien vouloir inscrire mon nom au dossier et de m'aviser de toute orientation préliminaire, rencontre publique ou décision relative à cette demande. Je me réserve également le droit de déposer un mémoire ou des observations écrites dans les délais prévus.

Je vous remercie de votre attention et de votre collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jeannine Pinard

De : [Angèle Patenaude](#)
À : [Informations CPTAQ](#)
Objet : Dossier numéro 451031
Date : 16 novembre 2025 19:25:36

Angèle Patenaude

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
Secrétariat – Dossier no 451031

Objet : Demande d'inscription comme personne intéressée – Dossier no 451031

Madame, Monsieur,

Je vous écris afin d'être reconnu comme personne intéressée dans le cadre du dossier mentionné ci-dessus, déposé le 14 juillet 2025.

En tant que citoyenne résidant dans la municipalité de Saint-Edouard, je considère que cette demande soulève des enjeux importants pour la protection du territoire agricole et pour la qualité de vie de notre communauté. Conformément aux dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, je souhaite exercer mon droit d'intervention et être informée des étapes subséquentes du processus.

Je vous prie donc de bien vouloir inscrire mon nom au dossier et de m'aviser de toute orientation préliminaire, rencontre publique ou décision relative à cette demande. Je me réserve également le droit de déposer un mémoire ou des observations écrites dans les délais prévus.

Je vous remercie de votre attention et de votre collaboration.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Angèle Patenaude

De : [Chantal Dorais](#)
À : [Informations CPTAQ](#)
Objet : inscription
Date : 18 novembre 2025 13:51:03

Chantal Dorais

Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
Secrétariat – Dossier no 451031

Objet : Demande d'inscription comme personne intéressée – Dossier no 451031

Madame, Monsieur,

Je vous écris afin d'être reconnu comme personne intéressée dans le cadre du dossier mentionné ci-dessus, déposé le date de dépôt, (ex: 14 juillet 2025).

En tant que citoyen(ne) résidant dans la municipalité de Saint-Édouard-de-Napierville, je considère que cette demande soulève des enjeux importants pour la protection du territoire agricole et pour la qualité de vie de notre communauté. Conformément aux dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, je souhaite exercer mon droit d'intervention et être informé(e) des étapes subséquentes du processus.

Je vous prie donc de bien vouloir inscrire mon nom au dossier et de m'aviser de toute orientation préliminaire, rencontre publique ou décision relative à cette demande. Je me réserve également le droit de déposer un mémoire ou des observations écrites dans les délais prévus.

Je vous remercie de votre attention et de votre collaboration.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Chantal Dorais

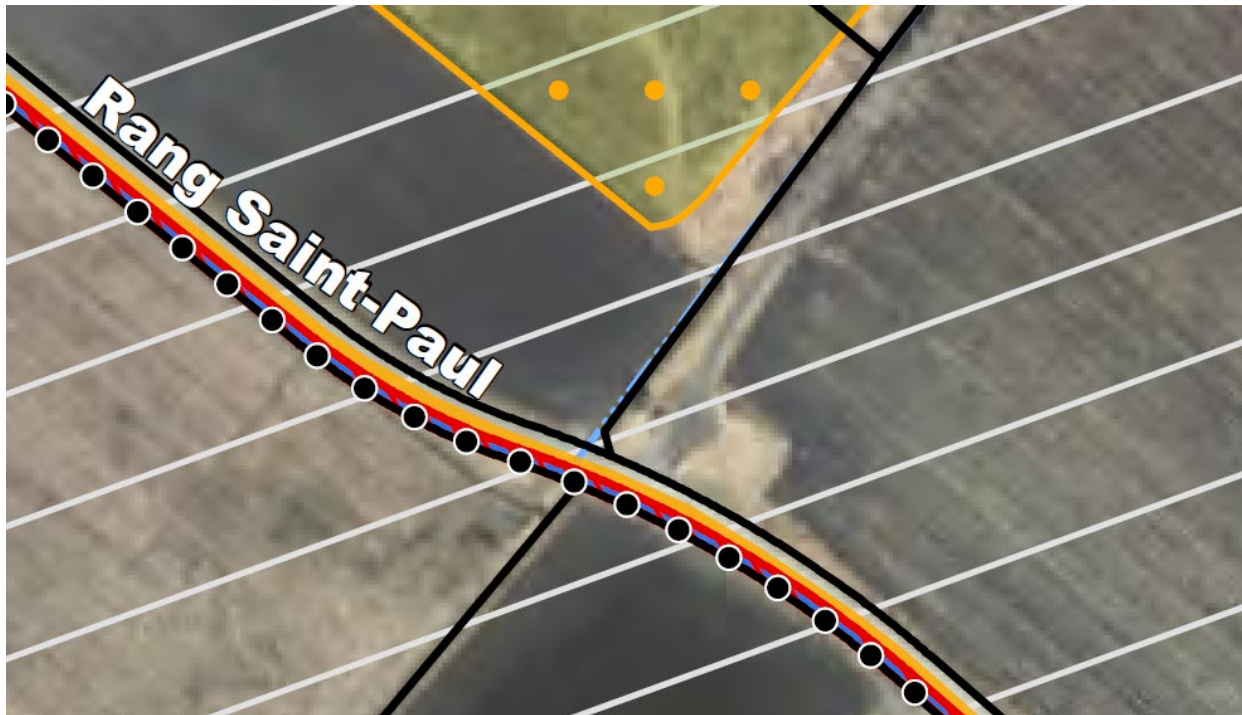
De : [Josée Bédard](#)
À : [Isabelle Ricard](#)
Cc : karam.saker@kruger.com; [Genevieve Brouillet-Gauthier](#)
Objet : RE: Dossiers CPTAQ 451029 et al. - Parc Les Jardins
Date : 21 novembre 2025 09:03:53
Pièces jointes : [image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.png](#)
[image006.png](#)
[image007.png](#)
[image001.png](#)

Mme Ricard,

Nous avons fait les vérifications requises afin de répondre à votre question.

Je vous confirme que les sections du réseau collecteur en emprise de route sont bien visées par le volet « UNA permanente » et que les superficies comptabilisées pour les UNA permanentes comprennent les empiètements dans les emprises de route pour totaliser le $\approx 44,45$ hectares.

Je joins ici un extrait des cartes récemment transmises et vous constaterez qu'en « zoomant » beaucoup, la couleur bleue utilisée pour représenter les UNA permanentes est bien représentée. Elle est peu visible à l'échelle des plans PDF fournis car elle est superposée par la rayure rouge représentant l'aliénation aussi requise pour la même zone.



En espérant que cette réponse complète adéquatement le dossier, je vous souhaite une très bonne journée,

Josée Bédard, Agronome

Directrice de projet - Gestion durable du territoire



T 450-584-2207 #228 C 514-209-7967

jbedard@udainc.com

426, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu (QC) J0H 2G0



L'information transmise dans ce courriel est exclusive et confidentielle. Ce courriel et toute pièce jointe sont destinés à l'individu ou l'entité à qui ils sont adressés. Toute diffusion, utilisation ou reproduction de l'information contenue à ce courriel en tout ou en partie par une personne autre que le destinataire désigné est interdite. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez aviser immédiatement l'expéditeur et effacer ce matériel de votre système. The information transmitted in this email is proprietary and confidential. This email, and any file transmitted with it, is intended only for the person or entity to which it is addressed. Any distribution, use or reproduction of the information contained in this email in whole or in part by anyone other than an intended recipient is prohibited. If you received this email in error, please notify the sender immediately and delete this email and any attachments from your system.

De : Isabelle Ricard <isabelle.ricard@cptaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 20 novembre 2025 07:05
À : Josee Bedard <jbedard@udainc.com>
Cc : andrelafranceavocat@gmail.com; karam.saker@kruger.com
Objet : Dossiers CPTAQ 451029 et al. - Parc Les Jardins

Attention! Courriel provenant de l'externe. Veuillez valider la source et le contenu avant de cliquer sur un lien ou d'ouvrir un document.



Bonjour Mme Bédard,

Le 20 octobre dernier, Kruger Énergie Les Jardins S.E.C. procédait à l'amendement de sa demande citée en objet. Sur la base de nouveaux plans, les superficies des trois volets sont amendées comme suit:

- UNA permanente totale : **44,45 ha** (initiale 48,84 ha)
- UNA temporaire totale : 80,58 ha (initiale 90,51 ha)
- Aliénation totale : 27,07 ha (initiale 81,44 ha)

Sur les nouveaux plans déposés le 30 octobre, il semble que les sections du réseau collecteur situées à l'intérieur ou à proximité des emprises de chemins publics ne sont visées que par les volets « aliénation » (en rouge sur les plans) et « UNA temporaire » (en jaune/orange sur les plans).

Donc, je souhaite valider avec vous si les sections du réseau collecteur précédemment décrites sont aussi visées par le volet « UNA permanente » et que les superficies visées ont été comptabilisées dans les quelques 44,45 hectares (UNA permanente totale).

Cordialement,

Isabelle Ricard

Analyste sénior
Direction de l'analyse
Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
200, chemin Sainte-Foy, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Courriel : isabelle.ricard@cptaq.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 643-3314
Sans frais : 1 800 667-5294
Télécopieur : 418 643-2261
www.cptaq.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur 

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Si oui, pensez l'imprimer recto verso!

Avis de confidentialité : Les informations contenues dans les documents ci-joints sont de nature privilégiée et confidentielle. Elles ne peuvent être utilisées qu'aux fins convenues par la personne ou l'organisme dont le nom apparaît ci-dessus. Si la

personne qui lit le présent message n'est pas celle à qui il est destiné, elle est priée de noter qu'il est strictement interdit de divulguer, de distribuer ou de copier ce message. Si ce message vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Formulaire de demande d'autorisation - Municipalité

Renseignements sur la demande

Numéro de dossier : 451032

Demandeur : Jean Roy (Kruger Énergie Les Jardins S.E.C.)

Conformité avec la réglementation municipale

Le règlement de zonage de la municipalité est-il en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur dans la MRC? Oui

Le projet est-il conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire? Oui

Dans le cas seulement où la demande vise à obtenir une autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'objet de la demande constitue-t-il un immeuble protégé qui génère des distances séparatrices relatives aux installations d'élevages? Non

L'emplacement visé est-il desservi par un service d'aqueduc? Non

L'emplacement visé est-il desservi par un service d'égout? Non

Description du milieu environnant

Inventaire bâtiment agricole

Est-ce qu'il a des bâtiments agricoles vacants ou non se situant dans un rayon de 500 mètres de l'emplacement visé? Oui

Description de l'utilisation actuelle du lot et des lots voisins

Au nord de l'emplacement visé :

Parcelle en culture, friche et entrepôt agricole

Au sud de l'emplacement visé :

Parcelle en culture, friche et entrepôt agricole

Au est de l'emplacement visé :

Parcelle en culture, friche et entrepôt agricole

Au ouest de l'emplacement visé :

Parcelle en culture, friche et entrepôt agricole

Dépôt des documents

Recommandation de la municipalité (résolution)

- Fichier : 2025-03-063-APPUI-À-LA-DEMANDE-D'AUTORISATION-FORMULÉE-PAR-KRUGER-ÉNERGIE.pdf

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :
Oui

Identification de l'officier municipal

Nom : Boisclair

Prénom : William

Fonction : Autre (Spécifier)

Précisez : Conseiller en aménagement

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :
Oui

Date de l'attestation : 2025/07/30



SAINT-PATRICE-DE
SHERRINGTON

Mme Karine Coallier, conseillère n°1 ;
Mme Mélodie Boissy, conseillère n°2 ;
M. Anthony Mangione, conseiller n°3 ;

M. Réjean Cousineau, conseiller n°4 ;
Mme Louise Lussier, conseillère n°5 ;
M. Denis English, conseiller n°6.

Les membres présents forment le quorum.

Procès-verbal
Copie de résolution

Le 16 avril 2025

SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À une session régulière , spéciale , ajournement , du Conseil municipal tenue le 14^e jour du mois d'avril 2025 et à laquelle sont présents son honneur le maire M. Yves Boyer et les conseillers (ères) suivantes :

Résolution : 2025-04-063

APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION FORMULÉE PAR KRUGER ÉNERGIE LES JARDINS (LA « SOCIÉTÉ ») À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (LA « CPTAQ ») RELATIVE AU PROJET DE PARC ÉOLIEN LES JARDINS (LE « PROJET »)

CONSIDÉRANT QUE le Projet consiste en un parc éolien d'une puissance installée de 147 MW comprenant 21 éoliennes, des chemins d'accès, un réseau collecteur formé de lignes électriques souterraines, un mât de mesure de vent, des aires de travail temporaire, et un poste de transformation (collectivement, les « Infrastructures »), le tout notamment sur le territoire des municipalités de Saint-Patrice-de-Sherrington (la « Municipalité »), Saint-Michel, Saint-Édouard, et le Canton de Hemmingford, sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville (la « MRC ») ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité sera bénéficiaire de retombées économiques du Projet, directement et indirectement, incluant des redevances de 6 227 \$ par MW installé, indexé ;

CONSIDÉRANT QU'une partie du Projet à être implantée dans les limites de la Municipalité, composée de 12 éoliennes, un mât de mesure de vent, une partie du réseau collecteur, et certains chemins d'accès (les « Infrastructures visées »), est située à l'intérieur de la zone agricole désignée en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (la « Loi ») ;

CONSIDÉRANT QUE la Société doit s'adresser à la CPTAQ pour obtenir, conformément à la Loi, les autorisations d'aliéner et d'utiliser à des fins autres que l'agriculture les parcelles de terrains requises pour implanter les Infrastructures en zone agricole (la « Demande »)

CONSIDÉRANT QUE la Société a présenté au conseil municipal de la Municipalité un sommaire de sa Demande avant son dépôt formel afin que la Municipalité puisse l'évaluer en tout point important et puisse prendre la présente résolution ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité constate que l'implantation des Infrastructures visées, et du Projet plus généralement, a été conçue afin de réduire au minimum l'impact sur le milieu agricole et les activités agricoles, les milieux naturels et sur l'environnement, suivant les principes de développement durable ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité constate que la Société a déployé, et continue de déployer, les efforts nécessaires afin de minimiser les impacts de l'implantation de son Projet sur le territoire et les activités agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prend acte de la démonstration par la Société (i) de l'absence d'espace approprié disponible au sens de la Loi sur son territoire, (ii) qu'il est impossible de réaliser le Projet hors de la zone agricole et (iii) que la configuration choisie est celle qui aura le moindre impact sur le territoire et les activités agricoles, compte tenu notamment des distances séparatrices minimales entre les éoliennes et autres distances séparatrices prévues au *Règlement de zonage (2016-308)* de la Municipalité, des critères d'analyse du *Règlement relatif aux usages conditionnels, 2016-306* de la Municipalité, des différentes contraintes environnementales et techniques et de la qualité de la ressource éolienne sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité partage, pour la portion du Projet située sur son territoire, la conclusion de la Société qu'il est impossible d'éviter la zone agricole pour installer les Infrastructures visées, mais qu'il est possible d'en minimiser

les impacts afin (i) de respecter une marge de recul suffisante par rapport au noyau urbain, et (ii) d'assurer une configuration des Infrastructures à la fois compacte, à coût viable, optimale et de moindre impact ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité constate que la Demande répond à un besoin et à un objectif de développement de la MRC eu égard aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement le plus récent (le « Schéma »), et qu'il y a compatibilité de la Demande avec les choix et objectifs de développement véhiculés par la MRC dans ses documents de planification territoriale, ainsi que les explications fournies à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prend acte des explications fournies par la Société quant à l'impact potentiel du Projet sur le développement de la zone non agricole et ses incidences sur la limite de la zone agricole, et quant à l'absence de risques véritables ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a examiné les paramètres du Projet en zone agricole et a tenu compte, notamment, des critères applicables de l'article 62 de la Loi, soit (i) le potentiel agricole des lots visés par la Demande (les « Propriétés ») et des lots avoisinants, (ii) les possibilités d'utilisation des Propriétés à des fins d'agriculture, (iii) les conséquences des autorisations sur l'utilisation et les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants, (iv) les contraintes et les effets de l'application des lois, notamment les lois environnementales, (v) la disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes à l'agriculture, (vi) l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole, (vii) l'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eaux et sols sur son territoire, (viii) la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture, (ix) l'effet sur le développement économique de la région, (x) les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie, et (xi) le plan de développement de la zone agricole de la MRC (le « PDZA ») ;

CONSIDÉRANT QU'après examen de la Demande par la Municipalité et en tenant compte des critères établis par l'article 62 de la Loi, la Municipalité est d'avis (i) que l'emplacement des Infrastructures visées sur son territoire a été optimisé pour cibler des sites de moindres impacts, tenant compte notamment de la réglementation, des contraintes environnementales et de l'acceptabilité sociale ; (ii) que les contraintes inhérentes au Projet ont été prises en compte et par conséquent les Infrastructures visées ne peuvent être implantées ailleurs que sur les Propriétés ; (iii) qu'aucun bâtiment agricole n'est susceptible d'être affecté par les autorisations visées par la Demande ; (iv) qu'une autorisation par la CPTAQ n'aurait aucune conséquence sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants ; et (v) qu'un refus de la Demande aurait un effet négatif important sur le développement durable et socio-économique de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE pour mettre en valeur le territoire et les activités agricoles sur son territoire, la MRC a adopté en 2017 un PDZA qui vise notamment à favoriser (i) le développement durable dans la zone agricole, (ii) la facilitation de l'accès à la terre pour les producteurs et la relève agricoles, (iii) la préservation des terres noires, et (iv) la cohabitation harmonieuse des usages agricoles et non-agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du Projet favorise la réalisation d'objectifs du PDZA, y compris celui de (i) freiner l'agrandissement des périmètres urbains dans la zone agricole, notamment, grâce aux distances séparatrices des éoliennes qui limiteront les possibilités de développement urbain, et (ii) de faciliter l'accès à la terre pour les producteurs et la relève grâce à la diversification des sources de revenus découlant des revenus liés à l'implantation du Projet ;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (« OGAT »), entrées en vigueur le 1^{er} décembre 2024, prévoient comme neuvième objectif de « favoriser la mise en valeur du potentiel éolien du territoire d'une manière qui respecte les particularités du milieu et qui contribue à l'acceptabilité sociale de cette filière énergétique », lequel devra être implanté dans le Schéma révisé ;

CONSIDÉRANT QUE la Société a déposé le 10 mars 2025 une demande au comité consultatif d'urbanisme (« CCU ») de la Municipalité afin de leur permettre d'analyser les Infrastructures visées conformément au *Règlement relatif aux usages conditionnels, 2016-306* (la « Demande d'usages conditionnels ») ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU, suite à l'évaluation de la Demande d'usage conditionnel, a transmis au conseil un avis favorable indiquant que les Infrastructures visées seraient conformes aux objectifs du *Règlement relatif aux usages conditionnels, 2016-306*, et que cet avis peut être assimilable à un avis de conformité à la réglementation de zonage pour les fins de l'analyse par la CPTAQ, selon l'avis du fonctionnaire autorisé ;]

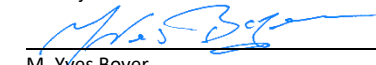
CONSIDÉRANT QUE l'implantation du Projet est par ailleurs conforme aux orientations et aux objectifs de développement et de planification territoriale de la MRC, tels que décrits dans le Schéma révisé, qui visent notamment à permettre un encadrement harmonieux de l'implantation d'éoliennes sur son territoire, le tout dans le respect du document complémentaire et donc conforme au Schéma et aux objectifs des OGAT ;

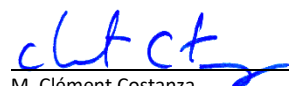
LE MAIRE NE VOTANT PAS, IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

- **QUE** les considérants font partie intégrante de ces résolutions ;
- **QUE** la Municipalité appuie la Demande par la Société à la CPTAQ pour les fins ci-dessus mentionnées puisque la Municipalité est favorable à la réalisation du Projet sur son territoire ;
- **QUE** la Municipalité recommande à la CPTAQ d'approuver la Demande présentée par la Société étant donné que selon l'appréciation de la Municipalité, cette Demande peut être autorisée compte tenu de son analyse des critères de l'article 62 de la Loi ;
- **QUE** la Municipalité confirme que l'implantation du Projet, tel qu'il lui a été soumis, sur son territoire lui semble conforme au Schéma et à son document complémentaire, et qu'il n'y a pas de mesures de contrôles intérimaires applicables ;
- **QUE** la Municipalité confirme, que l'avis du CCU concernant l'implantation du Projet est assimilable à un avis de conformité à la réglementation municipale applicable ;]
- **QUE** la Municipalité demande expressément à la CPTAQ que la Demande soit traitée avec diligence ;
- **QUE** la Municipalité mandate et autorise Monsieur Clément Costanza, Directeur général et greffier-trésorier, ou en son absence ou pendant la vacance de sa charge, toute personne autorisée à remplir ses fonctions (le « Représentant autorisé »), pour être mandataire de la Municipalité auprès de la CPTAQ pour tout aspect de la Demande pour laquelle la Municipalité peut être appelée à se prononcer ou participer ;
- **QUE** la Municipalité autorise le Représentant autorisé à signer au nom de la Municipalité tout document devant être déposé à la CPTAQ, à y apporter les modifications qu'il jugera nécessaires pour donner plein effet aux présentes, à joindre et modifier tout document accessoire nécessaire au soutien de celle-ci, et à collaborer avec tout intervenant aux fins de celle-ci aux fins de réaliser l'objectif des présentes ;
- **QUE** la Municipalité permette le dépôt de cette résolution auprès de la CPTAQ, avec pour annexes les documents pertinents.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	R	N° 5 - Mme Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	S	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	✓
N° 3 - M. Anthony Mangione	R	Maire :		REJETÉ	
N° 4 - M. Réjean Cousineau	p	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Secondeur (S) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N) ; Retrait (R)	

Copie conforme certifiée de la résolution
Adoptée à la séance ordinaire tenue
le 14^e jour du mois d'avril 2025


M. Yves Boyer
Maire


M. Clément Costanza
Directeur général

Nota : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente